Un cimetière métropolitain ?

La Commission d'urbanisme de Rimouski étudie présentement un projet visant à l'établissement d'un cimetière métropolitain qui serait utilisé par les 7 paroisses religieuses de l'agglomération urbaine.

Le site n'est pas encore définitivement choisi, mais, pour l'instant, la Commission d'urbanisme songe à un agrandissement vers le Sud du cimetière actuel de Ste-Odile qui deviendrait ainsi cimetière métropolitain.

Il semble que le cimetière actuel de St-Germain, utilisé par plusieurs paroisses, ne puisse servir bien longtemps. Dans sa partie sud on rencontrerait du "tuff" à faible profondeur.

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Le numéro : .10 | Rimouski, mercredi, le 24 janvier 1962 | 29e ANNEE — No 45

Bibliothèque du Séminaire, Rimouski Séminaire 15-3-62

INCENDIE A ST-FABIEN

2 importants commerces anéantis

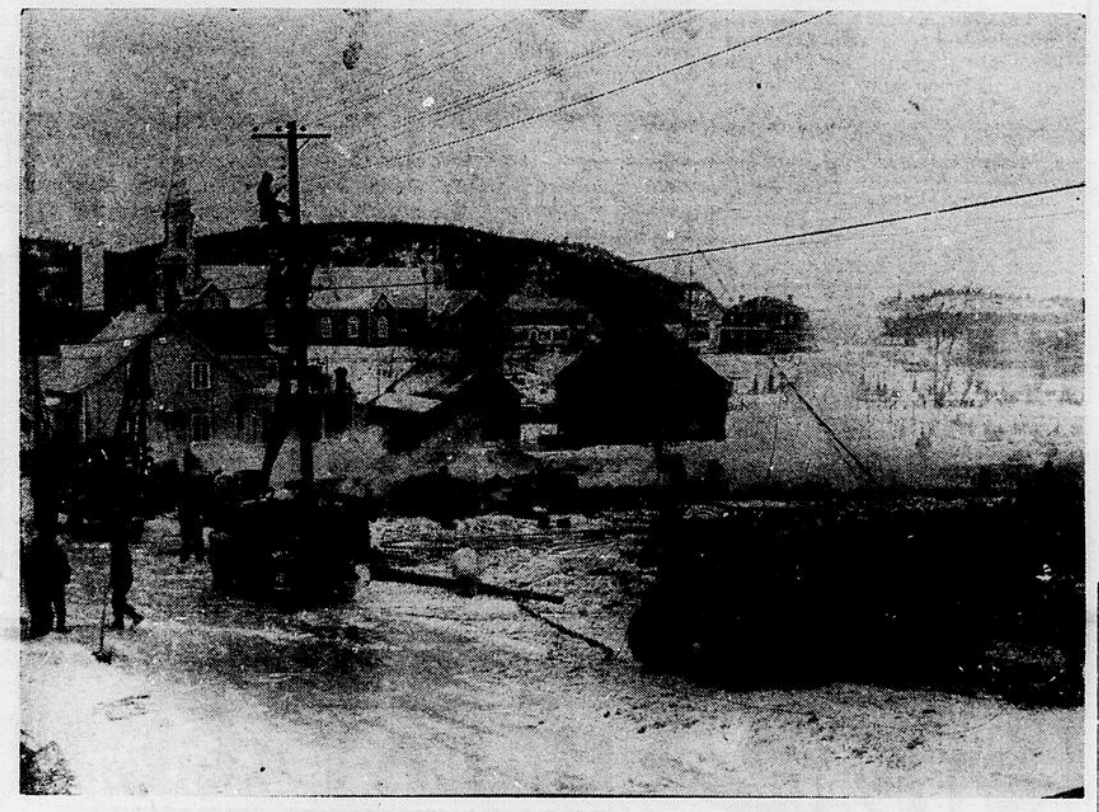

A St-Fabien, dans la nuit du 22 au 23 janvier, soit à 1 h. 30, un feu dont on ne connaît pas exactement l'origine a détruit de fond en comble deux importants magasins de St-Fabien, l'épicerie-boucherie de M. Eugène Bernier, la ferronnerie de M. Antoine Michaud et une petite meunerie, située à l'arrière du magasin. Rien n'a pu être sauvé.

La famille Michaud, qui résidait au-dessus de la ferronnerie, a eu le temps de fuir avant que le feu, qui avait pris naissance au magasin Bernier, n'arrive à son logis. Aucun blessé.

Les flammes se sont communiquées à une autre maison de l'autre côté de la rue, mais elles furent vite circonscrites. Les fils d'électricité et de téléphone ont été coupés.

Les gens craignaient une conflagration à cause de la grande force du vent, mais, heureusement, il soufflait dans la direction opposée aux maisons.

Les pertes sont évaluées à des dizaines de milliers de dollars. Les pompiers de Bic, St-Simon et une brigade de Rimouski sont venus en aide aux propriétaires éprouvés.

(Photo : M.-L. Pelletier)

Seconde épreuve

Maison de M. J.-O. Larocque incendiée à AMQUI

Le journal L'Avant-Poste Gaspésien perd tous ses documents.

Un feu a ravagé, jeudi, le 18 janvier, vers une heure de la nuit, la demeure de M. J.-Olier Larocque et les bureaux du journal "L'Avant-Poste Gaspésien", propriété de son fils Jacques Larocque.

Les flammes, de provenance inconnue, ont tout détruit, y compris les documents importants du journal. Les pertes sont évaluées à environ $20,000.

Cette famille n'en est pas à sa première épreuve, puisqu'il y a quelque temps, elle perdait accidentellement une mère et une directrice de journal incomparable, Mme Larocque.

Il semble, cependant, que le journal continuera sa publication.

PROMOTION INDUSTRIELLE

L'Echo profite de l'arrivée d'un délégué industriel pour lancer une campagne de promotion industrielle.

Suivez nos prochains numéros.

A RIMOUSKI ET A PRICE

Les employés de Price Bros. demandent $1.35 l'heure

Les Syndicats de l'Industrie du Bois de Rimouski et de Price demandent un salaire de $1.35 l'heure pour leurs 450 membres, employés des moulins de Price Brothers. Ceci représente une augmentation de 0.15 l'heure sur le salaire actuel de $1.20.

Les Syndicats demandent aussi deux congés additionnels payés soit pour les fêtes de l'Ascension et de la Toussaint.

APPEL AU MINISTERE DU TRAVAIL

Les pourparlers entre les syndicats et l'industrie du bois de Price et de Rimouski en sont maintenant au stade de la conciliation. Les deux parties ont en effet décidé, d'un commun accord, de demander l'aide d'un conciliateur du ministère du Travail pour régler le différend qui les oppose depuis le 31 décembre dernier.

Ajournées pour la période des Fêtes, les négociations devaient normalement reprendre à la mi-janvier, après une première rencontre le 19 décembre dernier. Le conseiller technique de la CSN, Me Magella Lemay, qui dirige les négociations pour la partie syndicale, et M. André Després, du service des relations industrielles de la compagnie, en sont venus à une entente, à Québec, pour demander l'aide d'un conciliateur.

ROYAUME DES LOISIRS

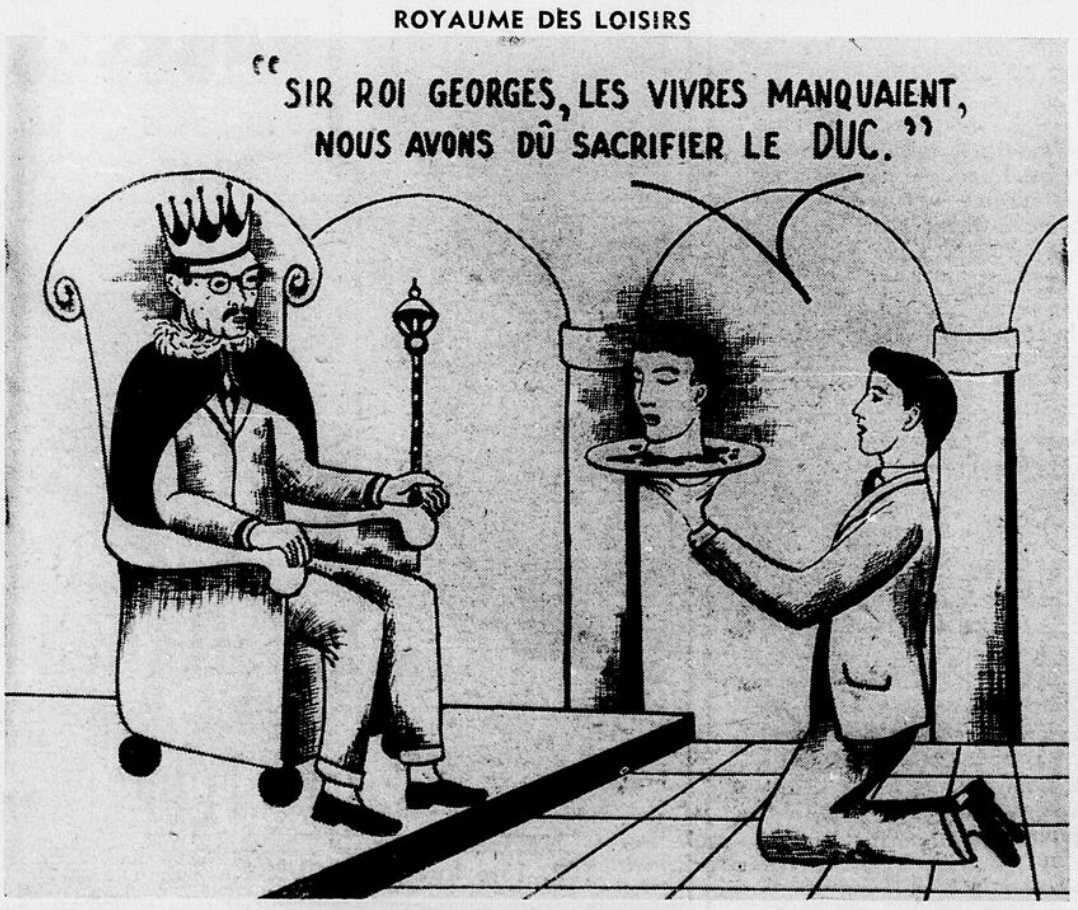

INTRIGUE A LA COUR . . .

Des industries pour le Bas St-Laurent

Lire en page 21

Les travaux de construction d'un nouvel édifice pour la radio et la télévision bas-laurentienne débuteraient dans un mois environ à l'angle St-Jean-Baptiste et Tessier, près de la rivière Rimouski.

L'affaire du renvoi du directeur des Loisirs au Centre des Loisirs St-Germain, de Rimouski, a créé toute une sensation dans une certaine presse.

L'un des membres du Conseil d'administration des Loisirs St-Germain, M. Ernest D'Assylva, aurait donné sa démission.

Il n'y aurait rien de surprenant que M. André Leduc soit réengagé comme directeur des loisirs.

Le gérant du bureau IAC, de Rimouski, M. Vital Mousseau est promu dans une succursale de la compagnie à Montréal. M. Mousseau était l'actif président du comité des congrès et du Tourisme de la Chambre de Commerce de Rimouski.

M. Aristide Girardin a réussi à intéresser les membres du Club Richelieu de Rimouski pendant 40 minutes à leur dernier souper...Il y avait de quoi... Art a parlé du Père Nouvel.

Le bureau de Rimouski de Laurentide Acceptance Corporation, dont le gérant est M. Roger Alary, a été bénit mercredi après-midi.

Le Garage Haute-Baie Automobiles Inc. de Baie-Comeau, dont le gérant est un ancien rimouskois, M. Jean-Louis Dionne, annonce son ouverture officielle.

La Parade de maisons modèles du Plan d'Habitation Levesque est très bien présentée. On y trouve à la fois originalité, confort et nouveauté. Bravo Antonio !

Le 25e anniversaire du Jeune Commerce à Rimouski sera souligné par une grande fête, le 17 février. Les membres s'affairent aux derniers préparatifs et ne négligent rien pour cette manifestation...

Important travaux de restauration à la façade du magasin Robert Dessurault, rue St-Germain...

Une innovation, le Jeune Commerce, le Club Richelieu, les Chevaliers de Colomb et le Club Rotary "patronnent" chacun une Reine du Club de Ski...

La vieille maison en démolition, rue St-Germain, voisin du Centre Médical, est l'une des plus ancienne de Rimouski... On sait qu'une rue se dirigeant vers le boulevard passera à cet endroit...

Un officier de circulatioen serait bien vu pour empêcher les embouteillages à la sortie du colisée, après les joutes, le dimanche...

Les Chevaliers de Colomb de Rimouski organisent une journée dite "Journée Colombienne" pour les jeunes et spécialement pour les Pee Wee, de Rimouski..

Sur le même sujet, tout comme l'an dernier, la Laiterie Laval, de Québec, recevra nos représentants Pee Wee à un diner...

Les associations s'ingénient à trouver de nouvelles périodes de réunions. Après les cours des Voyageurs de Commerce, les dimanches, de 5 à 7h. on a vu la matinée du dimanche des Compagnons de l'Art. On a maintenant les déjeuners d'affaires du Jeune Commerce, de 8 à 9h. a. m.

Président des hôteliers de la Matapédia

M. Maurice BRISSON

M. Maurice Brisson a été élu président de l'Association des hôteliers de la Matapédia.

Le secrétaire du groupement est M. Guy Caron. Leur élection a eu lieu au cours d'une assemblée tenue récemment à Amqui. Me Fernand Dionne a été nommé conseiller juridique.

On sait que l'association des hôteliers, qui groupe des membres de Sainte-Angèle à Matapédia, a rencontré, dernièrement, le ministre des Terres et Forêts pour lui présenter une requête. Celle-ci demandait que l'on accorde uniquement aux hôteliers le permis de la vente de la bière, plutôt qu'aux épiciers. Le ministre s'occupera de l'affaire auprès de la Régie des Alcools.

Hockey à Trinité-des-Monts

Club Marquis 6
Club des Tigres 2

Le Club Marquis, de La Trinité-des-Monts, a remporté une brillante victoire sur les Tigres, d'Esprit-Saint, au compte de 6 à 2, le 18 janvier. Les compteurs pour Trinité-des-Monts furent Jean-Marc Lévesque, Carmel Denis, Roland Parent, Guy Duchesne, Jean-Marie Lafrance et Marcel Brisson; pour Esprit-Saint, Roland Pigeon et Benoît Lainé.

Ligue de hockey OTJ St-Germain

CLASSEMENT

Etoiles	16
As	10
A. J. C.	8

MOYENNE DES GARDIENS DE BUTS

Yvon Lavoie (Etoiles)	3.00
Gilles Duchesne (As)	3.60
P.-P. Gendreau (A.J.C.)	4.40

Gilles VIGNEAULT

et ses musiciens
au Séminaire

JEUDI, 1er FEVRIER

Billets $2.00 et $1.50
en vente au Séminaire
seulement. Tél. 3-2322

Elections municipales, le 1er février, à TROIS-PISTOLES

Les contribuables de Trois-Pistoles seront appelés à voter, le 1er février, pour l'élection de leur conseil municipal.

La mise en nomination a lieu jeudi, le 25 janvier.

Les membres du conseil actuel qui ont décidé de poser leur candidature sont : à la mairie, M. Gérard Desrosiers; au siège No 1, MM. Hervé Larrivée et Robert Lévesque, et, au siège No 2, MM. Lucien Savard, Albert Côté et Emile Lagacé.

COMPTEURS

	B	A	Pts
Hugues Lavoie	19	11	30
Marcel Thériault	14	10	24
Jacques Bouillon	14	8	22
Raymond Parent	10	10	20
N. Migneault	13	3	16
Laval Parent	8	5	13
Jacques Harton	'	3	12
Marcel Dubé	7	4	11
Noël Couillard	7	3	10
Richard Parent	6	4	10
B. Chapados	2	8	10

ABSENT

LE DOCTEUR GASTON BEAULIEU, CHIRURGIEN-DENTISTE, RIMOUSKI, SERA ABSENT DE SON BUREAU DU 27 JANVIER AU 4 FEVRIER.

Vente

GRAND BALAYAGE !

RAJEUNISSEZ L'INTERIEUR DE VOTRE AUTOMOBILE DURANT CETTE VENTE D'AVANT INVENTAIRE

Tout est réduit de 20, 30, 40% et plus

Voyez combien vous économisez

HOUSSES d'automobiles

Rég. 36.95	Rég. 24.95	Rég. 19.95
29.45	**18.45**	**14.95**
Sara spun	Viscose	Plastique clair

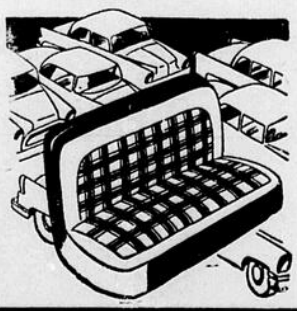

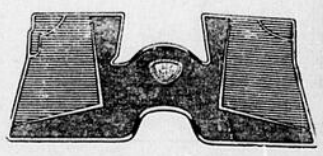

Nous voulons vider les tablettes et voir les murs nus

INSTALLATION GRATUITE !

Salon de l'Auto

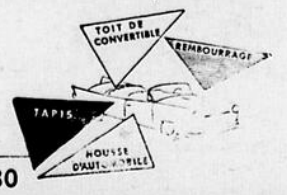

102, 1ère Rue - RIMOUSKI - Tél. 723-3380

MESSAGE DU

Comité de Recrutement Ch. de Commerce de Rimouski

M. Roger ALARY
président du comité

M. Aristide GIRARDIN
patron du comité

Le patron et le président du Comité de Recrutement invitent tous les membres de la Chambre de Commerce de Rimouski à enrôler un nouveau membre au cours de la Campagne de Recrutement ou à ramener un ancien membre qui aurait quitté la Chambre croyant q'il n'y avait plus de travail à faire.

Un projet ne se réalise pas seul. Il faut du travail, de la bonne volonté pour organiser notre région, afin qu'elle devienne le grand centre de distribution que favorise sa position géographique.

La Chambre de Commerce de Rimouski a beaucoup fait pour le développement du commerce entre les deux rives; les faits sont là pour le prouver; mais ce n'est pas le temps de s'asseoir, ce commerce ne se développera pas par lui-même; il faut continuer à le faire fructifier.

Votre comité de recrutement est en voie de formation et, la semaine prochaine, vous en connaîtrez les directeurs. Cependant, chacun des membres de la Chambre de Commerce de Rimouski fait partie du comité et a le devoir de faire sa part.

"Qui veut, peut..."

"La limite de nos possibilités réside en nous-mêmes".

Eloges de la Cour et du Barreau

La Cour Supérieure de Rimouski a rendu hommage à Me Lucien Sasseville qui a été terrassé à son travail.

Le juge Jean Blais, qui présidait le tribunal, a dit que Me Sasseville fut toujours un employé modèle, conscient de son devoir. Ce fut un de ces fonctionnaires, dit-il, sans lesquels la Justice ne pourrait s'exercer. Il ajouta que cet homme mérite que l'on s'arrête sur sa tombe. Le magistrat a offert ses condoléances à la famille du disparu.

Pour sa part, immédiatement à l'ouverture de la séance, le représentant de la Couronne, Me Charles-Alphonse Beaulieu, a dit la surprise qu'a causée la mort soudaine de Me Sasseville. Il laissa savoir que l'avocat a rendu de nombreux services à tout le monde et qu'il avait fait sa marque au sein du Barreau du Bas St-Laurent. Au nom de cette association, Me Beaulieu a rendu hommage au disparu et lui aussi a offert ses condoléances, au nom du Barreau, à sa famille.

Me Sasseville est mort subitement, mercredi après-midi, à son bureau au Palais de Justice, terrassé par une crise cardiaque. Il était âgé de 51 ans. On a observé une minute de silence en Cour Supérieure.

5,032 heures de service des Brigadiers de St-Robert

Les Brigadiers de St-Robert ont donné 1,747 heures de service à l'église, ils ont fait 90 sorties dont 78 au poste de secours. En tout, les 18 membres de la brigade ont donné de leur temps 5,032 heures de service.

Tous ceux qui veulent devenir ambulanciers sont les bienvenus; leur dévouement est très apprécié.

La 7e exposition industrielle de Mont Joli en préparation

M. Gilbert LEMIEUX, président

● M. Gilbert Lemieux, gérant de crédit chez Beaudet & Cie, de Mont-Joli, vient d'être élu président de la 7e Exposition Industrielle et Commerciale du Bas St-Laurent qui se tiendra à la fin de juin, à Mont-Joli.

Un groupe de délégués des Chambres de Commerce Junior et Senior, de Mont-Joli, se réunissait jeudi de cette semaine, pour le choix d'un nouveau bureau de direction.

Le président de l'Expo 61, M. Maurice Fiset, gérant de la Banque de Montréal, à Mont-Joli, remit son rapport et ses recommandations.

Les délégués suivants étaient présents :

Pour la Chambre Senior :

MM. Gilles Blais, Charlie Boutin, Marc-Aurèle Morissette, J.-Guy Thibodeau.

Pour la Chambre Junior :

MM. Gaétan Forget, Gilbert Lemieux, Herman Roy, Jacques St-Laurent.

Les responsables de chacun des comités seront choisis lors de la prochaine assemblée.

Cependant, au cours de cette réunion, on fit le choix du nouveau président. M. Gilbert Lemieux, gérant de crédit de Beaudet & Cie, fut élu à ce poste.

La grande expérience de M. Lemieux est reconnue au sein du mouvement des Chambres de Commerce. En effet, il fut tour à tour secrétaire, vice-président de la Chambre des Jeunes de sa localité, puis secrétaire et vice-président régional du Jeune Commerce du Bas St-Laurent et enfin président régional du Bas St-Laurent pour l'année 1960-61.

M. Lemieux est à l'emploi de Beaudet & Cie depuis 8 ans et agit comme gérant de crédit de cette compagnie depuis 3 ans.

THEME DE L'EXPO

Le thème de la prochaine exposition portera vraisemblablement sur l'agriculture.

Elus à l'A.P.I.

M. Jacques Brillant, de Rimouski, qui a été élu délégué au bureau des gouverneurs de l'A.P.I.

M. Jules Soucy, de Chemin-du-Lac, a été élu au même titre.

Les éleveurs de moutons voudront bien tenir compte du fait que la consommation de viande d'agneau s'est accrue de 20% au Canada, cette année.

Préparation au CARNAVAL à Mont-Joli

Lors d'une assemblée de l'exécutif du Jeune Commerce de Mont-Joli, deux nouveaux directeurs furent élus, MM. Fernand Dionne, vice-président, et Albert Leblond, directeur.

Les organisateurs du carnaval sont tous décidés à en faire un succès sans précédent.

Cette année, le thème du carnaval est : "Carnaval pour les jeunes".

Le carnaval '62 débutera le 2 mars pour se terminer le 6. Chaque participant prendra une part de récréation à toutes les manifestations qui se dérouleront dans une franche gaieté.

L'HOMME
AVERTI

sait que seule l'assurance-vie peut lui créer une succession — immédiatement — et que la Sun Life du Canada lui offre le meilleur service et les plans de police les plus à jour.

Paul Duval
24 Cathédrale
Rimouski
Tél. : bur. : 723-9201
rés. : 723-7222

Je représente la Compagnie d'assurance-vie Sun Life du Canada. Nos plans modernes peuvent être adaptés à vos propres besoins. Puis-je avoir l'occasion de vous exposer quelques-uns de ces plans? Sans obligation, évidemment.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

En l'absence de ses parents

Marjolaine Gagné, 2 ans, meurt dans un incendie, à Ste-Luce

Son père subit des brûlures

Une fillette de 2 ans, Marjolaine, fille de M. et Mme Gérard Gagné, de Sainte-Luce, a péri dans les flammes qui ont détruit la demeure de ses parents, dimanche après-midi.

La tragédie est survenue vers 2 h 30. M. et Mme Gagné étaient allés chez le voisin pour quelques minutes avec trois de leurs cinq enfants, tous en bas âge. Ils avaient laissé à la maison Marjolaine, 2 ans, et Nelson, 3 ans, qui dormaient.

A un moment donné, des enfants qui jouaient dehors vinrent avertir les parents que le petit Nelson était sorti de la maison en pleurant. On ne savait pas encore que le feu était à l'intérieur. En vitesse, les époux Gagné se rendirent chez eux. Tout l'intérieur était en feu et la maison remplie d'une épaisse fumée.

M. Gagné subit de sérieuses brûlures au visage en tentant de sauver la petite Marjolaine qui était demeurée à l'intérieur. Les efforts du père éploré furent vains. A cet endroit du village, il n'y a presque pas d'eau. Durant des heures, la famille Gagné vécut le drame de voir, impuissante, sa demeure flamber, la petite Marjolaine à l'intérieur. Ce ne fut que le lendemain matin que l'on trouva dans les cendres le corps calciné de l'enfant.

Tout est perdu

Rien n'a pu être sauvé du désastre; en plus de la perte d'un membre, la famille Gagné se retrouve aujourd'hui seulement avec les vêtements qu'ils portaient dimanche après-midi. Le père et la mère et leurs quatre enfants se sont réfugiés chez des parents dans le village.

Déjà l'on parlait de faire une corvée pour reconstruire la maison détruite de fond en comble. Des hommes se sont même mis au travail pour équarrir le bois de charpente.

On ne connaît pas la cause de l'incendie qui s'est communiqué à toute la bâtisse en un rien de temps.

15e anniversaire du Richelieu-Mont-Joli et installtaion du président Phil. Lavoie

Dimanche, le 21 janvier, à l'hôtel Commercial, de Mont-Joli, avait lieu le souper mixte d'intronisation du nouveau président, M. Phil. Lavoie, du club Richelieu de Mont-Joli, pour l'année 1962, en remplacement de M. Marcel Desrosiers, président sortant de charge.

Par la même occasion, on fêtait le 15e anniversaire de fondation du club.

Plusieurs membres des clubs Richelieu de l'extérieur, tels que Rimouski et Matane, s'étaient joints aux Mont-Joliens, ainsi qu'une délégation rotarienne locale.

A la fin du souper, M. le notaire Jean-Marie Gagnon présenta le panégyrique des 15 premiers présidents du club. Le Richelieu Albert Levasseur présenta la santé des dames. On termina par une veillée sociale.

On aperçoit, sur la photo : Mme Robert Fournier, M. André Leroux, président du Richelieu de Rimouski; M. Emilien Morissette, député de Rimouski aux Communes; Mme Marcel Desrosiers, M. Phil. Lavoie, nouveau président, de Mont-Joli; Marcel Desrosiers, Mme Phil. Lavoie, Dr R.-A. Lepage, président-fondateur et maire de Mont-Joli; Mme André Leroux, le Dr Fournier, président du Richelieu de Matane.

(Photo Baudoin Roy)

L'organisme le plus important : une Chambre de Commerce

Nos localités comptent, de nos jours, de multiples organismes qui ont tous un champ d'action bien défini. On nous permettra de rappeler, cependant, qu'une Chambre de Commerce est l'organisme le plus important de tous.

•

Rimouski s'affirme, de plus en plus, comme la métropole du Bas St-Laurent. C'est une situation de fait qu'on ne peut méconnaître et qui n'a pas raison de donner lieu à des rivalités de clocher. Rimouski doit donc posséder une Chambre de Commerce dynamique.

Cette semaine, s'ouvre la campagne de recrutement annuelle de la Chambre de Commerce Senior. C'est donc l'occasion pour nos hommes de toutes professions de joindre les rangs du plus important organisme de la ville. Habituellement, l'on dit qu'une Chambre de Commerce bien vivante doit compter environ 2% du chiffre de la population dans ses rangs. La population du Grand Rimouski étant de 24,000 âmes, la Chambre de Commerce devrait donc compter 480 membres.

Après une période de quatre ou cinq ans d'intense activité, il semblait, l'automne dernier, que la Chambre de Commerce connaissait une période de léthargie. Heureusement, la Chambre est dirigée par un président qui n'admet pas les demies mesures. L'organisme a donc repris sa vigueur des beaux jours et on anticipe que la campagne de recrutement lui apportera du sang neuf précieux.

•

Une Chambre de Commerce exerce une influence considérable à tous les paliers. C'est véritablement un chien de garde qui tient en éveil sur tous les problèmes d'actualité pouvant affecter la vie d'une localité ou d'une région.

•

On a actuellement une idée de l'influence que peuvent jouer les Chambres de Commerce quand on considère l'ampleur que prend "l'opération liberté" lancée par la Chambre de Commerce canadienne qui groupe 850 Chambres affiliées. Cette campagne d'opinion veut démontrer les avantages de notre mode de vie fondé sur la liberté qui a fait la prospérité et le bien-être du Canada.

•

Dans son milieu, une Chambre de Commerce tend toujours à promouvoir les intérêts économiques, sociaux et culturels de toute la population. Elle épouse les causes communes et travaille à leur solution.

Si l'on considère qu'une Chambre de Commerce groupe l'élite de la population active d'une localité, on peut la considérer comme le creuset où s'exprime l'opinion publique sur les grands problèmes de l'heure. La méthode des Chambres de Commerce est bien connue. En effet, la solution des problèmes commence dans l'étude. Voilà pourquoi les comités sont l'épine dorsale de la Chambre, le laboratoire où s'amorce la solution des conflits et la réalisation des rêves communs. Du comité, le travail passe à l'assemblée générale où l'élite fait front commun autour des causes à défendre.

•

Une revue rapide ne manque pas de nous impressionner sur l'ampleur du travail réalisé par la Chambre de Commerce de Rimouski. On mesure bien l'influence de l'organisme, par ailleurs, quand on considère vers quelle solution heureuse a conduit tout le travail fait pour améliorer nos modes de transport.

Mais le travail n'est jamais fini. Ainsi, même si les projets préconisés par la Chambre de Rimouski pour un port de mer à Pointe-au-Père et la mise en service d'un traversier sont réalisés, le Comité des Ports s'attaque à la solution de d'autres problèmes; il préconise des améliorations nécessaires au port, l'aménagement d'un bassin de mouillage et de radoub à Rimouski-Est, la publication d'un pamphlet de promotion sur la zone portuaire, etc.

Dans le domaine du transport routier, on connaît bien le travail de la Chambre de Rimouski sur la route Trans-Canada, sur le tronçon Rimouski-Cabano. C'est encore la Chambre qui a présenté un mémoire sur l'amélioration de l'industrie touristique et qui recueille les fonds pour entretenir les chemins d'hiver après avoir obtenu une aide plus large du gouvernement provincial dans ce domaine.

Les problèmes d'éducation retiennent particulièrement l'attention de la Chambre de Commerce, cette année. Ainsi, la conservation de notre Institut de Marine fait l'objet de mémoires et de démarches multiples. La Chambre exposera aussi nos problèmes d'éducation devant la Commission Parent en même temps que d'autres organismes dont elle s'est assuré la collaboration.

Le développement industriel est une préoccupation dominante de notre Chambre de Commerce. Cette année, les efforts portent sur la publication d'un inventaire qui sera un outil de promotion de la petite industrie. Par ailleurs, le commerce a fait le sujet d'une enquête qui contribuera à améliorer le magasinage.

L'incidence de l'agriculture sur la vie économique amène aussi la Chambre à se préoccuper de ce secteur et en particulier de la production des patates et des oeufs et de leur mise en marché. Une société horticole est aussi préconisée.

Un comité des affaires publiques apporte aux autorités municipales une contribution précieuse. Il faut aussi noter le bel esprit de coopération qui existe entre le conseil de ville et la Chambre.

Une Chambre de Commerce ne se satisfait jamais de ses réalisations, car toujours de nouveaux problèmes sont portés à son attention. Ainsi, la Chambre de Rimouski a du pain sur la planche pour occuper toutes les bonnes volontés.

•

Souhaitons que la présente campagne de recrutement apporte à la Chambre un important contingent de nouveaux membres. Il importe, en effet, que tous les hommes de Rimouski qui ont une certaine influence la mettent au service du principal organisme de la localité. Ceux qui refusent d'apporter leur contribution faillissent à leur devoir et ils ne pourront sans rancune bénéficier d'avantages qui leur viendront grâce à la Chambre de Commerce à laquelle ils n'auront pas participé.

Plus que jamais, l'heure est à la solidarité et à l'esprit de groupe.

Jean-Paul LEGARE.

Pour relever le niveau d'instruction dans le milieu rural

Multiplions les écoles secondaires Formons des maîtres à l'esprit rural

Le Comité d'Etude sur l'Enseignement Agricole et Agronomique, dans un rapport qu'il présentait au gouvernement provincial, dit qu'il ne peut que constater et déplorer, après tant d'autres, d'une part, que le niveau moyen d'instruction soit si bas et la fréquentation scolaire si courte surtout en milieu agricole et rural, et d'autre part, qu'il y ait défaut de coordination, de cohésion et d'unité entre les divers paliers de l'enseignement.

Insuffisance de l'école du rang

Les suggestions au sujet de l'enseignement agricole et rural concernent les niveaux primaire, secondaire et normalien.

Le rapport est d'avis qu'en général, il est d'une impérative urgence de remplacer l'école du rang par l'école centrale, estimant que l'école du rang, aujourd'hui, n'a pas sa place dans notre société. Son action est inefficace et les professeurs refusent catégoriquement d'enseigner dans ces écoles. Il est difficile d'y faire une bonne sixième année, et la septième année est presque inaccessible, dit le rapport.

Le Comité suggère de réaliser la centralisation des écoles sur le plan paroissial et pour cela, unifier les commissions scolaires. "Un assouplissement de la législation faciliterait les choses".

Et, dit le rapport, l'organisation des loisirs s'intègre naturellement à l'école tout comme l'éducation des adultes.

Ecoles secondaires

Le Comité poursuit : "La formation d'écoles secondaires régionales doit être poussée et encouragée par tous les moyens possibles. Des normes réalistes et obligatoires devraient être fixées pour l'établissement de ces écoles".

"Pour réussir, il faudra intensifier l'éducation de la population, afin que l'esprit de clocher disparaisse, et faciliter ainsi l'établissement des écoles régionales aux endroits les plus propices".

L'étude de la question a démontré que les instituteurs et les institutrices des centres ruraux devraient recevoir une meilleure formation et bénéficier de meilleures conditions de travail, avec une classe à division unique, des traitements plus convenables, etc.

Ecoles normales

A l'école normale, il faut des professeurs compétents en pédagogie et en agriculture, pour enseigner l'agriculture, des agronomes de préférence.

Et c'est pourquoi le Comité est d'avis que les professeurs actuels de la première à la neuvième année devraient suivre pendant les vacances, des cours de perfectionnement ou de for-

(Suite à la page 5)

L'ECHO

Publié par :
L'Echo du Bas St-Laurent Inc.
160-B, rue St-Germain — RIMOUSKI
C. P. 110

Membre de "Audit Bureau of Circulation" (ABC).
Membre de l'Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada.
Membre de Canadian Weekly Newspapers Association (C.W.N.A.).

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Administrateur : Jean-Paul Legaré
Abonnement : Canada : $3.00;
Autres pays : $3.50

Que penser des changements que réclame l'opinion publique en matière d'EDUCATION?

Une publication de la Conférence canadienne sur l'éducation recommande la précaution avant d'apporter quelque changement que ce soit dans notre programme d'enseignement.

Les pressions de l'opinion publique ont déjà livré accès à des commerçants de l'enseignement (certains les appellent des théoriciens) qui sont venus faire adopter toutes sortes d'innovations, lit-on dans cette brochure de 58 pages, intitulée "Les recherches en éducation", et qui vient à peine de paraître.

Il s'agit de la septième d'une série de neuf études publiées surtout afin de documenter les quelque 2,000 personnes qui doivent participer au grand congrès national sur l'éducation, à Montréal, en mars prochain.

Le Dr C.P. Collins, directeur de la recherche pour l'Association canadienne d'éducation, écrit aussi, en avant-propos, au sujet de l'opinion publique, qu'elle a l'inconvénient de ne disposer, en réclamant des réformes, d'aucun moyen automatique de commander ou d'orienter ces changements, ni de juger si ceux qui paraissent les plus demandés sont les meilleurs.

J'ai bien l'impression, écrit M. Collins, que la plupart des Canadiens souhaitent une réforme de notre programme d'enseignement.

"Certains souhaitent un enseignement plus sévère, un retour aux règles fondamentales, des cours de natation, pas de fantaisies; d'autres veulent un allongement de la journée scolaire, de meilleurs commissaires d'écoles, de meilleurs instituteurs, moins de matière au programme d'enseignement, des cours de russe ou de chinois, de physique nucléaire et de statistique.

"De telles réformes sont bonnes en soi puisque c'est à peu près la seule façon dont l'enseignement peut éviter de trop s'écarter de l'évolution des cadres sociaux et politiques du Canada".

Après avoir fait sa mise en garde contre les pressions de l'opinion publique, l'auteur dit que l'on peut considérer ces pressions comme un facteur dynamique qui suscite et encourage le changement ,mais que la recherche demeure le facteur qui peut l'orienter et lui donner une forme.

"Avant de décider si un changement est nécessaire, quelle orientation il doit prendre, et comment il influera sur l'ensemble de son établissement, l'administrateur scolaire doit pouvoir se renseigner aussi complètement que possible sur la nature du problème, doit en comprendre les conséquences probables et prévoir la mesure dans laquelle les conséquences peuvent prendre un tour inattendu".

Pour protéger ses consommateurs, l'Hydro-Québec impose un compte de $14,350 à Rimouski

Dans une lettre qu'il adressait au maire de Rimouski, le 31 juillet 1961 (et que nous reproduisons ci-dessous), le président de la Commission Hydroélectrique de Québec laissait entendre qu'il était impossible de changer le tracé d'une ligne de transmission passant au Sud de la ville de Rimouski.

M. Jean-Claude Lessard expliquait alors que le tracé avait tenu compte des besoins d'expansion de la ville de Rimouski et qu'il avait été établi à l'endroit jugé le plus économique.

Quelques mois après, toutefois, l'Hydro-Québec se rendait aux revendications de la ville de Rimouski et acceptait de changer le tracé de la ligne de transmission.

Toutefois, afin de ne pas surcharger les consommateurs de l'Hydro-Québec, la Commission imposait à la Ville de Rimouski de payer les frais du déplacement de la ligne, soit la somme de $14,350.00.

Il nous paraît inconcevable qu'on impose cette charge à la Ville de Rimouski pour des travaux qui, même s'ils sont faits à sa demande, ne sont pas sur son territoire. Par ailleurs, sait-on que $14,350.00 c'est presque le montant qu'a coûté à la Ville de Rimouski tout le plan d'urbanisme directeur.

Voici donc la lettre suave de M. Lessard qui refuse de modifier le tracé de la ligne de transmission :

Commission Hydroélectrique de Québec

Le 11 juillet 1961

Ville de Rimouski,
Rimouski,
P. Qué.
Att : M. Maurice Tessier,
maire.

RE : Ligne de Transport d'énergie électrique Chaudière-Les Boules

Monsieur, le maire,

Pour faire suite à votre lettre datée du 22 juin 1961, à l'honorable René Lévesque, Ministre des Ressources Naturelles, il me fait plaisir de vous transmettre les informations suivantes, lesquelles m'ont été fournies par la sous-division de transmission qui a vu à l'étude de la ligne ci-haut mentionnée.

Le tracé a été choisi avec l'aide d'une photographie aérienne, en prenant en considération le point de vue économique sans oublier la facilité de construction et l'accessibilité pour l'entretien futur.

Au sud de la ville de Rimouski, il a fallu que le tracé soit à une certaine distance de celle-ci, afin de prévoir pour le développement futur, c'est pourquoi la ligne de transmission passe à au moins un mille de la dernière maison située dans la partie sud de Rimouski. Pour une certaine distance la ligne de l'Hydro-Québec suit parallèlement la ligne de transmission de la compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent, afin de limiter les inconvénients causés par une ligne de transport d'énergie électrique.

S'il fallait changer le parcours de notre ligne et passer au sud des pylônes de communication de la Quebec Telephone Co. Ltd., nous traverserions dans la direction est, une série de montagnes occasionnant une augmentation dans le coût des travaux; s'il fallait éviter ces montagnes nous aurions à ajouter différents pylônes d'angles occasionnant de la même façon une augmentation dans le prix de la ligne.

Comme cette ligne doit être construite le plus tôt possible, l'enregistrement du droit-de-passage doit être complété incessamment et des soumissions publiques ont été demandées pour la fabrication des pylônes d'acier, en tenant compte du tracé actuel.

Un changement amènerait une nouvelle étude d'au moins quatre à cinq milles de chaque côté de la ville de Rimouski occasionnant une perte énorme de temps, tout en changeant la question d'enregistrement et de soumissions publiques.

Nous croyons sincèrement M. le Maire, que l'emplacement de la ligne vous laisse suffisamment de terrain pour votre futur plan d'ensemble du Grand Rimouski, pour nombre d'années à venir et nous sommes assurés que les raisons stipulées vous permettront de comprendre que le tracé actuel a été choisi en tenant compte des besoins des différentes municipalités, sans oublier que le coût de construction pour l'Hydro-Québec se reflète sur le taux d'électricité payé par le consommateur.

Sincèrement vôtre,

Jean-Claude Lessard,
Président,
Administration.

c.c
M. Jean-V. Dufresne,
Secrétaire particulier,
Ministère des
Richesses naturelles.

Ste-Luce

M. et Mme Rodrigue Castonguay étaient en promenade à Québec, chez M. et Mme Roger Racine.

M. et Mme Francis Hameury, de Montréal, étaient en visite chez M. et Mme Alphonse Burton.

Mlle Yvette Lévesque, de retour d'un séjour à Montréal, chez ses parents, M. et Mme Lévesque.

Mlle Nicole Pouliot, de Forestville, en vacances chez ses parents, M. et Mme Alfred Pouliot.

MM. et Mmes Wellie Soucy, Roger Perreault, de Montréal; Ghislain Soucy, Jean-Yves Soucy, de La Rédemption, et M. Lionel Soucy, de Forestville, étaient en promenade chez M. et Mme Xavier Drapeau.

M. et Mme Hervé Gagné, leurs enfants Lise et Johanne, et Mlle Marthe Bouillon, de Québec, étaient en visite chez MM. et Mmes Jean-Eudes Bouillon et Isaïe Bouillon, de Rimouski.

Mlles Clémence Aubut, de Matane, et Denise Picard étaient de passage chez des amis.

MM. Jean-Marc Bouillon, étudiant à l'Institut de Technologie, Lauréat Castonguay, à l'Institut de Marine, Carol Castonguay, étudiant à Sully, sont de retour à leurs études après avoir passé des vacances dans leurs familles.

Mlle Madeleine Racine est en promenade à Montréal.

M. et Mme F.-Xavier St-Laurent, en voyage d'affaires à Montréal. Mme St-Laurent se rendra à Mégantic pour visiter sa mère, Mme Mercier.

M. Léonard Lechasseur, de Hauterive, a passé les vacances des fêtes chez sa mère.

Mlle Clémence Aubut, de Matane, était l'invitée de Mme Jean-Marie Lechasseur.

St-Yves

Population
1,725 âmes, 320 familles.

Baptêmes
20 janvier, Francine-Marise, enfant de M. et Mme Wilfrid Dubé (Lucienne Théberge). Parrain et marraine, Claude et Denise Dubé, frère et soeur de l'enfant.

21 janvier, Joseph-Gérard-Richard, enfant de M. et Mme Léonard Marquis (Pierrette Richard). Parrain et marraine, M. et Mme Gérard St-Pierre, oncle et tante.

St-Robert

Baptêmes
14 janvier, Michel, fils de M. et Mme J.-Paul Pineault (Noëlla Meunier). Parrain et marraine, M. et Mme Christian Gagné, grands-parents.

21 janvier, Guylaine-Sylvie, fille de M. et Mme Roland Deschênes (Annette Côté). Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Deschênes, grands-parents de l'enfant.

21 janvier, Marie-Nathalie, fille de M. et Mme Philippe Proulx (Rolande Albert). Parrain et marraine, M. et Mme Albert Proulx, grands-parents de l'enfant.

21 janvier, Réjeanne-Suzanne, fille de M. et Mme André Berger (Jeanne d'Arc Bérubé). Parrain et marraine, M. Louis Bérubé et Mlle Gaétane Berger, oncle et tante de l'enfant.

N.-D. du S.-Coeur

Population
1,608 âmes, 315 familles.

Baptêmes
11 janvier, Marie-Line-Lucie, enfant de M. et Mme Gilbert St-Pierre (Fabienne Roy). Parrain et marraine, M. et Mme Camille Roy, grands-parents.

Sépulture
16 janvier, Réal Ouellet, 16 mois, enfant de M. et Mme Louis-de-Gonzague Ouellet, décède à l'hopital Ste-Justine et inhumé au cimetière paroissial du Sacré-Coeur, après la cérémonie de l'hymne des Anges.

St-Léon-le-Grand

Statistiques
Durant l'année 1961, nous avons enregistré, dans la paroisse, 66 naissances, 12 mariages et 11 sépultures.

Nouveau marguillier
Lors de l'assemblée annuelle des francs-tenanciers et des contribuables de la paroisse, M. Charles Ouellet a été nommé marguillier en remplacement de M. Léon Roy, sortant de charge. Le banc est donc occupé par M. André Imbeault, M. Louis Jacques et M. Charles Ouellet.

La Chambre de Commerce d'Amqui et son programme

- **Centre agronomique**
- **Parcs touristiques**
- **Réception de la télévision**
- **Plantation d'arbres**

A la réunion du bureau de direction, tenue mardi le 16 janvier, la Chambre de Commerce a complété son programme d'activités pour le reste du présent terme. Voici les principaux sujets discutés lors de cette réunion :

L'établissement d'un centre agronomique avec agronome et techniciens résidant à Amqui; la possibilité d'établissement d'un parc pour touristes est à l'étude depuis quelque temps. Vu le manque d'accommondations et les possibilités touristiques de notre région, il est devenu urgent que la vallée soit dotée d'un terrain de camping, pourvu des services d'eau et d'électricité, rencontrant les exigences du Conseil Provincial du Tourisme.

Une étude est également faite en vue d'apporter une solution au problème de la télévision. A l'heure actuelle, la majorité des téléspectateurs n'ont pas un service satisfaisant des postes desservant la région. A certains endroits la réception est pratiquement nulle.

L'embellissement de la ville retient aussi l'attention de la Chambre. Il a été discuté de préservation des arbres déjà existants et de l'opportunité d'en planter de nouveaux. L'établissement de parcs de repos est aussi envisagé. Des endroits propices sont envisagés pour l'aménagement de tels parcs.

La Chambre s'occupera d'établir des contacts avec une compagnie de transport en vue d'établir un entrepôt avec bureau pour l'accommondation de la clientèle de la région.

La compilation des événements d'intérêt régional sera faite pour servir à la préparation d'un calendrier touristique par la Chambre Régionale.

St-Anaclet

Va-et-vient
M. Serge Julien, de passage chez ses soeurs Mmes Roland Banville, de Hauterive, et Jacques Lachance, de Baie-Comeau.

Mlle Bibiane Julien, é.g.b., à l'hôpital de Hauterive, en promenade chez sa mère, Mme Odile Julien.

DECES DE M. WILFRID TREPANIER de Montréal

A Montréal, le 22 janvier, est décédé, à l'âge de 68 ans et 9 mois, M. Wilfrid Trépanier. Il était le père de M. Jean Trépanier, de Sacré-Coeur.

Son service aura lieu vendredi, à Ville St-Laurent, Montréal.

Pour relever...

(suite de la page 4)

mation générale comportant une teinte agricole plus prononcée. Ces cours devraient être sanctionnés par des crédits et des suppléments de salaire.

L'orientation est devenue une chose absolument nécessaire en raison des options nombreuses qui se présentent à l'enfant à la fin de son cours primaire. Il importe, dit le Comité, de mettre un tel service d'orientation à la disposition de la jeunesse rurale.

VENEZ VOIR

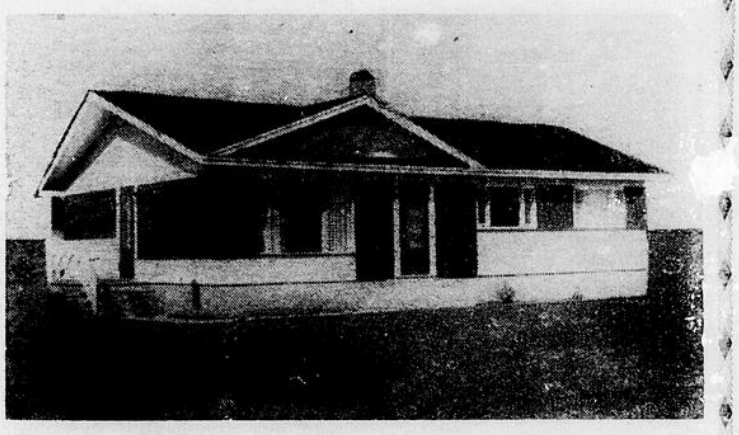

LA PARADE DE MAISONS-MODELES DU PLAN D'HABITATION LEVESQUE INC.

2e rue, à Rimouski-Est

- Elle comprend cinq maisons de modèles différents.
- Il y a certainement un modèle qui répondra à vos besoins.
- Venez constater par vous-mêmes, de la qualité que nous vous offrons à des prix AUSSI AVANTAGEUX.

POUR INFORMATIONS : Signalez 723-6376

POUR UNE QUALITE SUPERIEURE, CONSULTEZ LE :

Plan D'HABITATION LEVESQUE INC.

ANTONIO LEVESQUE, président — 65, Ave Desjardins — STE-AGNES

Décès de Mme A. Rioux

de St-Simon

Une famille avantageusement connue de St-Simon a été cruellement éprouvée par la mort de Mme Alphonse Rioux (Aimée Hammond) décédée à l'hôpital St-Joseph, de Rimouski, le 2 janvier, à l'âge de 78 ans et 9 mois.

Mme Rioux, chrétienne charitable et dévouée, était estimée de tous ceux qui la connaissaient. Ils étaient unanimes à dire qu'elle possédait un don de soi, une générosité peu ordinaire. Elle faisait partie des Dames de Ste-Anne.

C'est M. le curé Ernest Lepage qui présidait à la levée du corps et qui officiait à la messe des funérailles, assisté de MM. les abbés Paul Desjardins, professeur au Séminaire de Rimouski, et Norbert Roussel, vicaire à Trois-Pistoles.

La croix, qui précédait le cortège funèbre, était portée par M. Alphonse Nicole maire de la paroisse. Portaient le cercueil, MM. Charles-Eugène Lévesque, Eddy Thibault, Damase Lavoie, Camille Beaulieu, André Boucher, Roger Caron, tous de St-Simon.

Mme Rioux laisse dans le deuil, outre son époux, M. Alphonse Rioux, cinq fils et sept filles : MM. Israël Rioux, Lots-Renversés, Jean, Gustave et Alphonse Rioux, de St-Emile d'Auclair; Albert Rioux, de St-Simon; Mmes Alfred Caron (Jeanne), Cyprien Bélanger (Marianne), Lionel Proulx (Rose-Aimée), Georges Proulx (Rose-Anna), de Rimouski; Charles-Eugène Gagnon (Marie), de Hauterive; André Caron (Ernestine), de Mont-Joli; Léonard Caron (Lucie), de St-Eugène; ses brus : Mmes Israël Rioux (Adèle Dubé), Jules Frenette (Rosanna Michaud), Vve Charles Rioux (Jeannette Gagnon), Vve Joseph Rioux (Antoinette Gagnon), Jean Rioux (Georgianne Pelletier), Gustave Rioux (Irène Pelletier), Alphonse Rioux (Madeleine Lafrance), Albert Rioux (Maria Dévost); son gendre, M. Antoine Pelletier de Trois-Pistoles.

Elle laisse aussi 96 petits-enfants, 17 arrière-petits-enfants, ainsi que ses soeurs : Mmes Fabien Roy (Anny Hammond), de Rimouski; Alfred Otis (Marie Hammond), de St-Damase; un frère M. Louis XVI Hammond, de Mont-Joli; ses beaux-frères et belles soeurs : Mmes Vve Napoléon Hammond (Alphonsine Brillant), Vve Armand Hammond (Clarina Bélanger), de Trois-Rivières; Jean Hammond (Célestine Roy), de St-Quentin, N.-B.; Vve Joseph Hammond (Marie-Louise Brillant) Windsor, Ont.; MM. et Mmes Elisée Landry, de St-Honoré; Paul-Emile Beaulieu, de St-Mathieu; Auguste Rioux et Joseph Rioux, de St-Simon; Philias Rioux, Philippe Rioux, Eugène Rioux, de St-Fabien, et Charles Rioux, d'Amqui, ainsi que de nombreux autres parents neveux, nièces, cousins cousines et amis, dont un grand nombre s'étaient joints à la famille pour aller rendre un dernier témoignage d'estime à la défunte et à sa famille.

La quête durant le service fut faite par Mmes Irenée Belzile et Aimé Marquis.

L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Simon, le 5 janvier, et la direction des funérailles avait été confiée à la Maison Albert Thibault, de St-Simon.

Nos sympathies à la famille.

Funérailles de Mme A. Proulx

de St-Anaclet

Le 16 décembre 1961, est décédée, à l'hôpital de Rimouski, Mme Arthur Proulx, née Juliette Pineau. Mme Proulx, citoyenne de St-Anaclet, était âgée de 67 ans.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants : Rév. Mre Marie de Ste-Juliette, r.s.r., de St-Louis du Ha ! Ha !; Mmes André Albert (Yvonne), de Mont-Joli; Jean-Marie Lavoie (Anne-Marie), de St-Anaclet; Joël Lavoie (Béatrice), de Ste-Luce; MM. Adelme, de St-Anaclet; André, de Montréal; Charles-Auguste et Joseph, de St-Anaclet; ses gendres et brus : Mmes Adelme Proulx (Thérèse Ross), Joseph Proulx (Jeanne d'Arc Picard), MM. A.-Albert Thibault, J.-Albert Beaulieu, Joël Lavoie et Jean-Marie Lavoie; son frère, M. Louis Pineau, de Boston; ses petits-enfants : Thérèse, Claudette, Carmen, Pierrette, Micheline, J.-Marc et Normand Thibault; Claire, Murielle, Raymond, Serge et Joceiyn Beaulieu, Marc-André, Suzanne, Jean-Pierre et Françoise Lavoie, Jacques, Robert, Normand, Gaston, Michel, Gérard, Louise et Monique Proulx, Carol, Gaétan, Daniel et Langis Lavoie; ses beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Joseph Gagnon, de Ste-Luce; Mme Joseph Bond, de Lucerville; Mme Isidore Gagnon, de Sayabec; MM. et Mmes Philippe Proulx, de Ste-Luce, Jean-Baptiste Proulx, de St-Anaclet, Philippe Desjardins, de St-Anaclet; la Rév. Mère St-Anaclet-Marie, des Filles de Jésus, de Sacré-Coeur.

Le service a été chanté, le 20 décembre, en l'église de St-Anaclet, par M. l'abbé Alfred Bérubé, curé de l'endroit, qui présida aussi la levée du corps.

Portaient la croix, M. Georges-Emile Lavoie, et le cercueil, MM. Aurèle Proulx, Maurice Proulx, Adéodat Gagnon, Pierre Gagnon, Adéodat Ruest, Ernest St-Laurent; la bannière, MM. Jos. Lavoie et Philémon Côté. Mmes Fernand Heppell, Jos. Lavoie, Raoul Rioux et Fulgence Deschênes tenaient les rubans.

A part les parents nommés ci-haut, dont la plupart ont assisté aux funérailles, mentionnons M. Louis Pineau, de Boston; M. et Mme Alphonse Vignola et Mme Joseph Lepage, de Napierville; M. et Mme Alcide Vignola, de Rimouski-Est; Me Alphonse Chassé, de Rimouski; Mme Fernand St-Laurent, de Rimouski-Est; Mme Antonio Lavoie, de Rimouski-Est; M. et Mme Antoine Harvey, Mlle Yolande Harvey, de Ste-Jeanne d'Arc; Mme Isidore Gagnon, M. et Mme Adéodat Gagnon, de Sayabec; M. Antoine Proulx, Mlle Lucille Proulx, de Rimouski-Est; M. et Mme Hector Banville, de Rimouski; M. Edmond Pineau, MM. Aubert et Thuribe Pineau, de Sacré-Coeur.

SURVEILLONS CES ZONES EN HIVER

La saison actuelle est remplie d'imprévus qui constituent un réel danger pour les véhicules-automobile. Par exemple, les caprices du climat font que les effets du gel ne sont pas les mêmes partout, et que nous trouvons des secteurs de glace à l'entrée des ponts et ponceaux, et aux environs des courbes ombragées. Le Comité Provincial de la Sécurité Routière (Prudentia) nous met en garde aujourd'hui contre ces caprices de la gelée qui assèche la route en certains endroits, mais qui, par contre, forme des miroirs de glace dans les courbes, les entrées des ponts et les endroits où la montagne projette ses ombres.

Funérailles de M. l'abbé E. Mercier

En la chapelle du Petit Séminaire de Rimouski, à 9 h. 30, le 20 janvier, Son Ex. Mgr C.-E. Parent, archevêque, officiait à la messe des funérailles de M. l'abbé Ed. Mercier, prêtre doyen du clergé du diocèse de Rimouski, décédé à l'âge de 88 ans, à Mont-Joli. Son Excellence avait comme prêtre assistant Mgr Antoine Gagnon, supérieur du Petit Séminaire; les diacres d'honneur étaient M. l'abbé L.-Pierre Bernier, curé de St-Fabien, et le Rév. Père Philippe Mercier, des Pères du St-Sacrement; les diacres d'office étaient MM. les abbés Robert St-Pierre et Marius Lepage. La translation des restes mortels avait été présidée par le Rév. Père Ph. Mercier, p.s.s., vendredi, à la chapelle du Séminaire.

Assistaient au choeur : Mgr J.-Eudore Desbiens, P.A., V.G.; Mgr Lionel Roy, P.D.; le Rév. Père Ad. Poulin, C.S.V., assistant provincial; M. le chanoine René Roy, procureur à l'archevêché; MM. les chanoines Ludger Harvey, aumônier de la maison provinciale des Frères du Sacré-Coeur; Zénon Soucy, curé du Bic; Raoul Thibault, du Séminaire; Léo Bérubé, de l'Archevêché; Philippe Langlois; MM. les abbés Guillaume Dionne, procureur au Séminaire; Léo Lebel, économe au Séminaire; Gérard Plourde, infirmier au Séminaire; Patrice Gallant, curé de St-Robert Bellarmin; Elphège Bouchard, curé de Nazareth; Grégoire Bélanger, Marc Lebel, Euclide Ouellet, J.-Yves Leblond, Georges Beaulieu, Charles Morin, Pierre Sirois, Gustave St-Pierre, Emile St-Pierre, Jacques Morisset, Rodier Voisine, Noël Bélanger, Emilien Gagnon, A.-A. Dechamplain, professeurs au Séminaire; M. l'abbé Ludger Rioux, préfet des études; M. l'abbé Pascal Parent, directeur du Pavillon de Philosophie; M. l'abbé Léonard Parent, aumônier à l'hôpital St-Joseph; MM. les abbés Nive Voisine, Ed. Courcy, Gérard Lahaye, Euclide Dubé, M. Griffin et Jean-Marc Gendron, vicaire à St-Fabien; le Rév. Père Réal Mathieu, du sanatorium de Mont-Joli, et plusieurs autres qui avaient pris place dans la nef.

M. l'abbé Ed. Mercier était né à Rivière-du-Loup, le 14 décembre 1873, fils de feu M. Herménégilde Mercier et de dame Eugénie Lebourdais. Il avait fait ses études à l'Ecole Normale de Québec, incorporée au diocèse de Rimouski, le 22 août 1986; il fut ordonné prêtre à Québec, le 22 décembre 1899; il fut vicaire à Grande-Rivière, à St-Anaclet, à St-Octave, à St-Hubert, à Ste-Anne-des-Monts, à N.-D.-du-Lac, à St-Eusèbe, assistant-curé à Cabano en 1921. Il a fait du ministère à St-Juste-du-Lac quelques mois; nommé aumônier des Rév. Frères de Notre-Dame-des-Champs, à Sully, le 2 octobre 1924, puis à Squatteck et à Sully où il prend sa retraite; puis il se rend à la Maison de Charité de N.-D. du Sacré-Coeur pour se retirer, puis au sanatorium de Mont-Joli, où il décéda.

Le défunt laisse une soeur, Mlle Estelle Mercier, de l'Islet; un frère M. Philippe Mercier, ex-député de Trois-Rivières; un neveu, le Rév. Père Philippe Mercier, p.s.s.; des nièces, Mmes Adélard Godbout et Jos.-Albert Rioux.

La maison funéraire Bissonnette & Frère avait la direction des funérailles. L'inhumation eut lieu au cimetière du Séminaire de Rimouski, samedi, le 20 janvier.

Nos condoléances au clergé et à la famille du défunt.

Funérailles de M. I. Bellavance

En l'église de Ste-Cécile du Bic, le 15 janvier, ont eu lieu les funérailles de M. Irenée Bellavance, décédé à l'âge de 71 ans et 10 mois, le 11 janvier.

M. le chanoine Soucy officiait à la messe des funérailles; il avait aussi présidé à la levée du corps.

La croix, qui précédait le cortège funèbre, était portée par M. Bernardin Bellavance; le cercueil était porté par MM. Alex. Voyer, Pierre Roy, Dominique Lavoie, Vital Roy, Jean Roy et Antonio Parent.

Le défunt laisse son frère, M. Placide Bellavance, de Québec; ses soeurs Mme Ernest Rioux (Hedwidge), Mme Fortunat Plourde (Mary), du Bic; Mme Louis-Philippe Bélanger (Blanche), de Québec; ses belles-soeurs Mme Ernest Bellavance, de Sayabec, et Mme Placide Bellavance, de Québec.

On a remarqué une foule nombreuse de parents et d'amis qui s'étaient joints à la famille pour rendre un dernier témoignage d'estime au défunt.

La Maison Bissonnette & Frère, représentée au Bic par M. A. Chénard, avait la direction des funérailles qui eurent lieu au cimetière paroissial.

Nos condoléances à la famille.

Funérailles de M. J.-B. Morency

de Trois-Pistoles

A la suite d'une longue maladie est décédé, à l'hôpital Ste-Foy, le 17 janvier, à l'âge de 58 ans et 8 mois, M. Jean-Baptiste Morency, qui résidait ces dernières années à Baie-Comeau.

Il laisse dans le deuil, ses frères MM. Omer, Delphis, Joseph-Cyrice, Charles et Edmond Morency; ses soeurs Marie-Louise, Léda et Cécile; son beau-frère, M. Paul Pelletier.

Le service fut chanté en l'église Notre-Dame-des-Neiges, de Trois-Pistoles, par le Rév. Père Charles-Eugène Lavoie, rédemptoriste, de Ste-Anne de Beaupré. L'absoute fut faite par Mgr Louis-David Rioux, p.d., curé de la paroisse. MM. les abbés Louis-Maurice Roy et Norbert Roussel agissaient comme diacre et sous-diacre.

La dépouille mortelle était portée par MM. Charles-Eugène D'Amours, Charles-Henri Rioux, Raynald Pettigrew, René Delisle, Armand Lévesque et Charles-Eugène Morency. Le porteur de la croix était M. Jean-Charles Pettigrew.

L'inhumation eut lieu au vieux cimetière, dans le lot familial. La direction des funérailles fut confiée à la maison Roger Rioux & Frères Inc., de Trois-Pistoles.

M. Jean-Baptiste Morency s'était enrôlé, en juin 1940, et fut licencié des forces armées le 10 octobre 1945. En 1947, il entrait au service de la Quebec North Shore Paper, de Baie-Comeau. Il laisse le souvenir d'un homme de devoir et d'un ouvrier modèle.

A tous ceux qui lui survivent, la direction de notre journal offre ses plus sincères condoléances.

Décès de M. Maurice AMIOT

de Rimouski

Lundi, le 22 janvier, à l'âge de 41 ans, est décédé accidentellement M. Maurice Amiot, épicier-boucher, de la rue Lavoie, à Rimouski.

Outre son épouse éplorée, née Yvonne Pelletier, le défunt laisse ses enfants : Claudette, Lise, Danielle, Alice, André et un jeune bébé, Josée. Il était le fils de feu Louis Amiot, autrefois épicier, à Rimouski.

Il laisse aussi ses frères MM. Philippe, de Baie-Comeau, Gérard, de Rimouski; Arthur et Georges, du même endroit; Léopold, de Baie-Comeau; ses soeurs Mme Alphonse Garneau (Louise) et Mme André Bélanger (Annetet), de Rimouski; Mme Paul Jean (Marcelle), de Baie-Comeau; Mme Albert Vaillancourt (Rose), de Baie-Comeau; Thérèse, épouse du Dr Lionel Jean, de Mont-Joli; ses beaux-frères MM. Alphonse Garneau, André Bélanger, Paul Jean, Albert Vaillancourt, le Dr Lionel Jean; ses autres beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Emilien Amiot, de Rimouski; M. et Mme Paul Desrosiers, de Port-Cartier; Mme Adolphe Michaud, de Québec; M. et Mme Albert Lecours, de Padoue; M. et Mme Yvon Pelletier, de Padoue. Il était aussi le frère du regretté abbé Simon Amiot, du Séminaire, décédé il y a à peine un an.

Les funérailles auront lieu vendredi le 26 janvier, en l'église-cathédrale de Rimouski, à 9 heures.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Bissonnette & Frère, de la rue St-Louis, jusqu'aux funérailles. Le cortège funèbre partira à 8 h. 45 pour se rendre à la cathédrale pour le service et, de là, au cimetière St-Germain, lieu de la sépulture.

UNE VITESSE DE 176 PIEDS A LA SECONDE

Ne dérangez pas inutilement l'homme qui est au volant lorsque vous voyagez en automobile, dit Prudentia. On oublie trop souvent, par exemple, qu'une automobile filant à une vitesse de 60 milles à l'heure parcourt 88 pieds à la seconde. Quand deux voitures se rencontrent à cette même allure, la vitesse est donc doublée et elles se croisent à une allure de 176 pieds à la seconde. Cela veut dire que l'homme au volant a besoin de toute son attention pour conduire et que les passagers dans sa voiture devraient se comporter pour le distraire le moins possible et ce, pour leur propre sécurité.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Lundi, le 29 janvier, en la cathédrale de Rimouski, sera chanté le service anniversaire de M. Alphonse Brisson.

Funérailles de Me. L. Sasseville

Samedi, le 20 janvier, ont eu lieu, en la cathédrale St-Germain, de Rimouski, les obsèques de feu Me Lucien Sasseville, greffier de la Cour du Magistrat, du district de Rimouski. Epoux de dame Marie-Paule Gauvin, il était le fils de feu Me Elzéar Sasseville, avocat, de Rimouski, et de madame Sasseville, de Québec.

Le service funèbre fut célébré par M. le chanoine Léopold Côté, curé de la paroisse St-Germain. MM. les abbés Emmanuel Gagnon et Laurentin Lévesque, vicaires de la paroisse, officiaient comme diacre et sous-diacre. La chorale liturgique St-Germain, sous la direction de M. l'abbé Antoine Perreault, exécuta la messe grégorienne. M. le chanoine Alphonse Fortin touchait l'orgue.

Dans le choeur, on remarquait M. l'abbé Aurèle Lévesque, curé de St-Moïse; M. l'abbé Pascal Roy, curé de St-Pie X; M. l'abbé Marius Côté, du Service Social de Rimouski; M. l'abbé Jean-Baptiste Caron, directeur de l'Ecole d'Agriculture, confrères du défunt, et M. l'abbé Elphège Bouchard, curé de Nazareth.

M. le juge Georges-E. Blanchard, de la Cour de Magistrat, portait la croix et Me René Asselin, c.r., Me Paul-Emile Gagnon, c.r., Me Perrault Casgrain, c.r., et Arthur Gendreau, c.r., étaient les porteurs d'honneur.

Le deuil était conduit par le fils du défunt, Jacques, et par son frère, M. Rodolphe Sasseville, de Longueuil, suivis de sa soeur Mme Louis-G. Johnstone (Thérèse), de Montréal; son beau-frère Me Paul Lebel, c.r., de Québec; son oncle, M. Léopold-R. D'Anjou; ses cousins et cousines MM. Joseph et Charles Sasseville, Mlle Laurette Moreault, Mme Laurent Ouellet et M. Réal Moreault.

Me Lucien Sasseville était le neveu de mesdames Joseph Sasseville et Joseph Lévesque, de Ste-Anne-des-Monts, et de Mme Charles Sasseville, de Montréal.

Assistaient aux funérailles: S.H. le maire de Rimouski, Me Maurice Tessier, c.r.; M. le juge Gilles Gagnon, de Baie-Comeau; M. Lucien Roy, confrère de classe du défunt; Me Jean-Baptiste Desjardins, c.r., protonotaire de la Cour Supérieure; Me Charles d'Anjou et Me Derome Asselin, MM. Lionel et Georges-Henri Lebel, M. et Mme Roland Leblanc, Mlle Monique Roy, secrétaire de Me Sasseville; Mmes Paul-Emile Gagnon, Eudore Couture et Perrault Casgrain, Mlles Marguerite d'Anjou, Gaby Bernier, Jeannine et Marie Poitras, Stella Desrosiers, Rose-Emma Heppell et Marie-Ange Caron; MM. J.-C. Lebel, J.-E. Poitras, Godbout Gilbert, Paul Fillion, Henri Jacob, J.-Maurice Locas, de la Gendarmerie Royale; André Simoneau et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Bissonnette & Frère.

Le bébé chauve-souris reste accroché à la fourrure de sa mère pendant le vol, jusqu'à ce qu'il devienne trop lourd.

Activités des Voyageurs de Commerce

ASSEMBLEE MENSUELLE DES VOYAGEURS DE COMMERCE

"Une fois par mois, tu te réuniras, pour traiter de ton association avec tes confrères professionnellement".

La prochaine assemblée mensuelle de la section Est de l'Association des Voyageurs de Commerce du Bas St-Laurent est convoquée pour samedi, le 27 janvier. Cette réunion se tiendra dans la salle des conférences du Centre des Loisirs St-Germain, de Rimouski, à 1 heure de l'après-midi.

Le président de la section, M. Jean-Louis Ruest, invite avec instance tous les membres de la section de même que tous les voyageurs de commerce à se rendre nombreux à cette assemblée. Une invitation toute particulière est faite aux voyageurs de commerce récemment arrivés dans la région. Pour vous, messieurs, joindre les rangs de l'Association est le moyen de faire connaissance avec vos confrères dans la profession et de faciliter votre adaptation dans cette nouvelle région que vous habitez désormais.

RECRUTEMENT

M. Jean-Paul Mercier, président du Comité de recrutement, nous fait part que plus de 70 membres sont en règle, dans la section Est, pour le terme 1961-62; il n'en lance pas moins un nouvel appel à tous ceux qui n'ont encore jamais fait partie du mouvement.

RETRAITE FERMEE

Le président de ce Comité, M. Léo Chalifoux, a déjà reçu quelques inscriptions pour la retraite spécialement organisée pour nous, les voyageurs de commerce, laquelle aura lieu, cette année, du 6 au 8 avril, à la Maison des Retraites Fermées, de Mont-Joli.

AVANTAGES D'UNE ASSOCIATNON

Les avantages que peuvent tirer les membres d'une profession, qui font partie et suivent les activités de LEUR association professionnelle sont sans limite. C'est d'abord l'occasion unique de rencontrer et d'apprendre à mieux connaître ses confrères, qui sont sans contredit la meilleure source où puiser toutes sortes de renseignements plus utiles les uns que les autres, et dont tous les voyageurs ont un besoin très important. Tous ces renseignements sont là, à l'assemblée; il ne s'agit que de venir les y cueillir.

Veux-tu connaître l'état des routes dans tel ou tel coin de ton territoire ? Alors, demande à Pierre, il en arrive ! On dit que les affaires sont bien tranquilles dans la ville de X ? Pas tant que cela, te dira Louis, j'y était jeudi dernier, et j'ai appris que le moulin de Baptiste sciera 6 millions de pieds cette année, et puis la Voirie va éliminer la courbe au Chemin des Fourches, alors ça va donner de l'ouvrage !

Dis donc, Jules, comment t'arranges-tu avec le grand Y, celui qui fait les achats chez un Tel ? Ah, de première classe mon vieux, mais je vais te dire ceci, si tu veux être dans sa manche, tu n'as qu'à..., etc ! Et les informations qui ne sont disponibles nulle part ailleurs se transmettent comme cela à l'assemblée.

Une décision du Comité Paritaire du Commerce à Rimouski, maintenue par la Cour

La requête présentée par la Coopérative La Ménagère, de Rimouski, contre le comité paritaire du commerce de détail, visant à faire amender le décret touchant l'ouverture et la fermeture des magasins, a été rejetée par le tribunal.

Dans un jugement des plus clairs, le juge Jean Gobeil, de la Cour Supérieure, de Rimouski, a rendu sa décision dans cette cause. La Coopérative La Ménagère avait intenté une poursuite contre le comité paritaire, affirmant que le décret fixant les heures d'ouverture et de fermeture des magasins de détail à Rimouski était illégal, inconstitutionnel et ultra vires.

De son côté le comité paritaire présenta une objection fondamentale basée sur la loi des conventions collectives de travail. Le jugement rendu explique notamment les deux textes en rapport avec le même sujet, et qui s'opposent, et qui cependant proviennent de la même source: du gouvernement provincial. Les recours à ces deux documents donnaient, semble-t-il, raison aux deux parties.

Alors devant ce fait, le président du tribunal, comme il l'a lui-même expliqué, a référé à un texte de loi énoncé par les Latins à savoir: quand deux lois sur un même sujet semblent se contredire ,toujours la plus nouvelle abroge la plus ancienne.

Le juge Gobeil, se basant sur cet énoncé, s'est dit obligé de donner la priorité à la loi des conventions collectives dans cette cause. La conclusion du jugement rejette la requête de la Coopérative La Ménagère, qui, à l'avenir, devra se conformer au décret du comité paritaire du commerce de détail, au sujet de l'ouverture et de la fermeture des magasins.

La décision rendue revêt une grande importance à Rimouski. La requête, si elle avait été acceptée, aurait pu changer pour beaucoup les règlements du comité paritaire dans la ville. Mais la cause ayant été rejetée, le tout demeure au statu quo

CÉDULE
DU V.M. "PÈRE NOUVEL"

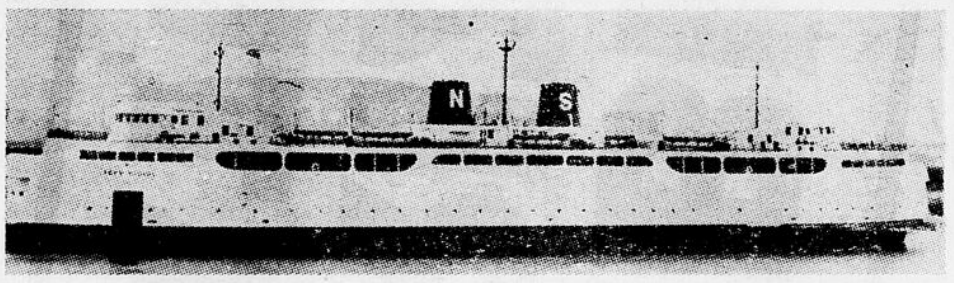

DEPARTS QUOTIDIENS DE
POINTE-AU-PERE
ET
BAIE-COMEAU

DATE	DEPART DE POINTE-AU-PERE	DEPART DE BAIE COMEAU
JEUDI 25 JANVIER	8.30 A.M.	3.30 P.M.
VENDREDI 26 JANVIER	9.30 A.M.	4.00 P.M.
SAMEDI 27 JANVIER	10.30 A.M.	5.00 P.M.
DIMANCHE 28 JANVIER	12.00 (midi)	8.00 P.M.
LUNDI 29 JANVIER	7.30 A.M.	12.30 P.M.
MARDI 30 JANVIER	8.00 A.M.	1.00 P.M.
MERCREDI 31 JANVIER	9.00 A.M.	2.00 P.M.

Notez bien: CI-DESSUS, HEURES APPROXIMATIVES DE DEPARTS BASEES SUR LES MAREES ET LES ACCOMMODATIONS PORTUAIRES PRESENTEMENT DISPONIBLES. L'HEURE INDIQUEE NE SERA PAS DEVANCEE MAIS, AURA PLUTOT TENDANCE A ETRE LEGEREMENT RETARDEE.

Pour information, téléphonez à
RIMOUSKI 723-9207
BAIE-COMEAU 584-4907

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION NORD-SUD LTEE
Rimouski, Qué.

MAINTENANT au "DOMINION"

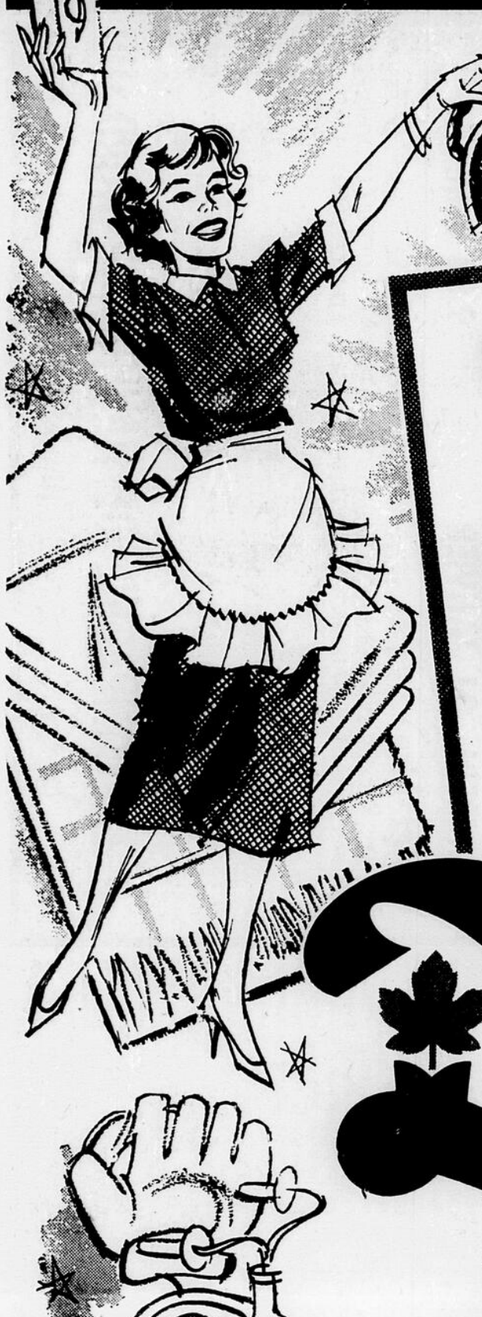

TIMBRES HORIZON GRATUITS

ÉCHANGEZ MAINTENANT VOS RECUS VERTS DE CAISSE ENREGISTREUSE POUR DES TIMBRES HORIZON.

POUR PLUS DE 500 CADEAUX DE VALEUR GRATUITS!

Jamais avant il n'a existé un moyen aussi facile et aussi rapide de se procurer GRATIS tant de cadeaux appréciables de marques nationales. Oui, les timbres de cadeaux Horizon sont donnés GRATIS avec chaque achat. VOICI COMMENT VOUS OBTENEZ VOS CADEAUX GRATUITS AVEC LES TIMBRES HORIZON.

LES TIMBRES HORIZON sont donnés GRATIS avec tous les achats. Un timbre pour chaque 10c d'achats. Il n'est pas nécessaire de demander les timbres, vous les obtenez aux comptoirs des caisses enregistreuses.

CARNET DE TIMBRES HORIZON—Collez vos timbres Horizon dans les pages de ce carnet. Ne manquez pas d'obtenir aujourd'hui même votre carnet de timbres Horizon. Vous serez surpris de constater comment il se remplit vite de timbres Horizon.

CATALOGUE DE TIMBRES HORIZON—Un joli catalogue illustré de cadeaux Horizon vous sera donné sur demande. Il met en valeur plus de 500 cadeaux de marques reconnues et disponibles GRATIS pour 1¢ et des timbres Horizon.

150

SOUPE aux tomates 9 Boites 10 oz. **.1.00**
"Heinz" - Délicieuse

Pâtes alimentaires pour spaghetti **35**

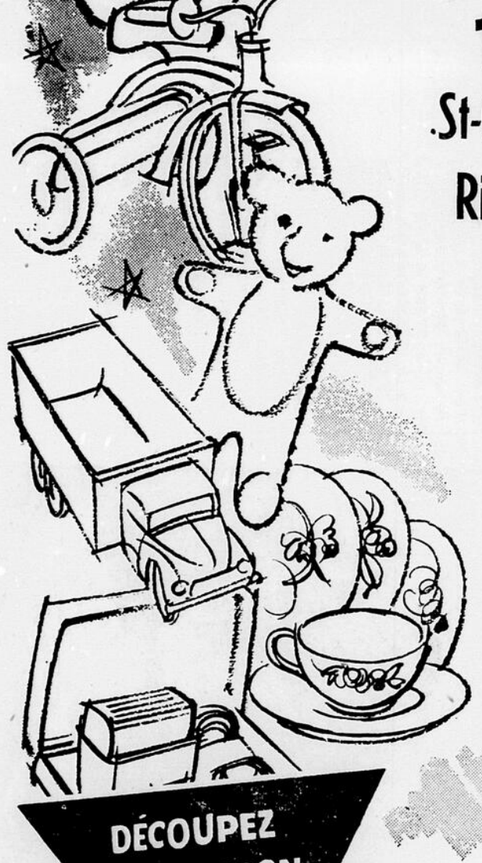

150 St-Germain Rimouski

TOUT EST GARANTI!

Les prix sont en vigueur jusqu'à la fermeture samedi, le 27 janvier 1962

DÉCOUPEZ CE COUPON DE VALEUR

100 TIMBRES HORIZON GRATIS en SURPLUS

Avec ce coupon et l'achat de

$10. et plus de marchandises assorties achetées en une seule fois

L'OFFRE SE TERMINE LE 30 JANVIER 1962

DOMINION

CATALOGUE DE TIMBRES HORIZON—Un joli catalogue illustré de cadeaux Horizon vous sera donné sur demande. Il met en valeur plus de 500 cadeaux de marques reconnues et disponibles GRATIS pour 1¢ et des timbres Horizon.

DIMINUEZ LE COUT DES VIVRES

ET OBTENEZ EN PLUS DES

TIMBRES HORIZON GRATUITS!

VIANDE DE QUALITE - VALEUR SPECIALE!

FESSE D'AGNEAU Lb **.49**
Inspecté par le Gouvernement. - tendre - entière ou demie

AGNEAU EN PANIER Lb **.29**
3 variétés - comprend: Cotelettes - rotis - viande à bouillir

Cotelettes d'agneau Lb **.49**
Partie des côtes - bien préparées - sans perte

FRUITS ET LEGUMES DE QUALITE - VALEUR SPECIALE

PATATES Spécial **50** Lb Sac **.69**
Récolte du Québec - Canada No 1 - faciles à cuire

Pommes "McINTOSH" ou "CORTLAND" **10** Lb Sac **.69**
des verges de l'île d'Orléans - No 1 - Fraîches, sucrées, fermes

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

- TOUT EST 100% GARANTI
- SERVICE COURTOIS ET AMICAL
- STATIONNEMENT GRATUIT A L'ARRIERE DU MAGASIN

"Heinz" - Délicieuse 10 oz. **.1**

Pâtes alimentaires pour spaghetti **.35**
"Catelli" - Rabais de 08 - sac de 2 lb

POULET désossé **3** Btes 7 oz **1.00**
"Paragon" - pratique - vite préparé

MARMELADE Pot 24 oz **.33**
"Betty" - Délicieuse

Betteraves ou carottes **2** Btes 20 oz **.23**
"Denis" - en cubes - de choix - très bas prix.

Confiture aux fraises Pot 24 oz **.79**
"Vachon" - Pure — GRATIS: 1 pot aux framboises pures, 15 oz.

Nourriture pour bébés **6** Btes Rég. **.49**
"Gerber" - Spécial ! Tamisée et junior.

CATSUP aux tomates **2** Bout. 11 oz **.39**
"Aylmer" - épicé à point

CONFITURES assorties **5** Pots 9 oz **1.00**
"Aylmer" - Délicieuses - Spécial

PATATES "CHIPS" **.59**
"Humpty Dumpty" - 16 oz. Rég. 79

ARTICLES DIVERS

LINGE A VAISSELLE **5** Pour **1.00**
"En coton" - couleurs assorties.

COUVERTURE D'AUTO chacune **2.49**
Couleurs assorties - pratiques.

PLUS ... PLUS RAPIDEMENT avec les timbres HORIZON

L'ECHO SPORTIF

EMILE MICHAUD

LA DEMISSION D'ANDRE LEDUC . . .

A la suite d'une décision des autorités du Centre des Loisirs St-Germain, la démission d'André Leduc, qui agissait comme éducateur physique de cette institution, a provoqué une forte réaction chez le public. On se demande quelles sont les raisons qui ont poussé les dirigeants du Centre à agir ainsi. D'une part, les autorités du Centre tentent de justifier leur décision et, d'autre part, André Leduc se défend comme il le peut. Il est certain que toute cette affaire a ses dessous puisque l'on ne semble pas d'accord sur la décision.

Nous devons admettre que, depuis qu'il était au Centre, André Leduc avait tenté d'instaurer quelque chose de nouveau, mais qu'il a rencontré bien des difficultés. Il ne lui était pas facile de s'adapter à notre milieu et, par conséquent, pas plus facile d'organiser les loisirs des habitués du Centre.

Dès le début, nous avons reproché la hausse des prix des cartes de membres et l'élimination des commanditaires qui avaient grandement contribué au bon fonctionnement de plusieurs sports depuis que le Centre existe. Il est vrai que notre population n'est pas habituée à des loisirs bien organisés, mais considérons qu'elle n'a pas toujours les moyens de débourser des sommes élevées pour se divertir et c'est à ce moment que les organismes en souffrent. C'est le cas pour le Centre des Loisirs qui, dans les conditions actuelles, ne peut faire face à des dépenses élevées.

Il y avait beaucoup de travail à faire afin d'organiser les loisirs comme on l'entendait et nous savions que ce n'était pas une mince affaire pour un nouveau venu. Il aurait fallu que cette charge soit confiée à une personne qui connaissait bien le milieu et ses besoins.

André Leduc a été remercié de ses services, mais il est indispensable que le Centre continue ses activités et devienne un endroit où il y a plusieurs loisirs à la disposition de tous. Il se trouve, à Rimouski, des personnes responsables qui se feront un plaisir de prendre charge de tel ou tel loisir pour en faire bénéficier la population et, plus que jamais, les responsables devront contrôler la situation afin qu'elle devienne excellente. L'avenir nous dira si les responsables ont été sages d'agir comme ils l'ont fait.

SEMAINE DU HOCKEY MINEUR . . .

La semaine du hockey mineur est l'occasion voulue pour rappeler aux parents qu'ils doivent encourager leurs fils en le suivant à la patinoire et, par le fait même, constater tout le magnifique travail que font ceux qui organisent le hockey des jeunes chez nous.

Il y a, dans notre milieu, plusieurs ligues de hockey, ce qui permet à un nombre considérable de jeunes de pratiquer notre sport national tout en favorisant leur développement physique et moral. Comme les parents sont les premiers à donner l'éducation à leurs enfants, ils sont invités à profiter de toutes les occasions mises à leur disposition pour aider les jeunes à pratiquer le hockey, un sport sain.

Lorsqu'il s'agit de la santé et du bien-être des enfants, les parents se doivent de ne pas rester indifférents. En s'intéressant de près aux activités de leurs fils et en leur donnant un bon conseil d'encouragement à l'occasion, ils contribueront à élargir les cadres du hockey mineur. A l'occasion de cette semaine, un des slogan dit : "N'envoyez-pas votre fils à la patinoire, amenez-le . . ."

CHOSES ET AUTRES . . .

Après la tempête de la semaine dernière, le calme est revenu dans la ligue de cité et la cédule se poursuit rondement. Avec une augmentation de quelques dollars, les arbitres sont revenus à leur poste et font l'impossible pour rendre des décisions équitables . . .

●

Les cinq clubs de la ligue étant bien balancés, il serait anormal que des responsables d'équipes songent à des échanges qui ne pourraient que nuire au bon fonctionnement du circuit. D'ailleurs, la ligue a son mot à dire dans tous les projets d'échanges . . .

●

C'est officiel, Gilles Daigneault travaille à Mont-Joli mais résidera quand même à Rimouski . . . Un autre joueur du Ste-Odile, Emmanuel Gagnon quitte l'équipe pour poursuivre des études à l'extérieur . . . Gerry Gagnon est également à l'extérieur pour un stage d'études...

●

Excellent travail des arbitres dans les ligues midget-juvéniles... Un nouveau gilet à l'équipe Au Gourmet, de Ste-Agnès... Réal Desrosier et Guy Harrisson, responsables de l'équipe St-Robert, ont décidé de prendre les mesures pour maintenir l'ordre sur leur équipe...

●

Résultant de l'insuffisance de neige, il y a des skieurs qui ont brisé leurs ski au Mont-Blanc en fin de semaine... S'il y avait manque de rondelles au colisée, dimanche dernier, c'est que le directeur Marc Vaillancourt à oublié qu'il était en charge, cette semaine...

●

Toutes les parties de la ligue midget de hockey se disputent sur la patinoire des Frères du Sacré-Coeur et non sur celle de Ste-Agnès comme on a pu le lire quelque part . . .

●

Importants travaux de rénovation au stade de baseball de Rivière-du-Loup... On veut faire quelque chose de bien... Première réunion de la ligue de baseball régional bientôt, un signe annonciateur d'une bonne saison...

Ligue de hockey de cité

St-Robert reprend les honneurs

Georges BOSSE, meilleur compteur

Dans la première joute du programme double de mardi soir dernier, les Carabins l'ont emporté par le compte de 2-1 contre le Ste-Odile.

Aucun but ne fut marqué à la première période, mais dans le deuxième engagement, les Carabins y allèrent de deux buts par l'entremise de Clément Bérubé et Jacques Dubé. C'est à la fin de la rencontre que Gratien Lévesque priva les Carabins d'un blanchissage.

Les arbitres de la joute, Jean-Marc Desrosiers et Ben Moreau, décernèrent cinq punitions au Ste-Odile.

ST-ROBERT 3, RIMOUSKI-CENTRE 2

Privé des services de Jean-Paul Hins, Yvon Côté et Jean-Luc Drapeau, le Rimouski-Centre fut défait par le compte de 3-2 par le St-Robert, dans la deuxième joute du programme. André Longchamp gardait la cage des perdants et il eut beaucoup de travail puisqu'il écarta trente-quatre lancers comparativement à dix-huit par Goulet.

Georges Bouchard a réussi 2 buts et Aldège Banville a marqué l'autre. Pour les perdants, Gaston Lebel et Gaston Côté furent les pointeurs.

CLASSEMENT

St-Robert	24
Ste-Odile	22
Carabins	17.5
Rimouski-Centre	17
Rimouski-Est	11

COMPTEURS

	B	A	Pts
Georges Bossé	11	27	38
Gaston Côté	22	13	35
Gaston Lebel	16	18	34
Geo. Bouchard	19	14	33
Réal Beaupré	13	19	32
Guy Harrisson	13	18	31
Camille Ouellet	12	19	31
Gaétan St-Pierre	15	13	28
Jacques Dubé	12	11	23
Herman Hins	9	14	23

Rimouski-Centre défait l'équipe des Carabins

Dimanche dernier, devant plus de 1,500 spectateurs, le Rimouski-Centre a remporté la première partie du programme double alors qu'il a défait les Carabins, par le compte de 6-3, dans une rencontre fort intéressante.

Patinant sans relâche et bien inspirés par Gaston Côté qui marqua trois buts, les hommes d'Ovila Trudel ont brisé plusieurs attaques des perdants. Outre Côté, Ghislain Fiola a réussi deux buts et Gaston Lebel, l'autre.

Pour les Carabins, Jacques Dubé, Clément Bérubé et Roland Proulx furent le spointeurs. Les arbitres Léo St-Laurent et Jean-M. Desrosiers imposèrent seulement quatre punitions.

RIMOUSKI-EST 3, ST-ROBERT 3

L'autre joute, qui opposait le Rimouski-Est au St-Robert, s'est terminée par un match nul de 3-3 et, encore là, la joute fut bonne et dénuée de rudesse puisqu'il n'y eut que quatre punitions.

Camille Ouellet, Jean-Yves Côté et Jean-Marc Thériault furent les pointeurs du St-Robert tandis que Yves Caissie, Vic Côté et Claude Brisson enregistraient ceux du Rimouski-Est.

DEUX JOUTES NULLES

Jeudi dernier, les deux joutes se sont terminées par des pointages nus. Les Carabins et le St-Robert ont annulé 4-4 tandis que Rimouski-Centre et Ste-Odile annulaient 3-3, dans l'autre joute.

Ligue de hcokey juvénile

Ste-Agnès en 2e place

Grâce à une victoire de 6-4, remportée sur le St-Pie X, dans la première joute du programme double de la ligue juvénile, disputé lundi soir, au Colisée, le Au Gourmet, de Ste-Agnès, est passé en deuxième place du classement avec neuf points.

Marc-A. Hins et Jacques Hins ont réussi chacun deux buts pour les vainqueurs. Les autres sont le travail de Carol Lepage et Gabriel Giroux. Pour les perdants, André St-Laurent a marqué deux buts, Denis Lavoie et Hugues Lévesque, les autres.

ST-ROBERT 2, ST-GERMAIN 0

Dans l'autre joute, le R. & L. Proulx, de St-Robert, a remporté une autre victoire par blanchissage de 2-0 contre le Meuble Bertrand Ross, de St-Germain.

Les deux filets des vainqueurs sont le travail de Gilles Lévesque et Robert Yockell.

CLASSEMENT

St-Robert	14
Ste-Agnès	9
St-Pie X	7
St-Germain	4

COMPTEURS

	B	A	Pts
Gilles Lévesque	13	4	17
Hugues Lévesque	12	4	16
Gilles Bouchard	8	6	14
Richard Lepage	5	7	12
Guy Bouchard	5	5	10
Jean Lebel	5	4	9
Robert Yockell	4	4	8
Réal Francoeur	4	4	8
Denis Morency	1	7	8

ST-ROBERT 5, ST-PIE X 4

Samedi dernier, le St-Robert a eu difficilement raison du St-Pie X par le compte de 5-4. Gilles Lévesque a réussi trois buts, Jean-Yves St-Pierre et Guy Bouchard, les autres. Pour les perdants, Hugues Lévesque et Richard Lepage, deux buts chacun.

Ligue de hockey midget

St-Germain en 1ère position
Meilleur compteur: M. Bellavance

Dans la ligue midget de hockey, vendredi dernier, sur la panitoire des Frères du Sacré-Coeur, l'équipe des Loisirs St-Pie X a défait le Au Gourmet, de Ste-Agnès, par le pointage de 5-1.

Claude Morin a réussi trois buts, Pierre-Paul D'Anjou et Gilbert Tremblay, les autres. Pour le Ste-Agnès, Robert Tremblay fut le compteur.

ST-ROBERT 4, ST-PIE X 3

Samedi après-midi, le St-Robert, commandité par L. & R. Proulx, triomphait par le compte de 4-3 du St-Pie X.

Réjean Berger a réussi deux buts pour les gagnants, Mario Bellavance et Jacques Côté, les autres. Pour le St-Pie X, Gilbert Tremblay, Mario Martin et Claude Morin furent les pointeurs.

ST-GERMAIN 3, ST-ROBERT 0

Dimanche, c'est par le compte de 3-0 que le Meuble Bertrand Ross, de St-Germain, a blanchi le St-Robert.

Les buts appartiennent à Paul Morneau, M.-A. Marquis et Jean-Guy Pineau.

ST-PIE X 4, STE-AGNES 1

Lundi soir, sur la patinoire des Frères du Sacré-Coeur, St-Pie X l'a emporté par le compte de 4-1 contre Ste-Agnès. Claude Morin avec deux buts, Pierre Dionne et Marcel Bossé avec un chacun furent les compteurs des gagnants. Pour le Ste-Agnès, l'unique filet appartient à Jean Bouillon.

CLASSEMENT

St-Germain	9
St-Robert	7
St-Pie X	6
Ste-Agnès	0

COMPTEURS

	B	A	Pts
M. Bellavance	3	9	12
Jacques Côté	5	6	11
Claude Morin	9	1	10
Paul Morneau	3	5	8
Réjean Berger	3	2	5

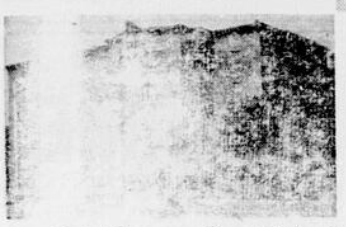

la SEMAINE au Centre des LOISIRS ST-GERMAIN

Voici la nouvelle cédule du Gymnase du Centre, entrant en vigueur dès maintenant.

LUNDI

4.00 à 5.00 Hockey intérieur 6 à 12 ans
5.30 à 6.30 Conditionnement physique pour hommes
6.30 à 7.15 Ballon-panier pour filles
7.15 à 8.30 Ballon-panier pour adultes
8.30 à 10.30 Badminton adutes et étudiants de la 10e année

MARDI

2.30 à 3.30 Conditionnement physique pour dames
4.15 à 5.30 Ballon-panier juvénile
6.30 à 7.45 Ballon-panier intercollégial
7.45 à 8.45 Gymnastique pour garçons (troupe de gymnastes)
8.45 à 10.00 Tir à l'arc

MERCREDI

1.30 à 4.00 Tennis pour les étudiants
4.00 à 5.30 ballon-panier pee-wee
5.30 à 6.30 Conditionnement physique pour hommes
7.00 à 8.00 Scouts
8.00 à 10.00 Badminton, adultes et étudiants de 10e année

JEUDI

2.30 à 3.30 Conditionnement physique pour dames
4.15 à 5.30 Ballon-panier juvénile
7.00 à 8.15 Gymnastique pour garçons (troupe de gymnastes)
8.15 à 10.00 Badminton, adultes et étudiants de 10e année

VENDREDI

4.15 à 5.30 Ballon-volant pour filles
5.30 à 6.30 Conditionnement physique pour hommes
6.45 à 7.30 Louveteaux
7.30 à 10.00 Ballon-panier pour garçons

SAMEDI

9.00 à 10.00 Gymnastique pour filles
10.00 à 12.00 Gymnastique et hockey intérieur, garçons 6 à 12
1.00 à 2.00 Ballon-volant pour filles
2.00 à 3.00 Gymnastique pour filles
3.00 à 5.00 Jeux pour garçons (ballon-volant, gynm., hockey int.)

DIMANCHE

1.00 à 2.15 Ballon-panier inter-collégial
2.15 à 3.30 Badminton mixte pour adolescents
3.30 à 4.30 Ballon-panier pour filles
7.00 à 10.00 Tennis, adultes et étudiants de 10e année

JEAN-GUY ET ROLAND MORIN

Le Centre des Loisirs recevait, samedi dernier, la visite de Jean-Guy et Roland Morin. Tous deux ont donné une exhibition de leur savoir qui a émerveillé les spectateurs. De l'avis de Jean-Guy et Roland Morin, ils ont joué sur les deux meilleures allées de la province. C'est un témoignage qui fait plaisir et que nous sommes heureux de publier.

CLINIQUE SUR LE BADMINTON

Jean-Paul Guévin, ancien journaliste et chroniqueur sportif bien connu, donnera régulièrement, au gymnase, les lundi et mercredi, une clinique sur le badminton à tous les gens qui veulent se familialiser avec ce sport. Ceux que la chose intéresse sont priés de se présenter au Centre, avec ou sans raquette, les lundi et mercredi, à 8 heures. Jean-Paul est un as du badminton et il s'est offert généreusement, en fin de semaine, à promouvoir ce sport. Jean-Paul, nous te remercions bien sincèrement.

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE POUR DAMES

Après la période des Fêtes, le conditionnement physique se poursuit avec entrain et enthousiasme. Déjà plusieurs dames ont réintégré le cadre, depuis qu'un programme plus adapté a été mis en vigueur. Mme Yvon Charbonneau est en charge et entend mener à bonne fin la tâche qu'on lui a confiée.

BALLON-PANIER

Le ballon-panier, inexistant depuis septembre dernier a pris de nouveau forme au Centre des Loisirs. Si l'on considere que le Centre des Loisirs avait, l'an dernier, 13 équipes de ballon-panier, il sera assez difficile d'arriver à ce niveau. Tout de même, 8 équipes ont été formées, en fin de semaine dernière, et la pratique a commencé mardi. Tout laisse prévoir une fin de saison remarquable, digne de l'an dernier. Gilbert Proulx dirigera les juvéniles et Jean-Paul Gagné dirigera les pee-wee.

BALLON-VOLANT

Le ballon-volant pour filles, qui semblait vouloir mourir, est ressuscité. 6 équipes sont en lice. La formation en a été faite samedi dernier au cours d'une assemblée enthousiaste. Marcel Canuel dirigera les équipes avec un conseil formé des capitaines d'équipes.

TENNIS ETUDIANTS

Le tennis étudiant, qui avait également subi la mort, a retrouvé la vie et se jouera le mercredi après-midi et ceci pour favoriser encore cette année nos étudiants du Séminaire et des écoles affiliées. Dans ce domaine, nous envisageons des compétitions serrées et Pierre Girardin sera un adversaire sérieux et combatif. Pierre a de l'étoffe et promet énormément pour son âge.

RENCONTRE INTER-CENTRE

Nos jeunes sont allés rendre visite aux jeunes du Foyer-Patro, dimanche dernier. Cette rencontre a été des plus formatrice pour les deux groupes. Si le Centre n'a pas donné la performance désirée, c'est dû certainemen tau manque de pratique. Tout devrait revenir à la normale dans quelques semaines. Les arrangements sont faits pour recevoir Rivière-du-Loup très bientôt.

BRIDGE CONTRAT

A tous ceux que le bridge intéresse, Gaston Bélanger donne le communiqué suivant : "Ceux qui veulent jouer ou apprendre le bridge contrat peuvent se rendre au Centre des Loisirs, à la salle 305, tous les jeudis, à partir de 8 heures. Il n'est pas nécessaire d'avoir un partenaire. Des leçons de bridge seront également données à tous ceux qui le désirent.

MEMBRES

Depuis la fin de semaine dernière, une soixantaine de nouveaux membres se sont inscrits aux différentes activités

LES PARENTS ET LE HOCKEY MINEUR

Cette photo illustre une bonne manière d'encourager les jeunes à pratiquer le hockey. Yvon Harrisson connaît ses responsabilités et se fait un devoir de donner des conseils à ses jeunes fils. Comme c'est la Semaine du Hockey Mineur, suivons cet exemple et aidons les jeunes à pratiquer le hockey.

Intéressantes rencontres entre Les Loisirs St-Germain, de Rimouski, et Foyer-Patro, de Riv.-du-Loup

Dimanche dernier, les porte-couleurs du Centre des Loisirs St-Germain se rendaient à Rivière-du-Loup pour y disputer des rencontres de ballon-panier et de badminton.

Nos représentants ont assez bien figuré, remportant 2 des 3 compétitions de la journée.

Dans le domaine du ballon-panier masculin, le Centre a dû montré beaucoup de combativité pour vaincre le Foyer Patro par 23 à 18. Fernand Michaud et Florent Vézina furent les artisans de la victoire en comptant chacun 7 points. Guy McNeil fut le meilleur du Rivière-du-Loup avec 9 points.

Pour leur part, les filles ont elles aussi remporté la victoire par le compte de 21 à 15. Francine Ouellet fut sans doute la meilleure des Rimouskoises en enregistrant, à elle seule, 14 des 21 points. Pour le Patro, Louise Lepage et Nicole Beaulieu se sont le plus signalées en comptant chacune 6 points.

Badminton

Dans les rencontres de badminton, le Patro a démontré une grande supériorité et seul Florent Vézina e tSergine Dionne ont remporté le triomphe dans le cla ndes Rimouskois.

BALLON-PANIER

FEMININ

7 janvier :
France 29, Monic 6.
Etoiles : Francine et Micheline Ouellet, Yolande Nadeau.

8 janvier :
Miche 17, France 15.
Etoiles : Micheline Hupé, Yolande Nadeau, Micheline Ouellet.

14 janvier :
Miche 11, Monic 1.
Etoiles offensives : Francine Ouellet, Micheline Hupé, Nicole Michaud.
Etoiles défensives : Monique Hupé, Yolande Nadeau, Denise Ouellet.

Meilleures pointeuses

Micheline Hupé	32
Francine Ouellet	19
Micheline Ouellet	15
Denise Ouellet	12

Position des équipes

Miche	6
France	2
Monic	0

INTERCOLLEGIAL

Loisirs St-Germain 35, Séminaire de Rimouski, 17.
Etoiles : Fernand Michaud, François Sulatycki, Florent Vézina.
Institut de Technologie 23, Institut de Marine 11.
Etoiles : Valérien Côté, M.-André Dionne, A. Vézina.

Prochaine partie

Commerce-Normale vs Institut de Marine ,au Séminaire, le dimanche 21 janvier, à 1 heure.

Hockey à Squatec

Vendredi, le 12 janvier, l'équipe de Biencourt visitait celle de Squatec. Le compte final fut de 15 à 4 pour Squatec.

Dimanche, le 14 janvier, Cabano visitait Squatec. Nouvelle victoire du Squatec, au compte de 5 à 2.

Economisez en allant au-devant de l'hiver!

VENTE de pneus

GOODYEAR SUBURBANITE

ÉCONOMISEZ $13.10 LA PAIRE

PAR EXEMPLE 670/15 ÉTAIT 26.50

EST 19.95 et VIEUX PNEU

Nous mettons ces économies à votre portée pour vous faciliter l'essai des Suburbanite. Le rude hiver arrivé, vous roulerez en sécurité avec des pneus Suburbanite—les meilleurs pneus d'hiver qui soient. Procurez-vous les vôtres dès aujourd'hui. Epargnez-vous temps, ennuis et argent.

AUTRES DIMENSIONS— MÊMES ÉCONOMIES

Vulcanisation Moderne Ltée

362, St-Germain - RIMOUSKI - Tél. 723-7843

Ressemelage - Accessoires "Good Year"

POSE GRATUITE

L'hon. Bona Arsenault inaugure le Centre des Loisirs de St-Léon-le-Grand

Photo prise à l'occasion de la bénédiction et de l'inauguration du centre des loisirs de St-Léon-le-Grand, le 6 janvier. On remarque, sur la photo, de gauche à droite : M. Robert Lévesque, secrétaire du Ministre des loisirs de Arsenault; M. Paul Guénette, maire de la paroisse; M. Alfred Belzile, député fédéral; M. le curé Laurent Lavoie, l'hon. Bona Arsenault, M. le vicaire Charles-Aimé Langlois.

Le 6 janvier, à St-Léon, avait lieu la bénédiction et l'inauguration du Centre des Loisirs que la municipalité a fait construire pour le plaisir des jeunes. A cette occasion nous avions la visite de l'hon. Bona Arseneault, M. Alfred Belzile, député fédéral, le maire M. Paul Guénette, M. Robert Lévesque, le maire de St-Zénon, M. Diogène Dumont; MM. Eudore Jacques, Ovide Archambault et Benoit Bérubé, d'Amqui; les membres du conseil et plusieurs autres personnes des paroisses environnantes.

L'assemblée était présidée par le maire, M. Paul Guénette, qui présenta un mémoire au ministre Arsenault. M. le Ministre félicita le conseil de sa belle initiative et souligna que le gouvernement actuel s'intéresse beaucoup aux loisirs des jeunes.

M. le député Belzile présenta ses meilleurs voeux à ses concitoyens et encouragea les jeunes à profiter pleinement de ce magnifique centre que les autorités municipales mettent à leur disposition.

M. le curé Laurent Lavoie, qui tira le mot de la fin, a rappelé que l'Eglise a toujours eu le souci des loisirs des jeunes.

L'hon. Arseneault procéda ensuite à la mise au jeu de la rondelle pour une partie disputée entre l'équipe locale et celle de Val-Brillant.

St-Pie X

Baptêmes

13 décembre, François-Albert, enfant de M. et Mme Joseph-Emile Bourneuf (Marie-Hélène Dugas). Parrain et marraine, M. et Mme Frédéric Young, de Kentville, N.-E.

3 décembre, Marie-Suzanne, Mireille, enfant de M. et Mme Richard Beaulieu (Rita Dionne). Parrain, Hugues Beaulieu; marraine, Denise Beaulieu, frère et soeur de l'enfant.

17 décembre, Marie-Isabelle-Patricia, enfant de M. et Mme Ralph Pitre (Jacqueline Thériault). Parrain et marraine, le Dr et Mme Réal Lavoie, de Causapscal.

17 décembre, Marie-Gisèle-Louise, enfant de M. et Mme Marcel Poirier (Jacqueline Perron). Parrain et marraine, M. et Mme Paul-Emile Deschênes, de Beauceville.

24 décembre, Marie-Jocelyne, enfant de M. et Mme Hector Lachance (Noëlla-Louise Dechamplain). Parrain et marraine, M. Alphonse Lachance et Mlle Rose Lachance, oncle et tante.

31 décembre, Marie-Claude-Martine, enfant de M. et Mme Adéodat St-Pierre (Anne-Marie Lévesque). Parrain, M. Jean-Philippe Lévesque, de Biencourt; marraine, Mlle Ghislaine Dumont, de Biencourt, oncle et cousine.

6 janvier, Marie-Yvette-Christine, fille de M. et Mme Henri-Paul Côté (Claudette Durand). Parrain et marraine, M. et Mme Edgar Durand, grands-parents.

6 janvier, Jacqueline-Lucie, fille de M. et Mme Jean Ménard (Béatrice D'Anjou). Parrain et marraine, M. et Mme André Casgrain.

7 janvier, Marie-Yvonne-Martine, fille de M. et Mme Charles Savard (Juliette Durette). Parrain et marraine, M. et Mme Paul-Edmond Durette, de St-Robert, oncle et tante.

10 janvier, Joseph-Sylvain, enfant de M. et Mme Marcel Lefevre (Constance St-Laurent). Parrain et marraine, M. et Mme Germain St-Laurent, de St-Yves, oncle et tante.

13 janvier, Joseph-Alain-Roger, fils de M. e tMme Réal Bellavance (Marguerite Lepage). Parrain et marraine, M. Pierre-Paul Lepage et Mlle Nicole Lepage, de St-Fabien, oncle et tante.

14 janvier, Joseph-André-Michel, enfant de M. et Mme Marc-André Pineault (Marcelle Paquet). Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Desrosiers, de St-Yves, oncle et tante.

20 janvier, Joseph-Richard, enfant de M. et Mme Jean-Marie Leclerc (Lucie Voyer). Parrain et marraine, M. et Mme Richard Voyer, du Bic, oncle e ttante.

Mariage

30 décembre, M. Henri Collin, de St-Germain, Rimouski, fils de feu Alcide Collin et de dame Eulalie Brisson-Collin, de St-Adelme de Matane, a épousé Mlle Andrée Ouellet, fille de M. et Mme Elzéar Ouellet, de St-Pie X.

Décès

16 janvier, M. Enoch Lepage, 62 ans et 3 mois, époux de dame Marie-Jeanne Soucy.

Marguilliers

M. Jean-Marie Boutet a été élu marguillier. Les deux autres marguilliers du banc sont M. Marcel Dion, en charge, et M. Ls-de-Gonzague Lepage.

Population

Au dernier recensement, il y avait 2,323 âmes dans la paroisse.

Ste-Odile

Baptêmes

21 décembre, Jocelyn, enfant de M. et Mme Gilbert Proulx (Noëlla Brisson). Parrain, M. René Brisson, représenté par M. Adolphe Lepage; marraine, Mme Anita Ruest-Brisson, épouse du parrain.

24 décembre, Joseph-Pierre-Richard, enfant de M. et Mme Edmond Lepage (Solange Gagnon). Parrain et marraine, M. et Mme Claude Gagnon.

26 décembre, Marie-Aliette, enfant de M. et Mme Armand-Gilles St-Pierre (Thérèse Raymond). Parrain et marraine, M. et Mme Germain St-Pierre, grands-parents.

28 décembre, Joseph-Simon-Martin, enfant de M. et Mme Bélanger (Gertrude Landry). Parrain et marraine, Richard et Réna Bélanger, frère et soeur de l'enfant.

7 janvier, Joseph-Gaétan, enfant de M. et Mme Albert Morneau (Anne-Marie Lepage). Parrain et marraine, Réal et Gaétane Morneau.

11 janvier, Marie-Line-Jeanne, enfant de M. et Mme Gilles Charron (Anita Desjardins). Parrain et marraine, M. et Mme Emile Charron, grands-parents.

14 janvier, Joseph-Alphonse-Bruno, enfant de M. et Mme Emilien Turcotte. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Turcotte, oncle et tante.

Sépultures

9 décembre, Mme Napoléon Gagné, née Marie-Anna Martin.

14 décembre, M. Isidore Lévesque, époux de feu dame Marie Morissette.

23 décembre, Mme Arquelas St-Laurent, née Eulalie Côté.

Trinité-des-Monts

Baptêmes

Le 11 janvier, a été baptisée Marie-Ginette-Sylvie, enfant de M. et Mme Roger Gagnon (Ghislaine Landry). Parrain et marraine, M. et Mme Viateur Ouellet, oncle et tante de l'enfant.

Le 12 janvier, a été baptisée Marie-Guylaine, enfant de M. et Mme Georges-Gilles Lévesque (Antoinette Proulx). Parrain, Gaétan Proulx; marraine, Dolorès Proulx, oncle et tante de l'enfant.

Nazareth

Population

2,217 âmes, 418 familles.

Baptêmes

13 janvier, Joseph-Serge, enfant de M. et Mme Welly Perreault (Huguette Garon). Parrain et marraine, M. et Mme Flavius Gendreau, oncle et tante.

21 janvier, Hormisdas-Gino, enfant de M. et Mme Claude Isabelle (Nicole Morneau). Parrain et marraine, M. et Mme Hormisdas Isabelle, grands-parents.

LE PRISONNIER SURVIT A 30,000 HABITANTS

Un détenu de la prison de Saint-Pierre de la Martinique, Auguste Sylbaris, fut le seul survivant du déluge de feu et de cendres qui ensevelit en une minute les 30,000 habitants de cette ville en mai 1902. Sélection du Reader's Digest de janvier raconte que le prisonnier était enfermé dans un cachot souterrain qui n'avait pas de fenêtre et n'était aéré que par une étroite claire-voie percée dans la porte, du côté opposé au volcan, la montagne Pelée. Trois jours après le désastre, entendant ses gémissements, des sauveteurs le sortirent de ce tombeau, couvert de brûlures, mais vivant.

ACTIVITES DE LA SEMAINE A

L'UNITE SANITAIRE

par M.-A. DION, E.H.

Rimouski (U.S.) : mardi 30 janvier de 1 h. 30 à 3 h. 30.

Clinique d'immunisation et de vaccination :

Rimouski (U.S.) : vendredi 2 février de 2 à 4 heures.

Clinique antituberculeuse :

Cours du soir, pour adultes, sur l'ALCOOLISME

Sous la direction de l'Institut Provincial d'études et de recherches sur l'alcoolisme.

Ces cours commenceront lundi, le 5 février, à Matane; mardi, le 6 février, à Rimouski; jeudi, le 8 février, à Trois-Pistoles.

Ces cours s'adressent aux éducateurs, religieux et laïques, aux infirmières graduées et étudiantes, à ceux qui ont un problème d'alcoolisme dans leur entourage, aux responsables des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, à ceux qui ont des responsabilités publiques : maires, officiers de Commission Scolaire, officier de nos associations et clubs sociaux.

LES TITULAIRES

M. l'abbé Noël Bélanger, licencié en histoire et géographie.

Dr Georges-H. Gagnon, vice-président diocésain des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc.

M. l'abbé Fernand Gagnon, l.th., l.ph., l.ps.

Mlle Hélène Bélanger, t.s.p., m.s.s.

M. J.-Albert Gagnon, agent d'assurance.

M. J.-M. Abgrall, t.s.p., m.s.s., étudiant aux cours universitaires de Sherbrooke.

Mlle Berthe Lévesque, i.l., graduée des cours universitaires de Sherbrooke.

M. l'abbé Robert St-Pierre, gradué des cours universitaires de Sherbrooke.

Mme Thérèse Clapperton-Dubé, t.s., m.s.s., L.ps.

Inscription : $3.00 par individu pour la série; $5.00 par couple ou membre d'une même famille.

Diplôme

L'Institut Provincial d'études et de recherches sur l'alcoolisme décernera un diplôme à tous ceux qui auront suivi au moins huit cours sur dix, qui auront complété le bref questionnaire remis aux participants après chaque cours.

Pour informations : Trois-Pistoles, tél. 720; Matane, tél. 140; Rimouski, tél. 723-3791, C. P. 427.

Radio Sacré-Coeur

Causeries de la semaine du 29 jan. au 3 fév. CJBR - 7 h. 15 a.m.

LUNDI : Emile Muller, s.j. L'intolérance cléricale. Chant par les élèves du Séminaire des Missions Etrangères, Pont-Viau.

MARDI : Emile Muller, s.j. Le devoir d'intolérance. Chant par M. J.-P. Lainé et Mlle Colette Vincent, Vollage Huron.

MERCREDI : Wilfrid Girouard, s.j. (texte) L'homme à la main desséchée. Chant par les élèves du Pensionnat des Saints Anges, St-Jérôme.

JEUDI : Wilfrid Girouard, s.j. (texte). Le repos dominical. Chant par la chorale de la paroisse St-Quentin, N.-B.

VENDREDI : Fernand Bédard, s.j. Offrande de grand prix. Chant par les élèves de l'Institut familial des Soeurs Grises, Montréal.

SAMEDI : Rosaire Legault, s.j. La messe dominicale. Chant pes les Soeurs Grises, d'Ottawa.

Mode Canadienne

annonce une GRANDE

REDUCTION

SUR TOUS CHAPEAUX

Prix :

2.00 à 5.00

Coiffez-vous à votre goût à ce prix d'économie

A VENDRE

L'ameublement du salon : comptoirs vitrés avec tiroirs, à très bonnes conditions. S'adresser à

186 Evêché - Rimouski
en face de Wm. Doyle

Laurentide Acceptance Corporation

DEMANDE UNE FILLE

Pour travail général de bureau. La candidate devra de préférence avoir expérience de la tenue des livres. Connaissance de la dactylo et sténo serait considérée.

AVANTAGES SOCIAUX :

—Assurance vie et maladie
—Vacances payées et caisse de retraite
—Salaire selon qualifications et expérience.

Pour entrevue, s'adresser à

300, St-Germain - RIMOUSKI
Tél. 723-9211

Un chemin de fer sera construit entre Matane et Ste-Anne-des-Monts

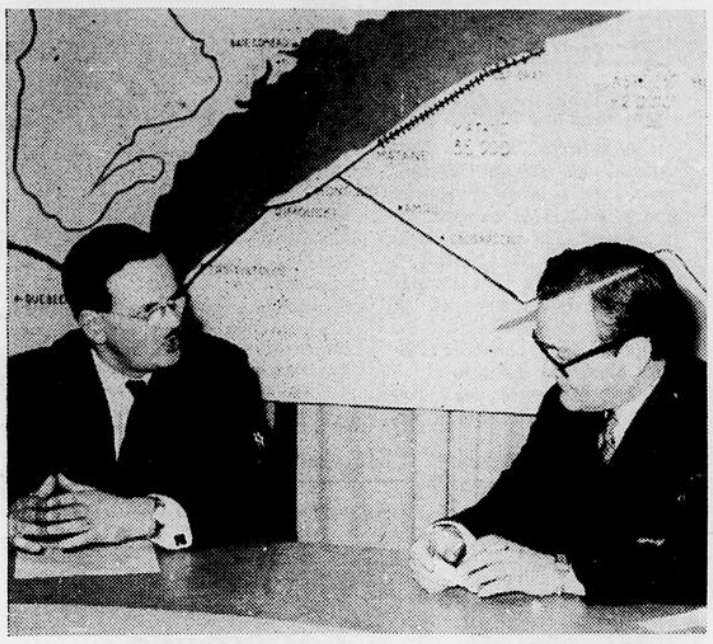

A une émission de TOUR D'HORIZON, à CJBR-TV, MM. J.-P. Legaré et J.-J. Bertrand traitant du sujet

Le gouvernement fédéral fait part dans le discours du trône de son intention de construire une ligne de chemin de fer de 50 milles de long qui atteindrait l'arrière-secteur de la péninsule gaspésienne.

Cette nouvelle voie de chemin de fer, qui relierait Matane et Ste-Anne-des-Monts, sur la rive sud du Saint-Laurent, constituerait un prolongement à la ligne du CNR, qui court sur la rive sud en direction de Matane, 270 milles environ à l'est de Québec.

Le discours du trône ne fournit pas plus dedétails, mais il est entendu que la mise en oeuvre de ce projet faciliterait l'accès aux richesses que recèle le sous-sol de l'intérieur de la péninsule gaspésienne, notamment aux mines de cuivre de Murdochville, située à 50 milles environ au sud-est de Ste-Anne-des-Monts.

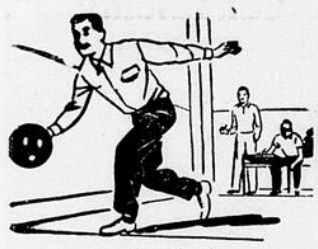

QUILLES

Loisirs St-Germain

LIGUE PROFESSIONNELLE

Coca-Cola 3, Gâteaux Vachon 1.

Shell Oil 4, Manoir National 0.

Molson 2, Epicerie Nationale 2.

Records de la semaine

Charles-Omer Bérubé	223
Jacques Lebel	519
Shell Oil	865
Shell Oil	2191

LIGUE MASCULINE "B"

Albert Michaud Inc. 4, Inconnu 0.

Rimouski Sportif 3, Dominion Stores 1.

Indépendants 2, Pavage Laurentien 2.

Hôtel du Boulevard 4, Traders Finances 0.

Records de la semaine

Emile Brisson	199
Jean-Yves Audy	488
Pavage Laurentien	739
Rimouski Sportif	2070

LIGUE COMMERCIALE "A" MIXTE

Crèmerie Deschênes 3, Coca-Cola 1.

Pepsi-Cola 4, Entreprises Roy 0.

Records de la semaine

Denise Dubé	211
Denise Dubé	478
Wilson Janelle	217
Wilson Janelle	502
Pepsi-Cola	807
Pepsi-Cola	2277

LIGUE FEMININE "A"

Bijouterie Gagnon 3, Paulette D'Amours 1.

Shell Oil 3, Ferronnerie Bérubé 1.

Records de la semaine

Mme Gisèle Brousseau	190
Mme Marcelle Brown	428
Shell Oil	741
Shell Oil	1949

LIGUE FEMININE "B"

Golfe Equipement 4, Infirmières 0.

Ménagère 3, Spécialités du Golfe 1.

Records de la semaine

Denise Canuel	178
Mme Margot Portelance	426
Golfe Equipement	647
Golfe Equipement	1671

LIGUE COMMERCIALE "B" MIXTE

Salon des Fleurs 3, Imprimerie Générale 1.

Vulcanisation Moderne 3, J.-L. Demers 1.

Caisse Populaire 3, Banque Canadienne Nationale 1.

Records de la semaine

Mme Linda Gareau	174
Mme Linda Gareau	469
Gilbert Proulx	212
Viateur Poirier	488
Salon des Fleurs	754
Salon des Flèurs	2163

LIGUE COMMERCIALE "C" MIXTE

Service Social 4, Employés Municipaux 0.

Loisirs St-Germain 4, Rimouski Transport 0.

Banque Provinciale 4, Alouettes 0.

Records de la semaine

Mme Yolande Janelle	152
Eliane Lagacé	386
Claude Nadeau	203
Claude Nadeau	404
Banque Provinciale	643
Loisirs St-Germain	1807

Abats de rigueur

Arsène Proulx est devenu le nouveau champion du tournoi Abats de Rigueur, disputé dimanche soir dernier, aux Loisirs St-Germain.

Proulx a d'abord éliminé l'ancien champion Omer Demontigny puis a triomphé de Guy Fournier et Roland Collin dans les 2 autres rencontres.

Le nouveau champion a réussi 56 contre 54 pour Demontigny, dans la 1ère partie; 61 contre 58 pour Guy Fournier, dans la 2e, et 65 contre 62 pour Collin, dans la 3e.

Dimanche prochain, les 3 concurrents en lice seront Jean-Yves Dubé, Camille Larouche et Jean-Paul Gagné.

Heure des quilles

SENIOR

ANTOINE JENNIS DEFAIT GILLES DIONNE

Antoine Jennis est devenu le nouveau champion de l'Heure des Quilles senior, samedi soir dernier, en triomphant de Gilles Dionne par la marge de 36 quilles.

Jennis a réussi des simples de 167, 109 et 142 pour un total de 418, tandis que Dionne ne put faire mieux que 382, réparti comme suit : 145, 117 et 120.

La semaine prochaine, Antoine Jennis affrontera Marcel Canuel dans le 16e programme de la saison.

JUNIOR

GERARD JENNIS CHAMPION

Gérard Jennis a été couronné champion des programmes réguliers de l'Heure des Quilles junior, samedi dernier, en l'emportant sur Gaston Fillion par la différence de 197 points.

Le jeune Jennis a joué des parties de 136, 183 et 149 pour un triple de 468, cependant que Fillion réussit des simples de 89, 87 et 95 pour un total de 271.

Semaine prochaine

La semaine prochaine, Gérard Jennis se mesurera à Mario Gagnon, classé 5e parmi les 5 Grands, lors de la première rencontre éliminatoire pour déterminer le Grand Champion de cette compétition fort populaire auprès des jeunes et dont l'enjeu sera le trophée Réal Giguère.

Salle de quilles St-Robert

LIGUE FEMININE

Mme Murielle Proulx	145.0
Mme Marcelle Brown	139.0
Denyse Dubé	133.9

Position des équipes

Maurice Dechamplain	45
Soucy Auto	42
Kik Cola	41
Loisirs St-Robert	25
Gâteaux Vachon Inc.	19
Pharmacie Saucier	8

LIGUE MIXTE "A"

Jacques Lebel	166.9
Claude Michaud	157.1
J.-M. Desrosiers	156.0
Denyse Dubé	137.1
Mme Murielle Proulx	136.0
Suzanne Pineault	135.7

Position des équipes

Coca-Cola	43
Pepsi-Cola	41
Yvon Desjardins	22
Albert Michaud Inc.	10

LIGUE MIXTE "B"

Richard Dubé	169.6
Gonzague Drapeau	137.8
Wilfrid Arseneault	133.9
Nicole Séréchal	118.6
Reine Gagné	111.1
Mme Françoise Brillant	106.1

Position des équipes

Côté & D'Amours	49
Léopold Tremblay	45
Imperméabilisation	30
La Bonne Entente	28
La Ménagère Coop.	27
Les Audacieux	1

L'HEURE DES QUILLES FEMININE

Vu l'hospitalisation de Mlle Suzanne Pineault, le hasard a choisi Mlle Henriette Ouellet, qui s'est classée septième au tournoi éliminatoire.

Mme Bernadette Fillion, championne, a roulé 116, 124 et 131 pour 371, tandis que Mlle Henriette Ouellet a fait des parties de 102, 116 et 106 pour 324. Mme Fillion reste championne pour la troisième semaine par la marge de 47 quilles.

Elle aura comme adversaire, dimanche, le 28 janvier, Mme Rolande Gagné, qui s'est classée 11e avec une moyenne de 134.

LIGUE AMB. ST-JEAN

Abel Bélanger	146.13
Marc-A. Lamarre	127.16
Antonio Rioux	123.20
Mme Josée Audet	128.11
Mme Gilberte Doucet	116.30
Mme Marielle St-Hilaire	116.50

Marathon de hockey à CAUSAPSCAL

SAYABEC DEFENDRA SON TITRE

Dimanche, le 11 février, le Syndicat du Bien-Etre Social de Causapscal présentera, pour la deuxième année consécutive, son Marathon de Hockey destiné aux équipes des localités de la vallée de la Matapédia et de la Gaspésie.

Le club de Sayabec, champion de l'an dernier, défendra son titre et le trophée Georges Barriault, emblème de la suprématie dans le hockey régional.

Pour participer au Marathon de Hockey de Causapscal, toute équipe doit faire son inscription avant le 1er février et n'aligner que des joueurs résidant ou travaillant dans la localité représentée. Seuls les premiers clubs inscrits seront acceptés.

Adressez toute correspondance à : Marathon de Hockey, C. P. 518, Causapscal, Cté Matapédia. Tél. 749-2866.

Causapscal

QUILLES

Semaine du 10 décembre

Légion Canadienne	44
Assurance-Chômage	35
Champlain Oil	28
Causapscal TV	26
Shell Oil	24
CNR	11

PLUS DE 200

Bertrand Desrosiers	205
Adélard Girard	205
Rémi Morin	210

TRIPLE DOW

Adélard Girard	478
Roland Bouchard	464

Semaine du 7 janvier

Légion Canadienne	51
Assurance-Chômage	37
Champlain Oil	34
Shell Oil	31
Causapscal TV	27
CNR	12

TRIPLE DOW

Armand Charbonneau	461
Yvon Desrosiers	443

LIGUE MASCULINE "A"

Claude Michaud	159.3
Chs-Omer Bérubé	156.1
Paul Brown	155.6
Jacques Lebel	153.6
Georges St-Laurent	153.4
Raymond Pouliot	151.7
J.-M. Desrosiers	150.8

Position des équipes

Coca-Cola	39
Rimouski Transport Ltée	33
St-Jean-Baptiste	32
Nettoyeurs St-Robert	23
Jean Beaulieu Enr.	23
John Collins	18

LIGUE MASCULINE "B"

Pierre Labonté	145.2
Clément Corbin	139.8
Jean-Guy Pineau	139.6
Gonzague Drapeau	138.2
J.-Claude Desrosiers	133.1
Jean Yockell	37
Rimouski Chain Saw	36
J.-B. St-Pierre	31
Restaurant Monaco	8

Comité du club Les Pionniers, à Causapscal

Pour répondre à un article récent des journaux : "Y aura-t-il du hockey à Causapscal", le club de hockey, qui a pour nom les Pionniers de Causapscal, a tenu sa 9e assemblée. Joueurs et directeurs étaient présents.

Le comité

Président, M. Roch Rainville; 1er vice-président, M. Robert Lévesque; 2e vice-président, M. Georges Barriault; directeurs : MM. R. Bouchard, G. Duchesne, Dr Réal Lavoie, L. Gagné, P. Lepage, A.-A. Hallé, R. Bellavance, P.-E. Bellavance, C. Caron, F. Roy, L. Dubé, F. Couturier, C. Ferland, Alphonse Mercier.

Secrétaire-trésorier, M. Jean-Guy Didier. Responsable du transport, M. A.-A. Hallé; entraînement, M. Georges Charest; équipement, M. Gilles Audet; soirées sociales, M. P. Lepage; représentant auprès du Syndicat du Bien-Etre Social, M. R. Bellavance; gérant du club, M. Clément Caron; représentants auprès de la ligue, MM. G. Duchesne et Roland Bouchard; publiciste, M. Léonard Dubé; chronométreur, M. R. Bouchard; responsable des arbitres, M. A. Mercier; mascotte, M. Léonard Salter.

BIC

CENTRE DES LOISIRS

Salon Isabel	36
Magasin Voyer	31
Construction Doucet	27
Artisans	2

Meilleures parties

Hildegarde Lévesque	156
Robert Plourde	199

Meilleurs triples

Hildegarde Lévesque	411
Ghislain Doucet	483
Garage Breton	37
Titou	22
Coop.	19
Club St-Jean	18

Meilleure partie

Charles Pelletier	194

Meilleur triple

Robert Plourde	517

St-Fabien en tête du circuit Adrien Côté

Le secrétaire du circuit Adrien Côté nous fait parvenir le classement des compteurs et la position des équipes, en date du 14 janvier.

CLASSEMENT

St-Fabien	19
St-Mathieu	17
Trois-Pistoles	7
St-Simon	5

COMPTEURS

Paul Bélanger	41
Pierre Théberge	38
Norbert Rousseau	33

COURS DE SKI

Depuis la semaine dernière, des cours sont donnés au Centre de Ski de Rimouski. Des moniteurs du Club de Ski Mont-Blanc dispensent à tous les skieurs de Rimouski et de la région des cours pour les débutants, les intermédiaires, les étudiants et, également, pour les skieurs avancés. Voici la cédule de ces cours :

Dimanche, 10 heures a.m. : ski de compétition pour tous les membres qui veulent prendre part au concours de ski. Enseignement gratuit.

2 heures p.m. : Enseignement pour les adultes seulement. Les débutants, intermédiaires, avancés devront se rendre sur la pente école. $1.50 par personne.

Lundi, 2 heures p.m. : pour les débutants. Un minimum de 5 personnes est exigé. $1.50 par personne.

Mardi, 2 heures p.m. : pour les intermédiaires) 5 personnes également et même tarif.

Mercredi, 1 h. 30 p.m. : pour les étudiants du Séminaire et de l'Institut de Technologie. Enseignement gratuit.

Jeudi, 1 h. 30 p.m. : pour les étudiants de l'Institut de Marine. Enseignement gratuit.

Vendredi, 2 heures p.m. : pour les skieurs avancés. Minimum de 5 personnes et $1.50 par personne.

Samedi, 1 h. 30 p.m. : pour les étudiants seulement. Enseignement gratuit.

MERCREDI, 31 janvier

2.15 Cinéroman
2.30 Joyaux de l'écran
3.00 Votre cuisine, madame
3.30 Votre cuisine, madame
4.00 Bobino
4.30 Boîte à surprises
5.00 Roquet belles oreilles
5.30 Comte de Monte Cristo
6.00 Edition métropolitaine
6.15 Ecran du temps passé
6.30 Au jour le jour
6.45 Nouvelles mondiales
6.55 Météo selon Dorval
7.00 Nouvelles régionales
7.07 Nouvelles du sport
7.15 Entre vous et moi
7.30 Filles et garçons
8.00 La Côte de Sable
8.30 Dans les rues de Québec
9.00 Défi
9.30 Droit de cité
10.00 Télé-policier
10.30 Vous, familles
11.00 Télé-journal
11.15 Nouvelles sportives
11.25 Commentaires
11.35 CBC TV News

MARDI, 30 janvier

2.15 Cinéroman
2.30 Votre menu
3.00 Mademoiselle de Paris
3.30 La Marguerite
4.00 Bobino
4.30 Boîte à surprises
5.00 La vie qui bat
5.30 Ouragan
6.00 Edition métropolitaine
6.15 Ecran du temps passé
6.30 Au jour le jour
6.45 Nouvelles mondiales
6.55 Météo selon Dorval
7.00 Nouvelles régionales
7.07 Nouvelles du sport
7.15 D'amour et d'eau
7.30 Temps présent
8.00 Joie de vivre
8.30 Edition spéciale
9.00 Votre courrier
9.30 Sur deux notes
10.00 Troisième homme
10.30 L'homme devant la science
11.00 Téléjournal, prévisions
11.15 Nouvelles sportives
11.25 Commentaires
11.35 Les Couche-tard
12.05 CBC TV News

LUNDI, 29 janvier

2.15 Cinéroman
2.30 Votre menu
3.00 Revue de la maison
3.30 Vedettes d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 Boîte à surprises
5.00 CF-RCK
5.30 A la pointe de l'exploration
6.00 Edition métropolitaine
6.15 Ecran du temps passé
6.30 Au jour le jour
6.45 Nouvelles mondiales
7.00 Nouvelles régionales
7.07 Nouvelles du sport
7.15 Amicalement vôtre
7.30 Sur demande
7.45 Les affaires de l'Etat
8.00 Les Belles Histoires
8.30 La poule aux oeufs d'or
9.00 Leclerc enquête
9.30 Les quatre justiciers
10.00 Un, deux, trois, rideau
10.30 Tribune libre
11.00 Télé-journal
11.15 Nouvelles sportives
11.25 Commentaires
11.35 Le choix de...
12.15 CBC TV News

DIMANCHE, 28 janvier

10.00 Messe
11.00 Connaissance du monde
12.00 A vous Paris
1.00 Opinions
1.30 Travaux et les jours
2.00 Matinée du dimanche
4.00 Valises diplomatiques
4.30 Canadiens en Afrique
5.00 La parole vivante
5.30 L'heure des quilles
6.30 Journal Vers Demain
6.45 Film : Vie canadienne
7.00 Robin des bois
7.30 Papa a raison
8.00 Ka Na Wi O
8.30 Music Hall
9.30 Théâtre du dimanche : L'événement
10.30 L'événement
11.00 Téléjournal, prévisions
11.10 Sport-éclair
11.30 Conférence, Fermeture

SAMEDI, 27 janvier

10.00 Professeur Calculus
10.30 Fon-Fon
11.30 Coucou
12.00 Domino
1.00 Le golf et ses étoiles
2.00 Pierre vivante
2.30 Magazine international
3.00 Images en tête
5.00 Les apprentis
5.30 Les uns les autres
6.00 Orientation
6.30 Ed Sullivan
7.30 Le monde du sport
8.00 Adam ou Eve
8.30 Illusions
8.45 Soirée du hockey
10.15 Club des autographes
10.45 Film
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles sportives
11.25 Cinéma du samedi soir
1.00 Fermeture

VENDREDI, 26 janvier

2.15 Cinéroman
2.30 Votre menu
3.00 Eternel féminin
3.30 Actualités féminines
4.00 Bobino
4.30 Boîte à surprises
5.00 Ecran des Jeunes
5.30 L'épée de Florence
6.00 Edition métropolitaine
6.15 Ecran du temps passé
6.30 Au jour le jour
6.45 Nouvelles mondiales
6.55 Météo selon Dorval
7.00 Nouvelles régionales
7.07 Nouvelles du sport
7.15 Entrevue
7.30 Au nom de la loi
8.00 Le mors aux dents
8.30 Insolences d'une caméra
9.00 Cinéma international
10.30 L'art et son secret
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles sportives
11.25 Commentaires
11.35 Théâtre au coin du feu

JEUDI, 25 janvier

2.15 Cinéroman
2.30 Votre menu
3.00 Casse-tête
3.30 Réflexion faite
4.00 Bobino
4.30 Boîte à surprises
5.00 Le grand duc
5.30 Champion
6.00 Edition métropolitaine
6.15 Ecran du temps passé
6.30 Au jour le jour
6.45 Nouvelles mondiales
6.55 Météo selon Dorval
7.00 Nouvelles régionales
7.07 Nouvelles du sport
7.15 Sur un thème
7.30 Clé de sol
8.00 Filles d'Eve
8.30 Rendez-vous avec Michelle
9.00 Grands spectacles
10.30 Premier plan
11.00 Téléjournal - Prévisions
11.15 Nouvelles sportives
11.25 Commentaires
11.35 Red River Jamboree
12.05 CBC TV News et fermeture

Découpez et conservez

Concours des Jeunes Auteurs

DE RADIO CANADA

Susciter des vocations de scripteurs à la télévision. Tel est le but que se propose avant tout la Société Radio-Canada au Concours des Jeunes Auteurs.

Nous n'encouragerons donc jamais assez les jeunes à participer à ce concours et surtout à fournir l'effort de rédiger un texte de longue haleine, un texte dramatique, puisqu'ils ont encore deux mois pour le faire. Le concours se terminera définitivement le 31 mars 1962.

Les règlements du concours

Pour ceux qui auraient pu les oublier, nous énumérons une dernière fois les règlements du concours :

Buts du concours :

a) Fournir aux jeunes l'occasion de manifester leurs talents. b) Découvrir de nouveaux auteurs pour la télévision. c) Attirer sur eux l'attention du public en présentant leurs oeuvres.

Règlements :

a) Etre citoyen canadien ou habiter le Canada depuis 5 ans. b) Etre né après le 30 novembre 1940. c) Ne présenter que des oeuvres inédites. Ces oeuvres demeureront la propriété de Radio-Canada pendant la durée du concours. Les manuscrits ne seront pas retournés à leurs auteurs. Radio-Canada se réserve le droit de publier les textes qui seront primés. d) Soumettre deux copies dactylographiées de chaque manuscrit. e) Les textes doivent appartenir à l'une des trois catégories suivantes : 1. oeuvres dramatiques de 30 minutes; 2. contes, durée de 10 à 15 minutes; 3. poèmes (longueur indéterminée); f) Les oeuvres dramatiques auront pour auteurs des jeunes de moins de 21 ans; les contes et les poèmes seront divisés en deux groupes : 1. auteurs de 16 à 20 ans; 2. auteurs de 15 ans ou moins. g) Chacun des manuscrits soumis doit être signé d'un **pseudonyme** suivi de l'âge véritable de l'auteur. Chaque envoi sera accompagné d'une enveloppe scellée sur laquelle o naura inscrit ce pseudonyle on aura inscrit le nom véritable de l'auteur. Après la décision finale du jury, on ouvrira ces enveloppes afin d'identifier les auteurs gagnants.

Durée du concours :

Le "relancement " du 4e Concours des Jeunes Auteurs prévoit que les textes seront acceptés jusqu'au **31 mars 1962.**

Jurys :

Un premier jury sera chargé de la lecture des oeuvres soumises et verra à ce qu'elles soient parfaitement conformes aux règlements du concours. Ce premier jury fera le choix des dix meilleurs textes appartenant à la catégorie des oeuvres dramatiques de trente minutes, des quinze meilleurs contes et des vingt-cinq meilleurs poèmes. Les textes choisis par le premier jury seront jugés par un deuxième jury qui déterminera les gagnants des premiers, deuxièmes et troisièmes prix et des mentions dans chacune des catégories. Le classement des oeuvres par le deuxième jury sera final et sans appel.

Adresse :

On est prié d'adresser les manuscrits à : Concours des Jeunes Auteurs, Radio-Canada, C. P. 6000, Montréal 3.

JEAN-CLAUDE DERET, animateur de la nouvelle série *Illusions*, nous présentera les plus grands prestidigitateurs de France qui nous en feront voir de toutes sortes . . . Rien dans les mains, rien dans les poches . . . , ce sont des *Illusions*. Ne manquez pas ce quart d'heure hebdomadaire, le samedi à 8 h. 30 du soir, au réseau français de télévision de Radio-Canada.

Radio-Canada — L'élan d'un quart de siècle

Concert des JMC à Amqui et à Causapscal

Les centres JMC de Causapscal et Amqui annoncent à tous leurs membres que le troisième concert de la saison 1961-62 aura lieu mercredi, le 31 janvier, à 8 h. 30 p.m., à la salle paroissiale de Causapscal, et jeudi le 1er février, à 8 h. 15 p.m., à la salle de l'Ecole Normale d'Amqui.

L'artiste invité sera Arthur Polson, violoniste, accompagné d'un pianiste et d'une commentatrice.

Filles et garçons, la populaire émission télévisée qu'anime YOLAND GUÉRARD, vous est présentée tous les mercredis soir, à 7 h. 30, au réseau français de Radio-Canada. En plus des chanteurs invités, un groupe folklorique exécute quelques danses de divers pays.

Radio-Canada — L'élan d'un quart de siècle

Paul Morin

OEUVRES POÉTIQUES

par

Paul MORIN

Paul Morin fut l'un des poètes les plus adulés de notre littérature. Lors de la parution de son premier recueil « Le Paon d'Email », Jules Fournier écrivait: « (...) il n'existe pas, à l'heure qu'il est, — même en France, (...) un poète qui possède mieux son métier, qui sache mieux faire le vers. »

Louis Dantin ajoutait de son côté: « Des vers d'inspiration choisie, de facture affinée, de timbres curieux et multiples; — une rêverie qui passe du tourment à la paix, de la contemplation au rire, de l'enthousiasme à un détachement presque cynique; — une grâce tantôt hellénique dans ses gestes mesurés et sobres, tantôt gauloise et même gamine dans de lestes acrobaties; — une langue extrêmement dextre et souple, qui voudrait épuiser toutes les formes de l'expression, à assimiler toute la saveur changeante des mots, et qui pourtant, par une discrétion native, reste prudente, presque académique, et n'ose rien qu'à bon escient; de la philosophie, de la tristesse, de la sympathie, de l'envol, ce qui finalement injecte la poésie sous la rime et lui insuffle une âme vivante (...). C'est pour moi une œuvre intéressante, habile, comme écrite par un professeur expert sous la dictée d'un rêveur subtil. »

Oeuvres poétiques de Paul Morin groupe en un seul volume les deux recueils intitulés *Le Paon d'Email* et *Poèmes de Cendre et d'Or*. C'est un magnifique bouquin de 306 pages, le vingt-quatrième titre à paraître dans la collection du Nénuphar, collection exclusivement réservée aux « meilleurs auteurs canadiens ». Le volume, édité chez Fides, est en vente dans toutes les librairies au prix de $3.00

Yves Thériault

LE VENDEUR D'ÉTOILES

par

Yves THÉRIAULT

Dans le style incisif et dépouillé qui caractérise son écriture, Yves Thériault nous offre dans *le Vendeur d'étoiles* édité par Fides, douze nouvelles écrites entre 1946 et 1957.

Un fil discret semble rattacher la plupart de ces contes: le besoin des hommes d'ensoleiller la grisaille du quotidien par « quelque saint labeur ou quelque grand amour » — ou du moins que l'on croit tels.

Luigi rêve d'un accordéon pour bercer sa nostalgie, son mal du-pays-de-ses-amours.

Le quêteux Midas oublie un moment son état parce qu'il a pour une fois, lui quêteux, un cadeau de roi à offrir: une rose magnifique.

Patrice, qui aime ses frères, rêve de leur vendre des étoiles.

Le fonctionnaire Jérôme en a assez de son travail monotone et songe à un grand bateau blanc qui l'emporterait . . . n'importe où, mais ailleurs.

L'enfant pauvre s'évade un matin du pauvre-village-où-l'on-ne-joue-pas pour « tenir un chat contre lui ».

Il se dégage de ces historiettes, banales en apparence, une tendresse, une sympathie profonde de l'auteur pour les malmenés de la vie. A cause de cela, l'on ne s'étonne pas que *le Vendeur d'étoiles* ait été primé au Salon du Livre à Québec, car l'art ne doit-il pas être humain avant tout ?

Cet ouvrage de **128 pages** est en vente à Fides, 25 est, rue Saint-Jacques, et dans toute librairie.

Récital du Festival Quartet

Un critique français a dit ironiquement : lorsque les virtuoses prennent de l'âge et sont fatigués de courir le monde, ils se mettent à faire de la musique de chambre... et recommencent à courir le monde !" Comme toute boutade, celle-ci contient un grain de vérité. Compositeurs et interprètes reviennent souvent à la musique de chambre au déclin de leur vie, et semblent y puiser un renouveau d'esprit créateur. Beethoven n'a jamais été plus grand qu'en ses derniers quatuors à cordes. Et l'histoire du célèbre violoncelliste contemporain Pablo Casals est bien connue. A cinquante ans, à ce qui semblait être la fin d'une grande carrière de virtuose, il s'est joint à Jacques Thibault et Alfred Cortot, pour former un des plus extraordinaires ensembles de l'histoire de la musique. Il affirme y avoir trouvé "une seconde vie musicale". Aujourd'hui octogénaire ,il est encore d'une activité débordante, comme interprète et chef d'orchestre.

Mais il ne faudrait pas s'imaginer que la musique de chambre est le refuge des vieux musiciens défaillants dans leur technique. Au contraire, elle demande souvent plus, d'un interprète, que la plupart des grandes oeuvres au répertoire des solistes. Un quatuor à cordes, par exemple, n'est pas meilleur que le moins bon de ses membres, car la moindre imperfection de celui-ci brise l'ensemble. Là, aucune place pour le truquage et l'exhibition. Seule compte la musique.

Aujourd'hui, il y a renaissance de la musique de chambre. Plusieurs jeunes musiciens pleins de promesses renoncent à des carrières de soliste pour faire uniquement du quatuor, du trio, etc. De grands virtuoses y consacrent un ou deux mois par année. La richesse du répertoire, l'honnêteté et l'abnégation qu'il demande, leur sont comme un bain de vérité. Ils vont à la musique de chambre comme un bon chrétien va en retraite... et peut-être un peu plus volontiers !

Ce trop long préambule m'amène à parler du récital donné mardi soir par le Festival Quartet. Cet ensemble, formé de quatre musiciens très célèbres, (surtout Goldberg et Primrose) présentait évidemment toutes les garanties de perfection technique et de style. Je m'attendais cependant à des exécutions impeccables et un peu froides, à la façon habituelle de ces ensembles de grands virtuoses. Fait surprenant dans le quatuor en mi bémol majeur de Beethoven, ils m'ont paru jouer avec plus de ferveur... que d'impeccabilité ! Le quatuor de Dvorak, que je n'avais jamais entendu, me laisse le souvenir d'une oeuvre inégale, d'un lyrisme facile avec parfois de beaux moments.

La seconde partie du récital consacrée toute entière au quatuor (avec piano), en sol mineur, de Brahms, a été au-dessus de tout éloge. L'oeuvre est admirable en tous points. Elle représente ce qui a le moins vieilli dans la musique romantique : un lyrisme contrôlé, un jaillissement mélodique continu, une grande rigueur de forme et. cependant, beaucoup de liberté. Est-ce assez de dire que l'interprétation fut digne de l'oeuvre ? Ce Festival Quartet a cette profondeur sonore, ce fini, cette "respiration" des ensembles les plus fameux.

Il est à noter que, pour la deuxième fois consécutive, la Société des Concerts nous a donné un programme d'oeuvres jouées au complet, au lieu d'une mosaïque de fragments archi-connus, comme c'était un peu la tendance. Pour cela, et pour la très haute valeur des musiciens qu'elle nous a fait entendre cette année, ce déjà vénérable organisme mérite les plus chaudes félicitations.

Geneviève PARADIS

Huguette MICHAUD, boursière du Conservatoire de Genève

Mlle Huguette Michaud, fille de M. et Mme David Michaud, de Rimouski, ancienne élève du Conservatoire de Québec, s'est vu décerner une autre bourse par le conservatoire de Genève pour une nouvelle année.

Mlle Michaud, qui étudie depuis deux ans déjà, à Genève, sous la direction du pianiste Louis Hiltbrant, se prépare à participer au Concours international de piano, à Munich.

La photo en couleurs chez Les Compagnons

Les Compagnons de l'Art, de Rimouski, ont assisté à leur réunion à l'Institut de Technologie, dimanche dernier. M. Albert Leclerc, architecte, présidait cette assemblée.

Les membres présents ont été fort intéressés par la projection des diapositives en couleurs, photos prises par MM. Paul Dion, Ralph Pitre, Armand St-Pierre et Mlle Monique Michaud. Le président fit les commentaires explicatifs et le forum qui suivit fut un échange de vues.

Des photos de voyages sont réclamées pour une autre réunion.

Le président, M. Leclerc, remercia ceux qui avaient pu assister et qui s'intéressent toujours à l'art.

Visite de M. Claude Tessier

de l'association musicale liturgique

M. Claude Tessier rencontrait les douze chorales de la région, au Séminaire de Rimouski, lundi dernier, le 21 janvier. Au cours de la semaine ,il rendra visite aux autres sections du diocèse, soit Mont-Joli, Matane, Amqui, Matapédia et Trois-Pistoles.

Les Festivals de musique vous disent

Qu'il est urgent, pour les concurrents qui aspirent à participer aux épreuves régionales des Festivals de Musique à Rimouski, en mai prochain, de s'inscrire sans retard.

La date limite de l'inscription a été fixée au 27 janvier.

Les épreuves régionales des Festivals de Musique du Québec se tiendront à Rimouski, les 3, 4 et 5 mai.

Les inscriptions doivent être faites sur la formule destinée à cette fin et fournie par le Secrétariat des Festivals, 1958 ouest, boulevard Dorchester, suite 2, Montréal.

Les prospectus du concours peuvent être obtenus gratuitement au Secrétariat ou dans les écoles de musique ou des professeurs de musique, chant ou directeurs de chorales.

Limite d'âge : junior, moins de 15 ans; intermédiaire, moins de 17 ans; senior, moins de 19 ans.

Peuvent coucourir à Rimouski, les jeunes artistes, garçons et filles, depuis Ste-Anne de la Pocatière à Gaspé.

Films de l'ONF pour février

Voici le programme des films de l'O.N.F. pour le mois de février.

On peut se procurer ces films à la Cinémathèque de Rimouski, à l'hôtel de ville.

LORD DURHAM

30 min., n et b

Durham avait été envoyé au Canada après les troubles de 1837, muni de pouvoirs quasi-discrétionnaires. Le Parlement anglais désavoua sa politique. Il rentra en Angleterre et écrivit un rapport qui est resté célèbre.

TERRES DE SOLEIL

22 min., couleur

La Fédération des Antilles, formée de dix îles, a commencé d'exister le 22 avril 1958. En même temps que l'apprentissage d'un régime politique nouveau, les îles s'attaquent à l'exploitation de leurs ressources.

CINEMA

AUDITORIUM

RIMOUSKI

Présente, du samedi au vendredi, du 27 janvier au 2 février

HORAIRE : 8.30 P.M.

Trois bébés sur les bras

et CONNIE STEVENS
dans le plus grand succès comique de l'année

AUSSI

HORAIRE : 7 et 10.15 p.m.

L'ILE DU CAMP SANS RETOUR

EN CINEMASCOPE
Mettant en vedette
CARL MOHNER et ANDRE MOORE

Ce film retrace dans la vérité brutale le drame vécu de l'ILE SANS RETOUR. Vous n'oublierez jamais le drame poignant de cette lutte désespérée et ces actes de bravoure peut-être les plus héroïques de la guerre. Le récit le plus véridique jamais porté à l'écran.

CINEMA

Centre des Loisirs

ST-GERMAIN

Rue Ste-Marie — Tél. 723-4040

Présente, dim., lun., mar., mer., les 28, 29, 30, 31 janvier

Représentations à 7 et 10.30 p.m.

LES AFFREUX

COMEDIE SATIRIQUE FRANÇAISE

avec

PIERRE FRESNAY, DARRY COWL
ANNE COLETTE

Cette agréable fantaisie a été réalisée avec soin, avec des comédiens de marque. Un spectacle qui provoque un rire franc.

AUSSI

Représentation à 8.30 p.m.

L'HOMME AU COMPLET GRIS

(The Man in the Grey Flannel Suit)

CINEMASCOPE EN COULEURS

Drame spychologique américain avec

Gregory PECK, Jennifer JONES, Frederic MARCH
UN FILM A NE PAS MANQUER

EN MATINEE : Dimanche à 1 h. ainsi que mercredi

EN SOIREE : Dimanche à 7 h. 30,

Lundi, mardi, mercredi à 7 heures.

Souci des optométristes de parfaire leur formation

Dr Jean-Louis Desrosiers
de Mont-Joli

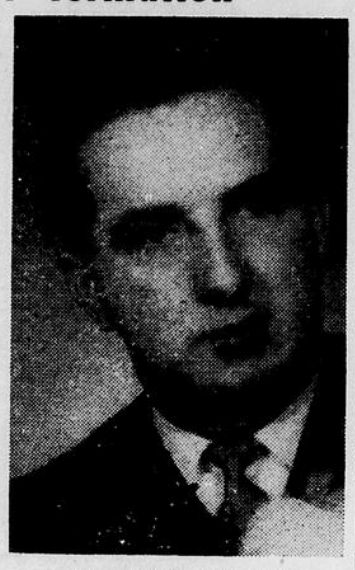

Dr Jacques Michaud
de Rimouski

Lundi soir, à Mont-Joli, avait lieu la première réunion annuelle des optométristes du Bas St-Laurent dans le but de choisir un nouvel exécutif pour le cercle d'études optométriques.

C'est le Dr Jean-Louis Desrosiers, o.d., de Mont-Joli, qui fut élu président en remplacement du Dr Lévis Santerre, o.d., de Rimouski.

Le Dr Jacques Michaud, o.d., nouvel optométriste, de Rimouski, remplacera le Dr Rodrigue Gagnon, o.d., de Matane, comme secrétaire.

Programme de formation

Le nouveau président a proposé un programme très chargé à ses confrères. La première phase s'adressera aux optométristes pour qu'ils continuent leurs études cliniques afin de permettre à notre population de jouir de tous les nouveaux services optométriques, comme le verre de contact et l'entraînement visuel.

La deuxième phase du programme a donc pour but d'enseigner aux parents et aux éducateurs, à tous ceux qui s'occupent de nos enfants, les moyens à prendre pour dépister les troubles visuels et surtout à enseigner des moyens pratiques pour acquérir, développer et conserver une vision adéquate et un rendement visuel maximum.

Echos mondains

M. Claude Tessier était à Rimouski, lundi dernier, et a rencontré les douze chorales de l'Action musicale liturgique de notre région.

M. Omer St-Pierre est allé à Montréal, la semaine dernière.

M. et Mme Philadelphe Hudon sont de retour de New-York où ils ont assisté au congrès des Gérants de la compagnie "Les Prévoyants du Canada".

Mlle Germaine St-Pierre passe quelque temps à Montréal et à Québec.

Bic

Tableau d'honneur de décembre, au couvent

1ère année : Linda Lavoie, Sylvie Lavoie, Claudette St-Pierre.
2e année : Jean-Yves Ouellet.
6e année : Armande Charest.
7e année : Denise Cassista, Lucille Thibault.
8e année : Cécile Fournier.
9e année : Marielle Côté.
10e année : Reine Pineau.
11e année : Raymonde Turcotte.

Squatteck

Gratification

La Rév. Soeur Ste-Irène, Fille de Jésus, et M. Roger Lafrance enseignant à Squatec, ont reçu une gratification du Département de l'Instructoin publique, pour succès dans l'enseignement. Cette prime leur a été décernée par l'entremise de M. M.-Arthur Lirette, i.é., de Cabano. Félicitations aux titulaires méritants.

Naissance

à Montréal

Lucie et Francine, filles de M. et Mme Lionel Gemme (Simone Beaulieu, ont le plaisir d'annoncer la naissance d'un petit frère, né le 20 décembre 1961, et baptisé à Montréal, paroisse St-Edouard, sous les noms de Joseph-Adrien-Denis.

L'Ass. Féminine de Mont-Joli collabore au succès du CARNAVAL pour les JEUNES

L'Association Féminine de Mont-Joli qui, cette année, s'est occupé tout particulièrement d'aider les enfants de douze familles de Mont-Joli, a décidé d'apporter son aide au Jeune Commerce pour l'organisation du Carnaval 1962 dont le thème cette année est "Carnaval pour les jeunes".

On sait que le Jeune Commerce se dévoue sans compter pour faire un succès de ce carnaval. Tous savent également que les profits serviront à l'organisation des loisirs des jeunes, à Mont-Joli.

Promenade en voiture

L'Association Féminine travaille actuellement à organiser une promenade en voiture pour les enfants de 6 à 10 ans et serait reconnaissante à quiconque pourrait lui apporter chevaux et voitures.

Garde-robe des concurrentes

L'Association s'occupera également du costume des concurrentes pour le titre de "Reine du Carnaval 1962" et du couronnement lui-même.

Le comité du Carnaval, au sein de l'Association, a comme présidente Mme Fernand Dionne, qui est secondée dans son travail par Mmes Eddy Caron, Raymond Desrosiers, Robert Dumais, Gérald Deschênes et Gilbert Lemieux.

LOISIRS ORGANISES

Nous nous plaignons depuis assez longtemps qu'à Mont-Joli les jeunes n'ont pas de loisirs organisés. Le Jeune Commerce nous offre une excellente occasion de contribuer à l'organisation de ces loisirs. L'Association Féminine espère que, tout comme elle, la population tout entière voudra contribuer au succès de ce carnaval qui, en plus d'amuser les grands pendant cinq jours, contribuera à mettre sur pied cet organisme désiré depuis si longtemps par toute la population.

Pointe-au-Père

Statistiques

Pendant l'année 1961, il y eut 22 baptêmes, 3 mariages et 5 sépultures.

Baptêmes

3 décembre, Joseph-Marc, fils de M. et Mme Roland Joubert (Raymonde Martin).

10 décembre, Joseph-Donald, fils de M. et Mme Edouard Dionne (Jacqueline Guimond).

Marguillier

M. Albert Lavoie a été élu marguillier.

AVIS

A l'occasion du décès de monsieur Maurice Amiot, les établissements LOUIS AMIOT ENR., 26 Lavoie et AMIOT ENR., 16 de la Cathédrale, Rimouski, seront fermés VENDREDI, jusqu'à 1 heure.

LA DIRECTION.

VENTE ECLAIR

24 HEURES SANS ARRET

VENDREDI MIDI A SAMEDI MIDI

$100,000.00 de marchandise

A SACRIFIER à 50% d'escompte

L'écroulement de notre entrepôt, la semaine dernière, nous oblige à sacrifier notre marchandise à moitié prix, afin de faire de la place aux marchandises qui nous arriveront de l'Exposition Nationale de Toronto prochainement.

Matelas - Meubles - Tapis - Lampes

Fauteuils - Draperies

Café sera servi aux acheteurs après minuit.

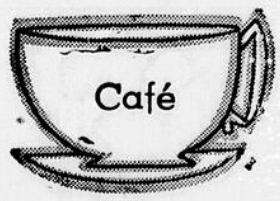

Bertin & FILS LTEE.

382 St-Germain - RIMOUSKI

Statistiques de la Commission Scolaire

Le nombre des classes a plus que triplé, en 15 ans, à Rimouski

Le nombre des classes sous le contrôle de la Commission Scolaire de Rimouski a plus que triplé au cours des 15 dernières années. En effet, il est passé de 54 en 1948 à 180 en 1960-61.

Voilà ce que révèle le rapport du directeur des Etudes de la Commission Scolaire. Le rapport annuel de M. Aurèle Laplante donne, par ailleurs, d'intéressantes statistiques et renseignements d'ordre administratif ou pédagogique que nous résumons ci-dessous :

Démographie scolaire

Pour la présente année académique, 1961-62, la Commission Scolaire de Rimouski a sous sa direction **15 écoles** renfermant un total de 180 classes, où enseignent 48 religieuses titulaires, 11 religieux, 97 institutrices, 24 instituteurs, 11 spécialistes religieux, 4 spécialistes laïcs masculins et 8 spécialistes laïques religieuses. La direction comprend 2 directeurs religieux, 9 directrices religieuses, 2 assistants-directeurs religieux, 2 assistantes-directrices religieuses, un directeur titulaire laïc, pour un personnel total de 202.

Au cours élémentaire, on compte 3625 élèves et au cours secondaire, 1,228, totalisant 4,853 élèves dans la Commission Scolaire de Rimouski.

Récompenses

Au cours de l'année scolaire 1960-61, il s'est distribué, dans les écoles, des récompenses mensuelles et de fin d'année, pour une somme de $4,300.

Gratuité des manuels

La Commission Scolaire de Rimouski a déboursé $15,529 pour la gratuité des manuels.

Assurances des élèves

Les élèves assurés à la Cie Assurance-Vie Desjardins étaient au nombre de 1,557, soit 35.5% des élèves. On a versé des montants au total de $3,601.15 à 62 élèves accidentés.

Cours de perfectionnement

Chez les religieux et les laïcs, 25 instituteurs ont suivi les cours pour l'obtention du Brevet A, et 52 pour l'obtention du Brevet B, soit un total de 77 titulaires qui ont suivi des cours de perfectionnement.

Enseignement ménager

Six spécialistes en sciences ménagères dispensent leur enseignement dans nos écoles de filles.

Travaux manuels

Chez les garçons, 71 élèves reçoivent l'enseignement spécialisé des travaux manuels.

Rencontres parents-maîtres

Avec une moyenne de 3 à 4 réunions parents-maîtres, par école. 67.1% des parents y ont assisté.

Prévention des incendies

Il s'est effectué 20 exercices de prévention des incendies dans nos écoles.

Caisses scolaires

Pour initier les enfants à l'économie, les professeurs ont encouragé les élèves à déposer leur argent chaque semaine. Un montant de $8,876.01 a été déposé, $3,269.34 retiré, laissant une balance de $5,608.97 à la caisse scolaire.

Gymnastique et culture physique

Jugé nécessaire pour le bon développement physique des élèves, une institutrice spécialisée a dispensé l'enseignement de la culture physique aux filles du cours secondaire. Elle a aussi surveillé l'enseignement de cette matière de la 1ère à la 7e année inclusivement chez les garçons et les filles et leur a fait passer un examen à la fin de l'année.

Brigades de sécurité

Pour protéger les élèves des accidents de la route, dans leur va-et-vient à l'école, 11 équipes de 50 brigadiers ont surveillé la sortie des classes.

Absence des élèves

Au cours de l'année scolaire terminée, les absences d'élèves enregistrées ont donné 3.03 de moyenne.

Certificats d'études

86.4% des étudiants ont réussi les examens de certificats d'études en l'année 1960-61, soit les élèves de 7e, 9e, 10e, 11e et 12e années.

Examens de promotion

Les élèves de la 1ère à la 6e année inclusivement et de la 8e année, ont réussi dans une moyenne de 78.8% leurs examens de promotion.

Mouvements de jeunes

Plusieurs élèves de la région font partie de différents mouvements de jeunes : 118 membres de troupes scoutes, 70 membres de la compagnie guide, 15 Cadets de la Marine, 71 Cadets de l'Aviation, 3 au mouvent de l'A.J.C., 139 croisés, 35 cadets du Sacré-Coeur et 521 dans le C.J.N.

St-Yves

Baptêmes

10 décembre, Joseph-Richard, enfant de M. et Mme Louis Lavoie (Gertrude Lechasseur). Parrain et marraine, M. et Mme Rodrigue Côté, oncle et tante de l'enfant.

10 décembre, Marie-Lise, enfant de M. et Mme Roger Lavoie (Yvette St-Pierre). Parrain et marraine, M. Marc Lavoie, oncle de l'enfant, et Lise Bérubé, cousine.

10 décembre, Joseph-Adrien-Nelson, enfant de M. et Mme Paul-Emile St-Laurent (Simone Dubé). Parrain et marraine, M. et Mme Adrien St-Laurent, oncle et tante.

30 décembre, Marie-Monique-Anne, enfant de M. et Mme Bertrand Maheux (Marcelle St-Laurent). Parrain et marraine, M. et Mme Hugh Seadon, oncle et tante.

Sépultures

Le 16 décembre, M. Arthur St-Laurent, époux de dame Philomène Gagné, décédé le 12, à l'âge de 79 ans et 6 mois.

29 décembre, Francis, enfant de M. et Mme Charles-A. Caron, décédé à l'âge de 2 mois.

Statistiques

Population : 1,725 âmes, 320 familles.

La C. Scolaire de Rimouski demande

une subvention pour l'entretien des écoles

L'entretien a coûté, en 1961, la somme de $62,622.40

Résumé de la session régulière du 16 janvier 1962.

Considérant que pour le bon entretien et l'amélioration de nos écoles, il a fallu dépenser un montant de $62,622.40 durant la présente année fiscale 1961-62.

Considérant que pour équilibrer le budget 1961-62, il a fallu augmenter le taux de la taxe foncière, tout en prévoyant une subvention pour aider notre commission scolaire à payer ces réparations d'entretien.

Il est en conséquence résolu de demander au Département de l'Instruction publique et au Ministère de la Jeunesse une subvention appréciable pour ces dépenses de $62,622.40.

EMPRUNTS TEMPORAIRES TERRAIN 12e RUE

Il est résolu de demander à la Commission Municipale de Québec l'autorisation de renouveler, pour une période s'étendant jusqu'au 31 juillet 1962, l'autorisation d'emprunt du 9 décembre 1961, re: achat de terrains pour l'école secondaire régionale, remboursable lors d'un emprunt sur obligations.

AVIS DE TAXES

Le secrétaire-trésorier est autorisé à adresser des avis par lettres enregistrées, aux contribuables qui n'ont pas encore payé leurs taxes scolaires.

HOMOLOGATION 12e RUE DEMANDEE A LA VILLE

Il est résolu de demander à la Ville de Rimouski l'homologation de la prolongation de la 12e rue à partir des limites actuelles de la ville en allant vers l'ouest jusqu'à la route de Ste-Blandine.

Lorsque la Commission scolaire a acheté un terrain devant servir à la construction de la future école secondaire régionale, MM. les commissaires ont fait signer par les cultivateurs de cette partie, une promesse à l'effet qu'ils ne concéderaient pas de terrain sur le prolongement de la 12e rue, mais il est évident qu'il serait préférable d'homologuer immédiatement cette rue, quitte à la Ville de Rimouski d'en faire l'ouverture quand elle le jugera à propos.

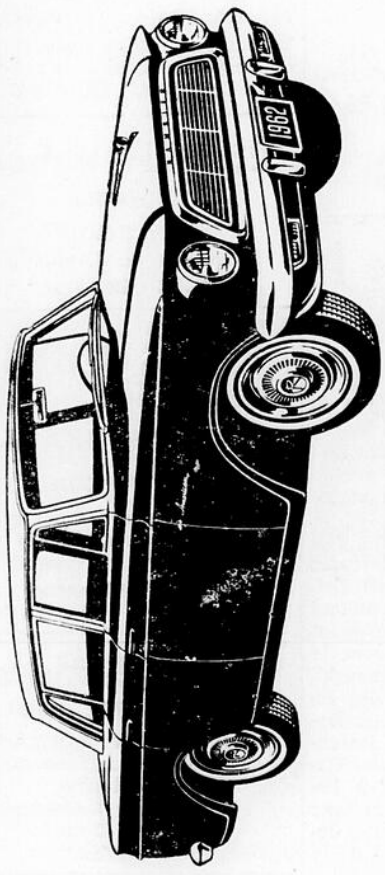

RAMBLER AMERICAN

La compacte canadienne qui se vend au plus bas prix.

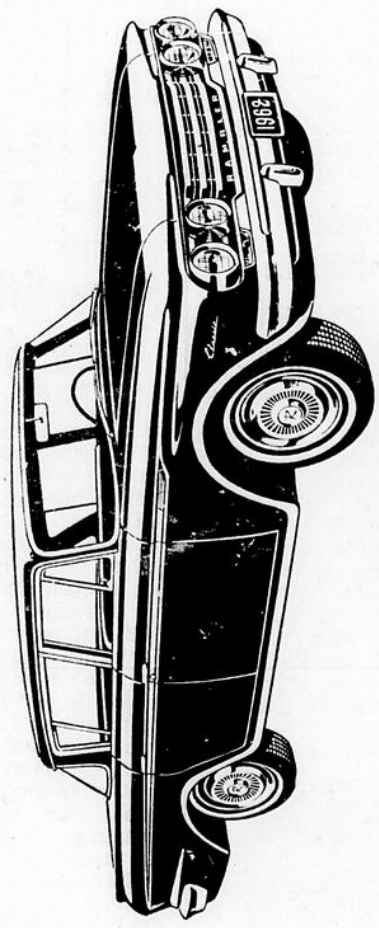

RAMBLER CLASSIC

Des avantages valant plus de $1,000, pourtant, elle coûte moins cher que les trois voitures à bas prix!

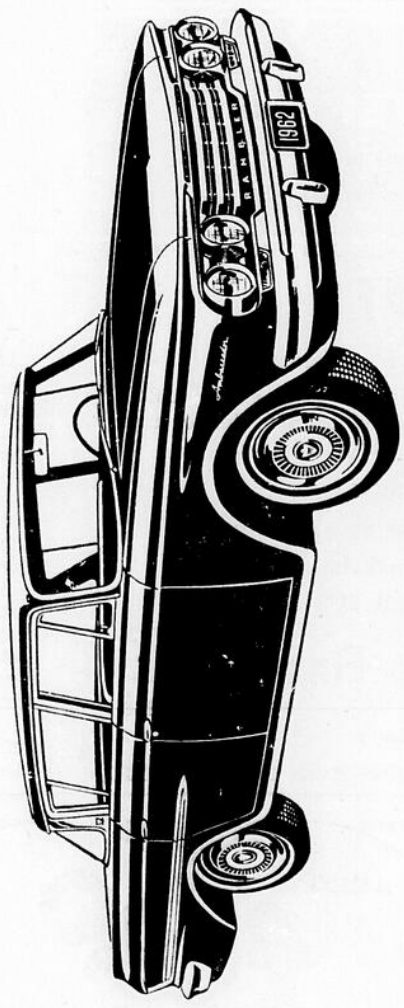

RAMBLER AMBASSADOR V-8

La moins coûteuse des voitures de luxe canadiennes aux performances inégalées.

Rambler

UN PRODUIT DE L'AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED

L'ass. des Assureurs-Vie du BSL compte 103 membres

A une réunion tenue au cours du mois de décembre, l'Association des Assureurs-Vie du Bas St-Laurent s'est donné un nouveau bureau de direction.

M. Lazare Beaulieu, gérant de La Laurentienne, à Rivière-du-Loup, a été élu président pour l'année 1962.

Les autres membres du bureau de direction sont : 1er vice-président, M. Jean-Marie Gagnon; 2e vice-président, M. Maurice Rioux; secrétaire, M. Raymond Brochu; trésorier, M. Gaston Dubé.

Les directeurs régionaux sont pour Rimouski : M. Gabriel Gagnon, C.L.U.; pour Matane, M. Jacques Bernier; pour Matapédia, M. Eliud Boucher; pour Témiscouata, M. Réginald Michaud.

Directeurs : MM. Gilbert McCraw, Joseph Roy, Armand Rioux, Clément Alary, Guy Lapointe, C.L.U.; Benoît Saucier, Léopold Francoeur, C.L.U., Jean-R. Brillant, C.L.U., Fernand Bouffard, J.-M. Painchaud, Gérard Rouleau, Jacques Martin. Publiciste, J.-M. Painchaud.

Lors de cette même assemblée, le président sortant de charge, M. Eric Bourget, a déclaré avoir eu une entrevue avec le surintendant des assurances de la province, M. C. Tremblay, et a ajouté qu'il était possible que M. Tremblay visite Rimouski au mois d'avril, où il serait officiellement reçu par l'Association.

L'Association des Assureurs-Vie du Bas St-Laurent compte, en date du 20 décembre 1961, 103 membres. Elle a remporté au cours des deux dernières années, soit en 1960 et 1961, le trophée Ryrie Smith décerné chaque année par l'Association nationale à l'Association locale qui a obtenu le meilleur pourcentage de l'effectif prévu. C'est donc dire que les assureurs-vie de notre région n'hésitent pas à s'unir dans le but de donner le meilleur service possible à la population.

Premier vendeur de la province

Pour la deuxième année consécutive, le représentant du Club Automobile de Québec, M. Antoine Robichaud, de Rimouski, s'est classé le premier, dans la province de Québec, en conservant une moyenne de 99.3% dans l'assurance et 92.3% pour le Club Automobile de Québec.

Médecins honorés du titre de "fellows"

Vingt-sept médecins d'expression française de la province de Québec sont au nombre des 179 médecins canadiens qui recevront, incessamment, le titre de "fellow" du collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.

Le parchemin, attestant de la compétence professionnelle dans leur spécialité respective, sera remis aux spécialistes lors d'une réception à Toronto, le 18 janvier.

Parmi les nouveaux "fellows", on relève les noms du Dr Guy Martineau, de Rimouski, en chirurgie otolaryngologie, et du Dr Lomer Pilote, de Montréal, natif de Rimouski-Est, fils du capitaine et de Mme Médéric Pilote, autrefois de Rimouski, (en chirurgie générale).

Soirée colombienne à Causapscal

Les Chevaliers de Colomb, de Causapscal, ont fêté le jour des Rois par une grande soirée de cartes.

Au-delà de 200 personnes se sont rendues à leur salle. Parmi l'assistance, mentionnons la présence de M. l'abbé Omer D'Amours, curé de la paroisse; M. Alfred Belzile, député aux Communes pour le comté de Matapédia-Matane.

Au goûter servi, M. Alcide Desrosiers et Mme Almanzar Audet ont été élus Roi et Reine. Les délicieux gâteaux avaient été préparés par Mme Conrad Brazeau.

Répartition de la taxe de vente

Le partage équitable de la taxe de vente perçue par la Ville de Rimouski, entre les localités du Rimouski métropolitain, a fait l'objet d'une assemblée dans le Cabinet du maire Maurice Tessier.

Les maires de Ste-Odile, Nazareth-Sacré-Coeur, St-Germain de Rimouski et Rimouski-Est, MM. Bertrand Lepage, Edmond Lévesque, Nazaire St-Pierre et Jos. Collin, discutèrent avec le maire de la Ville de Rimouski, le président du Comité des Finances le conseiller Paul-R. Dufour, le conseiller Paul Malenfant et le greffier Armand Gagnon, d'un arrangement à l'amiable pour départager la taxe de vente entre chacune des localités susdites au prorata de la population ou selon des normes équitables.

Le représentant du Ministère des Affaires Municipales de Québec, M. Héroux, donna les statistiques à cet égard.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Il existe des siamois bleus, plus rares que les beiges, et des siamois beiges ocelés d'or ou de turquoise, encore plus rares que les bleus.

Cartes professionnelles

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
E.H. Knight & Co.
COMPTABLES AGREES
MONTREAL — QUEBEC — RIMOUSKI
54, av. Cathédrale, RIMOUSKI

ROGER LECLERC
EBENISTE
Manufacturier de meubles
Spécialité : meubles sur commande
8 St-Denis RIMOUSKI Tél. RA 3-2675

Ls-Ph. Cliche Enr.
COURTIER D'ASSURANCES GENERALES
Vie - Feu - Automobile - Accidents - Maladie
Bureau : 6 av. Lepage RIMOUSKI Tél. RA 3-3775

EXAMEN DE LA VUE
Dr LEVIS SANTERRE O. D.
OPTOMETRISTE
148 St-Germain RIMOUSKI Tél. RA 3-6766
Edifice Woolworth-Dominion

ARGENT
en 1ère ou en 2e hypothèque
LE BUREAU CENTRAL DE FINANCE ENR. est le seul à pouvoir vous offrir les taux d'intérêt les plus bas et une période de remboursement allant jusqu'à 15 ans.
- Pour consolidation de dettes
- Pour amélioration ou réparations
- Pour tout genre d'achat

RENDEZ-VOUS A DOMICILE SUR DEMANDE
Bureau Central de Finance Enr.
223, rue Lafontaine Tél. UN 2-5188
Rivière-du-Loup

Cartes professionnelles

AVOCATS

CASGRAIN & CASGRAIN
Perrault Casgrain, C.R.
André-P. Casgrain, B.C.L.
Edifice Banque Canadienne Nationale
Tél. RA 3-3303-3304 RIMOUSKI

GAGNON & GAGNON
AVOCATS
P.-E. Gagnon, C.R.
J.-Claude Gagnon
Bureau :
152-A de l'Evêché
Tél. RA 3-3179 RIMOUSKI

GENDREAU & BEAULIEU
AVOCATS
Arthur Gendreau, C.R.
Chs-Alph. Beaulieu, C.R.
160, de l'Evêché Tél. RA 3-4293
RIMOUSKI

TESSIER & D'ANJOU
Maurice TESSIER, C.R.
Charles-H. D'ANJOU
AVOCATS ET PROCUREURS
Téléphone RA 3-4861-4862
148 St-Germain
RIMOUSKI

ROSAIRE BERUBE, LL.L.
AVOCAT ET PROCUREUR
168, rue St-Germain
Téléphone RA 3-4175
C. P. 515 — RIMOUSKI

OPTOMETRISTE

Dr J. Michaud
B.A.,O.D.
OPTOMETRISTE
Spécialiste de la vue
Verre de contact
Rééducation visuelle
280, St-Germain - RIMOUSKI
Tél. : 723-8755

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT
$3.00 par année
Représentant
ARMAND ARGUIN
Tél. RA 3-5804 RIMOUSKI
POUR VOS ANNONCES, SIGNALEZ
RA 3-6529

ARPENTEURS

Guy Leblanc
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR FORESTIER
RAYMOND HOUDE, A.G. adjoint
160, de l'Evêché — C. P. 385
Téléphone :
Bur. : RA 3-3836; rés. : RA 3-4905

Ls-Léo Doyon
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR FORESTIER
CONSEIL
209 St-Germain — RIMOUSKI
Edifice Lepage
Bur. : RA 3-4324; rés. : RA 3-2640

ASSURANCES

Roland Heppell
Courtier d'assurance agréé
Téléphone :
Bur. : RA 3-3570; rés. : RA 3-6134
C. P. 246
Bureau : 54, av. de la Cathédrale
Feu, automobile, vie, accidents, maladie
Tous services d'assurance en général

CHIROPRATICIEN

J.-M. Guay, D.C.
CHIROPRATICIEN
14, Cathédrale Tél. RA 3-3655

NOTAIRES

Joseph Bérubé
NOTAIRE
Cessionnaire du greffe du notaire Eudore Couture
160, de l'Evêché Tél. RA 3-2342
RIMOUSKI

Albert Goulet
NOTAIRE
Bureau à 144, boul. de l'Evêché (édifice Gilbert)
Tél. RA 3-3485 RIMOUSKI
Bureau à Luceville à chaque soir, du lundi au samedi à sa résidence
Téléphone : RE 9-4641

Ronaldo Raboin
NOTAIRE
119, Evêché
En face du Séminaire
RIMOUSKI, Qué.

INGENIEURS

Leroux & Marquis
INGENIEURS-CONSEIL
Structures d'acier et béton armé
Aqueducs et égouts
Travaux maritimes
8, rue St-Edmond
Rimouski, P. Q. Tél. RA 3-5027

Ménard & Marsan
INGENIEURS-CONSEIL
Travaux maritimes et municipaux
Structures, expertises, surveillance
76, av. de la Cathédrale
Tél. RA 3-6644
RIMOUSKI

SYNDIC

Henri-A. Martin
SYNDIC LICENCIE
Téléphone :
Bur. : RA 3-2344; rés. : RA 3-3456
152-A, de l'Evêché RIMOUSKI

L'hon. Rousseau veut de nouvelles industries dans le Bas St-Laurent

Le délégué industriel régional: agent de liaison

Parlant de la nomination de délégués industriels régionaux, le ministre de l'Industrie et du Commerce, l'hon. André Rousseau, a expliqué que :

"Le délégué industriel régional sera, en fait, l'agent de liaison d'une part entre les éléments actifs de sa région et d'une autre part entre cette région et mon ministère.

Dans ce sens, il sera l'intermédiaire par lequel les éléments de base et les indications nécessaires aux organismes locaux de promotion économique et industrielle seront diffusés dans la région. Il sera en somme une ligne directe avec les centres de documentation, de renseignements et d'inspiration, aussi bien gouvernementaux que privés".

"Si le délégué industriel est la personnification de la volonté d'une région de se développer et du Gouvernement de l'aider dans cette tâche, c'est au Service des délégués industriels régionaux d'assurer la cohésion des efforts à travers la province. Ce Service est donc une centrale où des renseignements venant de toutes les régions seront compilés, analysés et digérés pour permettre en quelque sorte une lecture quotidienne du baromètre économique de la province".

M. Yvon LACROIX

Pour la région du Bas St-Laurent, l'hon. Rousseau a nommé **M. Yvon Lacroix, B.Sc. A., Ing. P.,** membre de la Corporation des Ingénieurs Professionnels de la Province et de la Section technique de Canadian Pulp & Paper Association. M. Lacroix, après avoir complété ses études à l'Université Laval, a successivement occupé les postes de chimiste puis de surintendant à la compagnie Building Products Ltd., à Pont-Rouge, comté de Portneuf, et à Montréal.

Pour ses nouvelles fonctions, le délégué industriel est appelé à coopérer avec les organismes régionaux d'initiatives.

M. Lacroix a fait un stage prolongé auprès de divers services du Ministère de l'Industrie et du Commerce à Québec et il a eu l'occasion de se familiariser avec les mesures prises par le Gouvernement en vue de collaborer efficacement à la mise en valeur et à l'expansion des ressources industrielles et économiques de la province.

Décentralisation industrielle

Parlant de la nécessité d'obtenir une distribution plus égale des emplois, le ministre a précisé que :

"Il faut viser à une distribution équitable des sources d'emploi par une industrialisation décentralisée. C'est là un objectif qui, dans notre conception, n'a rien de négatif. Il ne s'agit pas de retarder, de freiner ou de faire obstacle au développement naturel des grands centres industriels, mais plutôt d'intensifier les efforts dans ces autres centres moins importants qui possèdent tous les facteurs nécessaires à l'expansion industrielle.

Cet objectif est d'ailleurs conforme aux meilleurs intérêts des grands centres puisqu'en définitive, sur une longue période, il vise à éviter les engorgements coûteux des grandes villes, tout en leur fournissant des facteurs de développement non moins puissants".

Sur la nécessité d'équilibrer l'économie locale régionale par la diversification des activités économiques, le ministre a spécifié :

"Ce risque ne saurait être plus longtemps accepté. Il nous est interdit de laisser des populations entières à la merci d'un prénomène qui peut entraîner subitement un chômage massif. Nous croyons qu'il est inacceptable d'avoir à dire à certains groupes de travailleurs d'immigrer vers les grands centres d'activités, en abandonnant des régions entières au sous-développement chronique".

Il sera nécessaire d'implanter de nouvelles industries dans notre province et d'assurer l'expansion d'un bon nombre d'entreprises existantes.

L'hon. Rousseau a proposé une organisation régionale en trois points :

Division de la province en territoires de développement industriel, promotion de conseils économiques régionaux et nomination de délégués industriels résidant dans chacun des territoires.

Le Ministre a précisé que :

"Après une étude approfondie dans mon ministère, nous en sommes venus à la conclusion que la formation de territoires régionaux était une base nécessaire à l'effort que nous voulons tous entreprendre dans le domaine du développement économique".

Parlant de la nécessité d'étayer la division régionale par l'établissement d'organismes régionaux, le ministre a continué:

"Il existe de nombreux exemples d'erreurs qui auraient pu être évitées si un programme des gouvernements fédéral ou provincial avait été élaboré après consultation avec une autorité régionale".

Funérailles de M. N. St-Laurent

de St-Anaclet

Le 5 janvier, à St-Anaclet, est décédé M. Napoléon St-Laurent, époux de feu Rose-Anna Heppell. Il était âgé de 73 ans et 6 mois.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Raymond, de Rimouski; Mmes Luc Langlois (Stella), de St-Anaclet; André St-Pierre (Marguerite), de Rimouski; et Jean-Claude, de St-Anaclet; ses gendres et brus : Mme Raymond St-Laurent (Madeleine Michaud, MM. André St-Pierre et Luc Langlois, Mme Jean-Claude St-Laurent (Dolorès Gagné); ses frères et soeurs : MM. Julien St-Laurent, de Luceville; Joachim, de Ste-Luce; Adjutor, de Ste-Luce; François, de Mont-Joli; Mmes Alfred Richard (Marie-Anne), Roméo Richard (Catherine), de Mont-Joli; Mlle Jeanne St-Laurent, de Luceville; Mmes Léonidas Pelletier (Luce), d'Amqui; Basile Tanguay (Eva), de Toronto; ses beaux-frères et belles-soeurs : M. Norbert Heppell, de Luceville; Mme Georges Perreault, de Mont-Joli; Honorius Heppell, de Montréal.

Le service fut chanté en l'église de St-Anaclet, le 8 janvier, à 9 heures, par M. le curé Bérubé, assisté de MM. les abbés Nazaire Hudon et Roy. La levée du corps fut présidée par M. le chanoine Félix Jean, ancien curé de la paroisse.

M. Fernand Heppell portait la croix; le cercueil était porté par MM. Ernest Gagné, Alcide Fournier, Welly Roy, Louis Fournier, Paul-Emile St-Laurent et Philippe D'Amours. La bannière du Sacré-Coeur, MM. Alphonse St-Laurent, Emile Lavoie et Alfred Beaupré.

L'inhumation eut lieu au cimetière de l'endroit. La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Bissonnette & Frère, de Rimouski.

Sincères condoléances

ARGENT A PRETER

EN PREMIERE ET DEUXIEME HYPOTHEQUE

- Aucun frais d'inspection à payer
- Vous recevez le montant que vous demandez

Consultez

FERNAND HEPPELL

ST-ANACLET —— Tél. : 723-2815

Représentant de la Compagnie

AIDE UNIVERSELLE LIMITEE

Nous pouvons vous aider à tout payer d'un seul coup

Nous avons un prêt conçu spécialement pour vous permettre de régler toutes vos grosses factures *immédiatement*. Vous pourrez ensuite nous rembourser par versements mensuels commodes, sur une période s'étendant jusqu'à 36 mois.

Les prêts de Laurentide varient de $50 à $5000. Notre service est rapide et nos conditions de remboursement sont proportionnées à votre budget.

PAR EXEMPLE:

vous empruntez	vous ne payez que
$ 104.94	$ 7.00 par mois
$ 310.78	$19.00 par mois
$ 506.94	$22.00 par mois
$1,659.66	$60.00 par mois

CONNAISSEZ-VOUS LE CLUB DE CRÉDIT LAURENTIDE

Renseignez-vous sur ce remarquable service de prêts personnels réservé exclusivement aux clients de Laurentide.

LAURENTIDE FINANCE

PRÊTS DE $50. à $5000.

A Rimouski : 300, rue St-Germain - Tél. 723-7874
Gérant : G. ROUSSEL

A Trois-Pistoles : 113 ouest, Notre-Dame - Tél. 535 ou 536
Gérant : F. PROULX

V7841-11F

AUBAINES DE JANVIER

ÉPARGNEZ sur Chaque DOLLAR !

à votre marché d'alimentation préféré

VIANDE de premier choix à des prix ENCORE JAMAIS VUS !

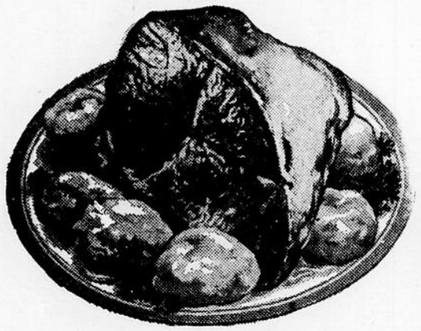

BOEUF de première qualité

BOEUF haché	TRES FRAIS	Lb	**.29**
BOEUF HAUT COTE	IDEAL POUR ROTIR OU BOUILLIR 2 LIVRES ET PLUS	Lb	**.29**
OS EPAULE	pour rôtir 3 à 4 lb	lb	**.49**
Pointe épaule	TENDRE ET SANS PERTE — 4 A 5 LIVRES	Lb	**.79**

chez

ALBERT MICHAUD INC

Pamplemousses	"Floride" Blancs Juteux		**5/.31**
ORANGES	FLORIDE No 126 La plus juteuse des oranges	Dz.	**.39**
POMMES	"McINTOSH" Tendres et juteuses	Caisse de 20 lb environ	**1.25**
CITRONS FRAIS		6 pour 12 pour	**.25** **.39**

Pointe épaule

TENDRE ET SANS PERTE — 4 A 5 LIVRES

Lb .79

TRAVERS DE COTES ET GIGOT

IDEAL POUR SOUPE

Lb .19

CITRONS FRAIS

6 pour .25
12 pour .39

ATOCAS FRAIS

"OCEAN SPRAY"

BOITE DE 1 LIVRE .25

COTELETTES DE PORC

Lb .59

EN PLUS de ces SUPER AUBAINES PROFITEZ de votre

3 %

SUR TOUS VOS COUPONS DE CAISSE

SOUPE AYLMER

TOMATES et NOUILLES — 4 Boites 10 oz. .59

SOUPE Minestrone — 4 Boites 10 oz. .69

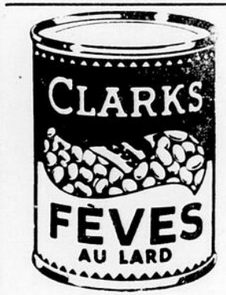

FEVES AU LARD "Clark's"

avec sauce tomates

4 Boites 20 oz. .79

POUDING INSTANT

Format familial

5/.75

OFFRE SPECIALE de "Colgate" à 1¢

VEL LIQUIDE ROSE

Format Géant .93

AJOUTEZ 1 SOU ET OBTENEZ

AJAX Format Géant Les 2 .94

Mix-O 32 onces .27

EAU DE JAVEL CONCENTRÉE

CHOCO "Cadbury"

Boites 2 lb .79

JUS de TOMATES "Sealark"

4 Boites 20 oz. .55

SERVIETTES SANITAIRES "MODESS"

Format pratique .75

DES CENTAINES D'AUTRES AUBAINES

BISCUITS "Soda" "Christie"

Boites 1 lb 3/.95

SUCCES CIRE LIQUIDE

Contenant 40 oz. .99

CIRE EN PATE "HEAVY DUTY"

Format 1 lb .59

AVIS PUBLIC

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE RIMOUSKI

Lundi, le dix-huit décembre mil neuf cent soixante-et-un, à une séance régulière du Conseil de ville de Rimouski tenue à l'hôtel de ville à 8.30 hres p.m., sont présents : Son Honneur le Maire, Maurice Tessier, MM. les échevins Victor Lepage, Jean-Médard Dastous, Paul Malenfant, Paul-R. Dufour et Léonidas Lévesque formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire.

REGLEMENT 610

22 — REGLEMENT CONCERNANT L'ANNEXION D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE STE-ODILE-SUR-RIMOUSKI

CONSIDERANT le désir exprimé par la presque totalité des contribuables du village de Ste-Odile-sur-Rimouski de voir leur territoire annexé à celui de la Ville de Rimouski;

CONSIDERANT QUE, de son côté, la Ville de Rimouski considère comme avantageux, à plusieurs points de vue, d'annexer, dès maintenant, une partie du territoire de la corporation municipale de Ste-Odile-sur-Rimouski;

CONSIDERANT QUE ledit territoire est déjà annexé par la Commission Scolaire de la Ville de Rimouski;

CONSIDERANT les pouvoirs conférés par les articles 33 à 45 incl. de la loi des Cités et Villes (S.R.Q. 1941, chap. 233);

EN CONSEQUENCE, il est proposé par l'échevin Paul-R. Dufour, appuyé par l'échevin Léonidas Lévesque, et résolu à l'unanimité qu'un règlement soit adopté et, par les présentes, un règlement portant le numéro Six Cent-Dix (610) est ado pté en première lecture pour annexer à la Ville de Rimouski une partie du territoire de la corporation municipale de Ste-Odile-sur-Rimouski, comme suit :

1 — Il est statué et décrété par le présent règlement que soit annexé à la Ville de Rimouski un territoire faisant actuellement partie de la municipalité de la paroisse de Sainte-Odile-sur-Rimouski, comté de Rimouski, comprenant, en référence au cadastre officiel de la paroisse de St-Germain de Rimouski, les lots et leurs subdivisions présentes et futures, ainsi que les chemins, rues, ruelles, rivières, cours d'eau ou partie d'iceux renfermés dans les limites suivantes, à savoir : partant du point d'intersection de la rive gauche ou rive nord-ouest de la rivière Rimouski avec le prolongement de la ligne nord-est du lot 220; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes : en suivant les limites actuelles de la ville de Rimouski, ledit prolongement et ladite ligne nord-est du lot 220; le prolongement de la ligne nord-est du lot 219 et ladite ligne jusqu'au coin ouest du lot 218; la ligne nord-ouest des lots 218, 217, 216, 215 et 214; une ligne irrégulière séparant le lot 214 des lots 212 et 363 prolongée jusqu'à l'axe du chemin entre les rangs II et III; ledit axe dudit chemin en allant vers le sud-ouest jusqu'au prolongement de la ligne brisée séparant les rangs II et III; ledit prolongement et ladite ligne brisée séparant les rangs II et III et limitant vers le sud-est une partie du lot 217, les lots 218, 219, 227, 228, 233, 238, 239, 241, 242 et 245 et vers l'est les lots 260 267, 271, 272 et 273; la ligne séparant les lots 273 et 274 d'un côté, des lots 275 et 276 de l'autre côté, prolongée jusqu'à l'axe de la rivière Rimouski; ledit axe de ladite rivière en descendant son cours jusqu'au prolongement de la ligne séparative des lots 241 et 242; ledit prolongement en allant vers le nord-ouest jusqu'à la rive gauche ou rive nord-ouest de la rivière Rimouski et enfin ladite rive gauche ou rive nord-ouest de ladite rivière en allant vers le nord-est jusqu'au point de départ; lequel territoire à être détaché de la municipalité de la paroisse de Sainte-Odile-sur-Rimouski, comté de Rimouski, pour être annexé à la ville de Rimouski.

2 — A l'entrée ein vigueur du présent règlement, les habitants et les contribuables du territoire annexé et leurs successeurs seront soumis aux règlements, ordonnances, résolutions, rôles et tous autres actes municipaux actuellement en vigueur dans la Ville de Rimouski et qui le deviendront par la suite, et le maire, les conseillers et les officiers municipaux de la corporation municipale de Sainte-Odile-sur-Rimouski cesseront, comme tels, d'avoir juridiction sur ledit territoire.

3 — Tout l'actif du territoire annexé deviendra, à l'entrée en vigueur du présent règlement, propriété de la Ville de Rimouski.

4 — La Ville de Rimouski paiera, après l'entrée en vigueur du présent règlement, à l'acquit de la corporation municipale de Sainte-Odile-sur-Rimouski, les échéances à courir et les intérêts à échoir sur les emprunts contractés par ladite corporation pour la construction d'un système d'aqueduc et d'égout sur le territoire annexé; dites échéances annuelles, s'établissant comme suit :

a) REGLEMENT No 31 (BALANCE DUE : $118,800.00)

ANNEE	INTERET	CAPITAL	TOTAL	BALANCE
1962	5,940.00	2,800.00	8,740.00	116,000.00
1963	5,800.00	2,900.00	8,700.00	113,100.00
1964	5,655.00	3,100.00	8,755.00	110,000.00
1965	5,500.00	3,200.00	8,700.00	106,800.00
1966	5,340.00	3,400.00	8,740.00	103,400.00
1967	5,170.00	3,600.00	8,770.00	99,800.00
1968	4,990.00	3,800.00	8,790.00	96,000.00
1969	4,800.00	4,000.00	8,800.00	92,000.00
1970	4,600.00	4,200.00	8,800.00	87,800.00
1971	4,390.00	4,400.00	8,790.00	83,400.00
1972	4,170.00	4,600.00	8,770.00	78,800.00
1973	3,940.00	4,900.00	8,840.00	73,900.00
1974	3,695.00	5,100.00	8,795.00	68,800.00
1975	3,440.00	5,400.00	8,840.00	63,400.00
1976	3,170.00	5,700.00	8,870.00	57,700.00
1977	2,885.00	6,000.00	8,885.00	51,700.00
1978	2,585.00	6,300.00	8,885.00	45,400.00
1979	2,270.00	6,600.00	8,870.00	38,800.00
1980	1,940.00	6,900.00	8,840.00	31,900.00
1981	1,595.00	7,200.00	8,795.00	24,700.00
1982	1,235.00	7,600.00	8,835.00	17,100.00
1983	855.00	8,000.00	8,855.00	9,100.00
1984	455.00	9,100.00	9,555.00	—0—

b) REGLEMENT No 37 (BALANCE DUE : $18,800.00)

ANNEE	INTERET	CAPITAL	TOTAL	BALANCE
1962	940.00	900.00	1,840.00	17,900.00
1963	895.00	900.00	1,795.00	17,000.00
1964	850.00	900.00	1,750.00	16,100.00
1965	805.00	1,000.00	1,805.00	15,100.00
1966	755.00	1,000.00	1,755.00	14,100.00
1967	705.00	1,000.00	1,705.00	13,100.00
1968	655.00	1,100.00	1,755.00	12,000.00
1969	600.00	1,100.00	1,700.00	10,900.00
1970	545.00	1,200.00	1,745.00	9,700.00
1971	485.00	1,300.00	1,785.00	8,400.00
1972	420.00	1,300.00	1,720.00	7,100.00
1973	355.00	1,400.00	1,755.00	5,700.00
1974	285.00	1,500.00	1,785.00	4,200.00
1975	210.00	1,500.00	1,710.00	2,700.00
1976	135.00	1,600.00	1,735.00	1,100.00
1977	55.00	1,100.00	1,155.00	—0—

c) REGLEMENT No 42 (AU MONTANT DE $16,500.00)

ANNEE	CAPITAL	INTERET	TOTAL	SOLDE
1 juin 1962		495.00	495.00	16,500.00
1 déc. 1962	400.00	495.00	895.00	16,100.00
1 juin 1963		483.00	483.00	
1 déc. 1963	500.00	483.00	983.00	15,600.00
1 juin 1964		468.00	468.00	
1 déc. 1964	500.00	468.00	968.00	15,100.00
1 juin 1965		453.00	453.00	
1 déc. 1965	500.00	453.00	953.00	14,600.00
1 juin 1966		438.00	438.00	
1 déc. 1966	600.00	438.00	1,038.00	14,000.00
1 juin 1967		420.00	420.00	
1 déc. 1967	600.00	420.00	1,020.00	13,400.00
1 juin 1968		402.00	402.00	
1 déc. 1968	600.00	402.00	1,002.00	12,800.00
1 juin 1969		384.00	384.00	
1 déc. 1969	700.00	384.00	1,084.00	12,100.00
1 juin 1970		363.00	363.00	
1 déc. 1970	700.00	363.00	1,063.00	11,400.00
1 juin 1971		342.00	342.00	
1 déc. 1971	800.00	342.00	1,142.00	10,600.00
1 juin 1972		318.00	318.00	
1 déc. 1972	800.00	318.00	1,118.00	9,800.00
1 juin 1973		294.00	294.00	
1 déc. 1973	900.00	294.00	1,194.00	8,900.00
1 juin 1974		267.00	267.00	
1 déc. 1974	900.00	267.00	1,167.00	8,000.00
1 juin 1975		240.00	240.00	
1 déc. 1975	1,000.00	240.00	1,240.00	7,000.00
1 juin 1976		210.00	210.00	
1 déc. 1976	1,000.00	210.00	1,210.00	6,000.00
1 juin 1977		180.00	180.00	
1 déc. 1977	1,100.00	180.00	1,280.00	4,900.00
1 juin 1978		147.00	147.00	
1 déc. 1978	1,100.00	147.00	1,247.00	3,800.00
1 juin 1979		114.00	114.00	
1 déc. 1979	1,200.00	114.00	1,314.00	2,600.00
1 juin 1980		78.00	78.00	
1 déc. 1980	1,300.00	78.00	1,378.00	1,300.00
1 juin 1981		39.00	39.00	
1 déc. 1981	1,300.00	39.00	1,339.00	—0—
TOTAUX :	16,500.00	12,270.00	28,770.00	

Il sera imposé et prélevé, chaque année, sur tous les biens imposables de la Ville de Rimouski, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après le rôle d'évaluation en vigueur chaque année pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des échéances annuelles conformément aux tableaux ci-dessus.

5 — La Ville de Rimouski remboursera, après l'entrée en vigueur du présent règlement, à l'acquit de la corporation municipale de Sainte-Odile-sur-Rimouski, les sommes à parfaire selon les termes d'actes notariés passés entre elle-même et MM. Joseph Labbé, Albert Parent et J.-B. St-Pierre & Fils Inc., pour l'installation des services d'aqueduc et d'égout dans les rues Labbé et Parent et une rue projetée, dites sommes à parfaire s'établissant, comme suit :

Joseph Labbé	$ 499.28
Albert Parent	459.95
J.-B. St-Pierre & Fils Inc.	1,200.00
TOTAL :	$2,179.23

Dite somme de $2,179.23 sera remboursable à même les fonds généraux de la Ville de Rimouski.

6 — La Ville de Rimouski n'assumera aucune autre dette que celles ci-dessus mentionnées, qui aurait pu être contractée par ladite corporation municipale de Sainte-Odile-sur-Rimouski;

7 — Tout le nouveau territoire annexé fera partie intégrante du quartier St-Joseph, dans la Ville de Rimouski.

8 — Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

(signé)
Maurice Tessier, maire,
(signé)
Armand Gagnon, greffier.

Certifié vraie copie
Armand Gagnon,
greffier de la Ville.

AVIS PUBLIC

CANADA
Province de Québec
Ville de Rimouski
Aux contribuables de la Municipalité de la Ville de Rimouski
Aux contribuables de la Corporation Municipale de Ste-Odile-sur-Rimouski.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Armand Gagnon, greffier de la Ville de Rimouski, que le dix-huit décembre mil neuf cent soixante-et-un (18 décembre 1961), le Conseil de ville de Rimouski a, en séance régulière, adopté en première lecture le règlement numéro SIX CENT DIX (610) pour annexer une partie du territoire de la Corporation Municipale de Ste-Odile-sur-Rimouski et que tel règlement, ci-annexé, est une copie conforme à l'original du règlement qui sera pris en considération par le Conseil de Ville de Rimouski après l'expiration de trente (30) jours à dater de l'affichage du présent avis.

AVIS PUBLIC est, de plus, donné que Son Honneur le Maire Bertrand Lepage, de la Corporation Municipale de Ste-Odile-sur-Rimouski, a fixé au dix janvier mil neuf cent soixante-et-deux (10 janvier 1962) à deux heures de l'après-midi (2.00 hres p.m.), au lieu ordinaire des réunions du Conseil de ladite Corporation Municipale (salle paroissiale) le jour, l'heure et le lieu où sera tenue une assemblée générale des électeurs propriétaires de ladite Corporation Municipale afin de prendre ce règlement en considération et de l'approuver ou de le rejeter.

Donné à Rimouski, ce vingt-deuxième jour du mois de décembre mil neuf cent soixante-et-un.

Armand GAGNON,
greffier de la Ville.

Je soussigné, Armand Gagnon, greffier, domicilié en la Ville de Rimouski, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus, en en affichant une copie : 1.— A la porte de l'Hôtel de ville de Rimouski; 2.— A la porte de l'église paroissiale de Ste-Odile-sur-Rimouski; 3.— A la porte de la salle paroissiale de Sainte-Odile-sur-Rimouski; 4.— Dans six (6) autres endroits de ladite Corporation Municipale où le public a librement accès, le vingt-deuxième jour du mois de décembre mil neuf cent soixante-et-un entre deux (2) et trois (3) heures de l'après-midi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce vingt-deuxième jour du mois de décembre mil neuf cent soixante-et-un.

Armand GAGNON,
greffier de la Ville.

Certifié vraie copie
Armand Gagnon,
greffier de la Ville.

2 ans au pénitencier pour vols

GREFFE DE LA PAIX

Semaine du 8 au 13 janvier

Un jeune homme de Rimouski-paroisse, déjà condamné, a été renvoyé au pénitencier St-Vincent de Paul pour deux années, à la suite d'un vol commis au Séminaire. Sept autres petits vols, dont quelques-uns commis dans des églises à Rimouski et à Québec, lui ont attiré des sentences d'un mois de prison sur chacun de ces vols.

Pour des infractions à la Loi des véhicules automobiles : conduite sans permis, vitesse excessive, etc., six conducteurs ont été condamnés à payer soit $20, soit $10 d'amende et les frais.

Une société de la ville, pour transport de marchandises sans permis, a été condamnée à $40 d'amende et aux frais.

Un résident de St-Charles Garnier, coupable d'avoir conduit alors que sa capacité était affaiblie par l'alcool, a été condamné à $50 d'amende et aux frais. Il devra s'abstenir de conduire avant trois mois.

Un jeune homme de la ville, pour un vol à l'étalage, a été condamné à un jour de prison et à signer un cautionnement de paix pour trois mois.

Un résident de la ville, pour avoir négligé de payer la taxe provinciale sur une certaine quantité d'huile achetée du 1er janvier 1956 au 2 octobre 1959, a été condamné à payer le montant de la taxe, $10 d'amende et les frais.

Un jeune homme d'Esprit-Saint, coupable de vagabondage et de plus pour avoir causé des dommages d'une valeur d'environ $15 à la Ville de Rimouski, a été condamné à cinq jours de prison sur chaque offense. Pour avoir résisté à la police lors de son arrestation, il a été condamné à $25 d'amende.

Un jeune homme de la ville a été envoyé en prison pour cinq jours, après s'être avoué coupable d'un petit vol à Rimouski-Est. Les effets ont été remis au propriétaire.

La propriétaire d'un salon de coiffeure pour dames a payé $10 d'amende et les frais pour avoir fait du travail après les heure réglementaires.

Un vieux quêteux, de Trois-Pistoles, trouvé errant, ivre, dans les rues de la ville, a été condamné à quatre jours de prison.

Une sentence de cinq jours de prison a été prononcée contre un résident de Rimouski pour avoir retenu les effets d'épicerie, lors de leur livraison, contre le consentement du livreur qui insistait pour être payé immédiatement.

PUBLIC NOTICE

BY-LAW No. 610

22 — BY-LAW CONCERNING THE ANNEXATION OF PART OF THE TERRITORY OF THE MUNICIPAL CORPORATION OF STE-ODILE-SUR-RIMOUSKI

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
TOWN OF RIMOUSKI

On Monday, December the eighteenth in the year one thousand nine hundred and sixty one, at a regular meeting of the Municipal Council of the Town of Rimouski, held at the Town Hall at 8.30 P.M., were present: His Worship the Mayor Maurice Tessier, Aldermen: Messrs. Victor Lepage, Jean-Medard Dastous, Paul Malenfant, Paul-R. Dufour and Leonidas Levesque forming a quorum of the said Council under the chairmanship of His Worship the Mayor.

WHEREAS it is the desire of almost the totality of the taxpayers of Ste-Odile-sur-Rimouski Village to have their territory annexed to the Town of Rimouski;

WHEREAS from its part, the Town of Rimouski finds many advantages to annex part of the territory of the municipal corporation of Ste-Odile-sur-Rimouski;

WHEREAS the said territory is already annexed by the School Commission of the Town of Rimouski;

WHEREAS the powers conferred by the Cities and Towns Act, art. 33 to 45 incl. (R.S.Q. 1941, chap. 233);

It is, therefore, moved by alderman Paul-R. Dufour, seconded by alderman Leonidas Levesque and unanimously resolved that a by-law be adopted and, hereby, a by-law bearing number SIX HUNDRED AND TEN (610) is adopted in first reading to annex to the Town of Rimouski part of the territory of the municipal corporation of Ste-Odile-sur-Rimouski, as follows;

1 — It is ordained and decreted by the present by-law that, be annexed to the Town of Rimouski, a territory now part of the municipal corporation of Ste-Odile-sur-Rimouski, County of Rimouski, including, with reference to the official cadastre for the parish of St-Germain of Rimouski, the lots with their present and future subdivisions, as well as the roads, streets, alleys, rivers, streams or part of them within the following limits, namely: Starting at the point of intersection of the left Shore or the nord-west shore of the Rimouski river with the prolongation of the north-east line of lot 220; thence passing successively by the following lines and boundaries; following the actual limits of the Town of Rimouski, the said prolongation and the said northeast line of lot 220; the prolongation of the north-east line of lot 219 and the said line to the west corner of lot 218; the north-west line of lots 218, 217, 216, 215 and 214; an irregular line separating lot 214 from lots 212 and 363 extended to the axis of the road between ranges II and III; the said axis of the said road going southwest to the prolongation of the irregular line dividing ranges H and III; the said prolongation and the said irregular line dividing ranges II and III and limiting to the southwest part of lot 217, lots 218, 219, 227, 228, 233, 238, 239, 241, 242 and 245 and, to the east lots 260, 267, 271, 272 and 273; the line dividing lots 273 and 274 from one side, and lots 275 and 276 from the other side, prolongated to the axis of the Rimouski river; the said axis of the said river going down its course to the prolongation of the dividing line of lots 241 and 242; the said prolongation going northwest to the left shore or northwest shore of the Rimouski river and, finally, the said left shore or northwest shore of the river going northeast to the starting point; such territory being detached from the municipality of the parish of Ste-Odile-sur-Rimouski, Rimouski Counuty, and to be annexed to the Town of Rimouski.

2 — At the coming into force of the present by-law, the inhabitants and the taxpayers of the annexed territory and their successors shall be submitted to the by-laws, ordinances, resolutions, rolls and all other municipal proceedings now in force in the Town of Rimouski and shall become in force in the future, and the mayor, the councillors and the municipal officers of the municipal corporation of Ste-Odile-sur-Rimouski shall cease, as so, to have a jurisdiction over the said territory.

3 — All the assets of the annexed territory shall be, at the becoming in force of the present by-law, the property of the Town of Rimouski.

4 — The Town of Rimouski shall pay, after the becoming in force of the present by-law, to the discharge of the municipal corporation of Ste-Odile-sur-Rimouski, the long-dated maturity bonds with their accruing interests on the loans raised by the said municipal corporation for the construction of a water and sewage system in the said annexed territory; said long-dated maturity bonds being as follows:

a) BY-LAW No 31 DUE BALANCE: $118,800.00)

YEAR	INTEREST	CAPITAL	TOTAL	BALANCE
1962	5,940.00	2,800.00	8,740.00	116,000.00
1963	5,800.00	2,900.00	8,700.00	113,100.00
1964	5,655.00	3,100.00	8,755.00	110,000.00
1965	5,500.00	3,200.00	8,700.00	106,800.00
1966	5,340.00	3,400.00	8,740.00	103,400.00
1967	5,170.00	3,600.00	8,770.00	99,800.00
1968	4,990.00	3,800.00	8,790.00	96,000.00
1969	4,800.00	4,000.00	8,800.00	92,000.00
1970	4,600.00	4,200.00	8,800.00	87,800.00
1971	4,390.00	4,400.00	8,790.00	83,400.00
1972	4,170.00	4,600.00	8,770.00	78,800.00
1973	3,940.00	4,900.00	8,840.00	73,900.00
1974	3,695.00	5,100.00	8,795.00	68,800.00
1975	3,440.00	5,400.00	8,840.00	63,400.00
1976	3,170.00	5,700.00	8,870.00	57,700.00
1977	2,885.00	6,000.00	8,885.00	51,700.00
1978	2,585.00	6,300.00	8,885.00	45,400.00
1979	2,270.00	6,600.00	8,870.00	38,800.00
1980	1,940.00	6,900.00	8,840.00	31,900.00
1981	1,595.00	7,200.00	8,795.00	24,700.00
1982	1,235.00	7,600.00	8,835.00	17,100.00
1983	855.00	8,000.00	8,855.00	9,100.00
1984	455.00	9,100.00	9,555.00	—0—

b) BY-LAW No 37 (DUE BALANCE: $18,800.00)

YEAR	INTEREST	CAPITAL	TOTAL	BALANCE
1962	940.00	900.00	1,840.00	17,900.00
1963	895.00	900.00	1,795.00	17,000.00
1964	850.00	900.00	1,750.00	16,100.00
1965	805.00	1,000.00	1,805.00	15,100.00
1966	755.00	1,000.00	1,755.00	14,100.00
1967	705.00	1,000.00	1,705.00	13,100.00
1968	655,00	1,100.00	1,755.00	12,000.00
1969	600.00	1,100.00	1,700.00	10,900.00
1970	545.00	1,200.00	1,745.00	9,700.00
1971	485.00	1,300.00	1,785.00	8,400.00
1972	420.00	1,300.00	1,720.00	7,100.00
1973	355.00	1,400.00	1,755.00	5,700.00
1974	285.00	1,500.00	1,785.00	4,200.00
1975	210.00	1,500.00	1,710.00	2,700.00
1976	135.00	1,600.00	1,735.00	1,100.00
1977	55.00	1,100.00	1,155.00	—0—

c) BY-LAW No. 42 (TO THE AMOUNT OF $16,500.00)

YEAR	CAPITAL	INTEREST	TOTAL	BALANCE
June 1 1962		495.00	495.00	16,500.00
Dec. 1 1962	400.00	495.00	895.00	16,100.00
June 1 1963		483.00	483.00	
Dec. 1 1963	500.00	483.00	983.00	15,600.00
June 1 1964		468.00	468.00	
Dec. 1 1964	500.00	468.00	968.00	15,100.00
June 1 1965		453.00	453.00	
Dec. 1 1965	500.00	453.00	953.00	14,600.00
June 1 1966		438.00	438.00	
Dec. 1 1966	600.00	438.00	1,038.00	14,000.00
June 1 1967		420.00	420.00	
Dec. 1 1967	600.00	420.00	1,020.00	13,400.00
June 1 1968		402.00	402.00	
Dec. 1 1968	600.00	402.00	1,002.00	12,800.00
June 1 1969		384.00	384.00	
Dec. 1 1969	700.00	384.00	1,084.00	12,100.00
June 1 1970		363.00	363.00	
Dec. 1 1970	700.00	363.00	1,063.00	11,400.00
June 1 1971		342.00	342.00	
Dec. 1 1971	800.00	342.00	1,142.00	10,600.00
June 1 1972		318.00	318.00	
Dec. 1 1972	800.00	318.00	1,118.00	9,800.00
June 1 1973		294.00	294.00	
Dec. 1 1973	900.00	294.00	1,194.00	8,900.00
June 1 1974		267.00	267.00	
Dec. 1 1974	900.00	267.00	1,167.00	8,000.00
June 1 1975		240.00	240.00	
Dec. 1 1975	1,000.00	240.00	1,240.00	7,000.00
June 1 1976		210.00	210.00	
Dec. 1 1976	1,000.00	210.00	1,210.00	6,000.00
June 1 1977		180.00	180.00	
Dec. 1 1977	1,100.00	180.00	1,280.00	4,900.00
June 1 1978		147.00	147.00	
Dec. 1 1978	1,100.00	147.00	1,247.00	3,800.00
June 1 1979		114.00	114.00	
Dec. 1 1979	1,200.00	114.00	1,314.00	2,600.00
June 1 1980		78.00	78.00	
Dec. 1 1980	1,300.00	78.00	1,378.00	1,300.00
June 1 1981		39.00	39.00	
Dec. 1 1981	1,300.00	39.00	1,339.00	—0—
TOTAUX:	16,500.00	12,270.00	28,770.00	

It shall be taxed and levied, each year, over all taxable properties in the Town of Rimouski, a special tax at a sufficient rate, according to the valuation roll in force each year, to provide for the payment in capital and interests of the long-dated maturity bonds that are above described;

5 — The Town of Rimouski shall pay, after the becoming in force of the present by-law, to the discharge of the municipal corporation of Ste-Odile-sur-Rimouski, the following sums according to the terms of notarial deeds passed with Joseph Labbe, Albert Parent and J.-B. St-Pierre & Fils Inc. for the installation of water and sewage services in Labbe and Parent streets and in an unnamed street; said sums to be paid being described as follows:

Joseph Labbe	$ 499.28
Albert Parent	459.95
J.-B. St-Pierre & Fils Inc.	1,200.00
TOTAL:	$2,179.23

Said sum of $2,179.23 to be paid from and out of the general funds of the Town of Rimouski;

6 — The Town of Rimouski shall not pay any other debt that could have been contracted by the said municipal corporation of Ste-Odile-sur-Rimouski;

7 — All the new annexed territory shall be part and parcel of St-Joseph ward, in the Town of Rimouski.

8 — The present by-law shall become in force according to Law.

(Signed)
Maurice Tessier,
Mayor
(Signed)
Armand Gagnon,
Town clerk

Certified a true copy
Armand Gagnon,
Town Clerk.

Funérailles de M. Enoch Lepage

de Rimouski

En l'église-cathédrale St-Germain, de Rimouski, le 16 janvier, à 9 heures, M. l'abbé Ernest Lepage, curé de St-Simon, chantait le service de son frère, M. Enoch Lepage, décédé à son domicile d'une mort assez soudaine, à l'âge de 62 ans.

Il était assisté de MM. les abbés Gilles Roy et Laurentin Lévesque qui agissaient comme diacre et sous-diacre; les Rév. Frères Léonard et Louis, o.m.i., agissaient comme clercs servants; M. l'abbé Raoul Roy, curé de St-Pie X, avait présidé à la levée du corps. M. Aurèle Lepage, oncle du défunt, portait la croix qui précédait le cortège funèbre; portaient le cercueil, MM. Louis-de-Gonzague Lepage, Alfred Lepage, Lucien Lepage, Omer Lepage, Gérard Bégin et Octave Ross. M. Jean-Louis Lepage portait le drapeau du Sacré-Coeur et M. David Rioux, le drapeau Lacordaire.

Assistaient au choeur: M. le chanoine L. Côté, curé de la cathédrale; M. le chanoine René Roy, de l'archevêché; le Rév. Père Adrien Gagné, o.m.i., directeur de la Maison des Retraites Formées, de Mont-Joli; M. le curé Raoul Roy, curé de St-Pie X; M. l'abbé Ernest Simard, principal de l'Ecole Normale des Rév. Soeurs Ursulines; M. l'abbé Gérard Plourde, infirmier au Séminaire; M. l'abbé Pierre Bélanger, de l'archevêché, aumônier diocésain Lacordaire; M. l'abbé Martin Proulx, du Séminaire, cousin du défunt.

On a remarqué une très nombreuse assistance de parents et d'amis qui avaient tenu à se joindre à la famille pour rendre un digne témoignage d'estime à ce fervent chrétien.

Plusieurs communautés religieuses étaient représentées: Soeurs de la Ste-Famille, du St-Rosaire, de l'Immaculée-Conception, et les ambulanciers St-Jean.

Citoyen en vue de Rimouski, sa ville natale, on lui confia différentes charges publiques; il fit partie du conseil municipal pendant 10 ans, fut marguillier à la cathédrale. Il faisait aussi partie du cercle Lacordaire depuis dix-sept ans, de la ligue du Sacré-Coeur dont il fut directeur de secteur; il était membre actif du cercle de l'Union Catholique des Cultivateurs, dont il fut aussi directeur.

Outre son épouse, M. Lepage laisse pour le regretter, ses enfants: Marius, agronome biochimiste, de Ste-Anne de la Pocatière; Zénon, cultivateur à St-Anaclet; Sr Ste-Jeanne d'Orléans, r.s.r. (Rose-de-Lima), à Ste-Rita; Albertine, Paul-Emile, Antoinette, Jean-Baptiste, Benoit, Charles, Hector, Eugénie, Jeanne d'Arc et Louis-Philippe, de Rimouski; sa mère Mme Athanase Lepage (Marie Dubé), de Rimouski; ses beaux-parents M. et Mme Jean-Baptiste Soucy, d'Atholville, N.-B.; ses frères: Louis-de-Gonzague, de Rimouski; Emile, de Rimouski-Est; M. l'abbé Ernest Lepage, curé de St-Simon; Alfred, de St-Anaclet; Lucien, de Rimouski; le Rév. Frère Léonard, o.m.i., d'Ottawa; le Rév. Frère Louis, o.m.i., de Ville-Marie; Omer, de Rimouski; ses soeurs Mme Adrien Gagnon (Marie-Anne), de Rimouski; Mme Alphonse Ruest (Marie-Hélène), de Ste-Blandine; la Rév. Sr St-Athanase, p.s.f. (Marie-Jeanne), la Rév. Soeur St-Léonard de Foligno, p.s.f. (Rose-Emma), des Soeurs de la Ste-Famille, actuellement toutes deux à Rome; ses brus Mme Marius (Germaine Dubé), Mme Zénon (Thérèse Lacombe); ses petits-enfants: Madeleine, Jeanne-Yvonne et Lucie, de St-Anaclet; Jean, de Ste-Anne de la Pocatière; ses beaux-frères MM. Adrien Gagnon, de Rimouski; Alphonse Ruest, de Ste-Blandine; ses belles-soeurs Mme Ls-de-Gonzague Lepage, Mme Emile Lepage, Mme Alfred Lepage, Mme Lucien Lepage, Mme Omer Lepage; ses autres beaux-frères et belles-soeurs M. et Mme J.-B. Soucy, d'Atholville; M. et Mme Joseph Soucy, d'Atholville; M. et Mme Richard Robichaud, d'Atholville; M. et Mme Joseph Power, aussi d'Atholville; M. et Mme Joseph Prindergast, de Montréal.

La chorale était dirigée par M. l'abbé Antoine Perreault et M. le chanoine A. Fortin était à la console des orgues.

La Maison Bissonnette & Frère avait la direction des funérailles. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial St-Germain.

Nos condoléahces à la famille.

DECES

M. I. Bellavance

A la Maison des Filles de Jésus, à N.-D. du Sacré-Coeur, le 11 janvier, est décédé, à l'âge de 71 ans, M. Irénée Bellavance, fils de feu Ferdinand Bellavance, autrefois du Bic. Les funérailles ont eu lieu, le 15, au Bic, et l'inhumation au cimetière paroissial de Ste-Cécile du Bic.

Mme Adéodat Desrosiers

A Mont-Joli, le 13 janvier, est décédée dame Germaine Beaupré, épouse de feu Adéodat Desrosiers. Les funérailles ont eu lieu le 17, à Mont-Joli, et l'inhumation au cimetière de Mont-Joli.

A VENDRE

POUR COMMERCES

- 2 MAISONS de 2 logements et à établissement commercial situées sur le même terrain. Coin St-Joseph et Rouleau. Prix très avantageux.
- TERRAIN COMMERCIAL, 80 pieds de front, jusqu'au fleuve près du quai de Rimouski.
- AUTRE TERRAIN COMMERCIAL à Rimouski-Est (140 x 150) près du chemin de fer.
- TERRAIN COMMERCIAL (245 x 100) sur boulevard Jessop avec belle résidence finie briques.

RESIDENCES :

- 2 RESIDENCES, 4 chambres, situées dans St-Pie-X. Très bonnes conditions.
- BUNGALOW sur route nationale, Sacré-Coeur.

Antoine Pelletier

Courtier en immeubles
Membre de la Corporation
des Courtiers en Immeubles
1, rue Keable Tél. 723-7059
C. P. 602 - Rimouski

PETITES ANNONCES

Minimum : 25 mots, .75 — 0.02 le mot additionnel

Les annonces doivent nous parvenir avant 5 heures p.m., le lundi

PAYABLE AVANT PUBLICATION

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT — TEL. RA 3-6528 — 160-B ST-GERMAIN

PROPRIETES

A VENDRE

A VENDRE : maison bungalow 5 pièces plus chambre de bain. Conditions de paiement faciles. S'adresser à William Malenfant, 14 Dubé. Tél. 723-5137. (1)

A VENDRE : 2 maisons, 6 pièces, genre bungalow. Prêts acceptés et inspectés par la Société Centrale d'Hypothèque et Logements. S'adresser à Roland Lévesque, entrepreneur en construction, 200 Cathédrale. Tél. 723-3772. (1)

A VENDRE : maison de 2 logements, finie amiante neuve, construction récente, prix exceptionnel pour acheteurs sérieux. Située sur la 2e rue, Rimouski. S'adresser après 6 heures à 723-7684. (1)

A VENDRE OU A LOUER : maison 1½ étage, construction récente, 9 pièces dont 4 chambres à coucher, 2 salles de bain. Chauffage eau chaude, radiateurs à plinthes. Terrain complètement aménagé. Située à 120, 10e rue. Tél. 723-3712 ou 723-6531. (1)

A VENDRE : bungalow 5 pièces, terrain 60 x 100. S'adresser à 58 Dollard, Nazareth. Tél. 723-2809. (1)

A VENDRE : bungalow 5 pièces plus chambre de bain, situé à Sacré-Coeur. Terrain 120 x 120. Tél. 723-3690. (1)

A VENDRE : bungalow 6 pièces, situé à 57, Asselin. Cause de départ. Libre le 1er mai. S'adresser au tél. 723-5036. (1)

Terrains

TERRAIN A VENDRE OU A LOUER : Eau courante, s'adresser à Albert Parent, 101 Tessier, près de l'église de Ste-Odile. (1A)

DIVERS

A VENDRE : Jeep Willys en parfaite condition, chaufferette en plus, équipé avec gratte fixe. S'adresser, le jour, 723-8792; le soir, 723-8367. (3)

A LOUER

A LOUER : au centre de la ville, grande chambre à lits jumeaux ou lit double. S'adresser au tél. 723-6091. (4)

A LOUER : grande chambre meublée, permission de cuisiner. Poêle électrique fourni. Endroit tranquille. S'adresser à 108, Cathédrale. Tél. 723-3219. (4)

A LOUER : chambre, permission de cuisiner. S'adresser à 114, St-Laurent. Tél. 723-7122.

A LOUER : 3 ou 4 appartements meublés, éclairés, chauffés; aussi chambre et pension, ainsi qu'entrepôt d'auto pour l'hiver. S'adresser à 26, St-Paul. Tél. 723-8179. (4)

A LOUER : chambre avec lavabo, chauffage central. S'adresser à 23 St-Paul, ou tél. 723-2134.

A LOUER : chambre à proximité de l'hôpital et des maisons d'enseignement. S'adresser à 25, St-Jacques. Tél. 723-7739. (4)

A LOUER : chambre pour personne seule, usage du téléphone et TV. Bon chez-soi, $5.00 et $6.00 par semaine. S'adresser à 80-A, Cathédrale. Tél. 723-5930.

A LOUER : 2 pièces chauffées, dans St-Robert. S'adresser au tél. 723-7241. (4)

A LOUER : 2 grandes chambres; aussi à vendre mobilier de maison. S'adresser à 29, St-Jean-Baptiste. Tél. 723-7472. (4)

A LOUER : chambre et pension pour hommes seulement. S'adresser à 62-B, Evêché, Rimouski. Tél. 723-7231. (4)

A LOUER : grande chambre pour monsieur seulement. Située à 63, St-Pierre. Tél. 723-2316 ou 723-7271 (4)

A LOUER : 2 pièces meublées, chauffées et éclairées, conviendraient pour un couple. S'adresser à Mme Métivier, 8 St-Laurent. Tél. 723-3487. (4)

A LOUER : grande chambre pour hommes, près de l'hôpital et institutions. S'adresser au tél. 723-3118. (4)

CHAMBRE A LOUER, pour jeune fille, pouvant faire cuisine avec autres jeunes filles, frigidaire et poêle électrique. S'adresser au tél. 723-3644. (4)

LOGEMENTS

A LOUER : quatre pièces, chambre de bain, chauffé, eau chaude fournie, libre au 1er janvier 1962, rue St-Germain. S'adresser par écrit à 2522 rue Sheppard, Montréal 24. (5)

A LOUER : logement, sur la rue de l'Evêché, 5 pièces plus chambre de bain. Libre immédiatement. S'adresser à 23, Evêché, Rimouski. Tél. 723-2143. (5)

A LOUER : 2 logements de 2 pièces, meublés. Libres immédiatement. Tél. 723-6316 ou 723-6591. (5)

A LOUER : logement 5 pièces, moderne, entrée 220, près de Québecair. S'adresser au tél. 723-7402. (5)

A LOUER : logement 5 pièces plus chambre de bain, 2e étage, situé à St-Robert. Tél. 723-8532.

A LOUER : 2 logements, 1er commercial, à 78 Cathédrale, bonne dimension; le 2e, privé, à 146 Cathédrale, 4 pièces. S'adresser à 146 Cathédrale. Tél. 723-7128 ou 723-3203. (5)

A LOUER : logement neuf, 4 pièces, chauffage à eau, entrée 220, situé à 62, av. Michaud. Prix convenable. S'adresser à 49 St-René. Tél. 723-2679. (5)

A LOUER : logement 5 pièces. S'adresser au tél. 723-7521. (5)

A LOUER : logement 5 pièces plus chambre de bain, situé à St-Robert. S'adresser à 723-3578. (5)

A LOUER : logement 5 pièces avec chambre de bain, 3e av. Rimouski-Est. Tél. 723-2350. (5)

A LOUER : logement 4 pièces plus chambre de bain, à 469 St-Germain, paroisse Ste-Agnès. Libre immédiatement. S'adresser à 723-2581. (5)

A LOUER : logement 6 pièces, chauffé, dans centre de la ville. Libre immédiatement. S'adresser au tél. 723-2549. (5)

A LOUER : logement moderne, 6 pièces, chauffé, centre de la ville. S'adresser au tél. 723-7088.

A LOUER : logement 4 pièces, entrée 220, situé dans le centre de la ville. S'adresser à 3-A, du Bocage. Tél. 723-6868. (5)

A LOUER : logement 4 pièces, chauffé, plus chambre de bain. Situé en face de l'église de St-Robert. S'adresser au tél. 723-7556. (5)

LOGEMENT A LOUER : 5 pièces plus chambre de bain et 2 grands solariums, entrée 220 si désirée. Libre le 1er mars, situé à 343 St-Germain. Tél. 723-2618.

A LOUER : logement 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé. S'adresser à 385, St-Germain. Tél. 723-5243. (5)

A LOUER : logement 3 pièces, plus chambre de bain. Libre immédiatement. S'adresser à 33, Sirois, Rimouski. Tél. 723-7566.

ON DEMANDE

FEMMES DEMANDEES: Vous pouvez faire jusqu'à $26.00 par semaine en cousant dans vos temps libres à domicile. Ecrivez à Bunnys, Box 7010, Adelaide Post Office, Toronto, Ontario. (6)

ON DEMANDE : bonne pour ouvrage général, famille de 4 enfants, ouvrage à l'année. références requises. S'adreser au tél. 723-5378. (6)

BARBIER D'EXPERIENCE DEMANDE : bon salaire garanti, ouvrage à l'année. S'adresser au tél. 723-3203 ou 723-7128. (6)

$12,500 PAR ANNEE POUR UN BON HOMME

Nous ne voulons pas que vous croyiez qu'il est aussi facile de gagner $20,000 que tomber d'un nuage, mais nous payons nos hommes à partir de $12,500 à $25,000 par année et nous voulons qu'il en soit ainsi pour notre homme dans le district de Rimouski.

Voici nos conditions : qu'il soit âgé de 40 ans, bilingue, prêt à accepter les responsabilités, capable de parcourir le territoire en automobile pour contacter nos clients.

C'est un emploi permanent, il paie amplement. Il est captivant et comporte des chances d'avancement égales à l'effort déployé.

Si vous êtes intéressés, écrivez à D.G. Stephens, vice-pres., Texas Refinery Corp., Box 711, Forth Worth 1, Texas. (6)

VARIETE

PLOMBIER — Pour tous vos travaux de plomberie et de chauffage en général, adressez-vous avec confiance à Jean Yockell, entrepreneur en plomberie, 22, rue Tessier, Rimouski. Tél. 723-3769. (7)

GRANDE VENTE D'ECOULEMENT complet au prix coûtant et même plus bas. Pour abandon des affaires. Cause de départ. S'adresser Au Coupon Ste-Agnès, 376 St-Germain, Rimouski. (7)

MODE CANADIENNE
Confection de chapeaux de fourrure. S'adresser à 186, Evêché-est, en face de Wm. Doyle, Rimouski. (7)

AUBAINE — Meubles neufs ou usagés. Vente et service télévision "Electrohome". Vendons et échangeons meubles de toutes sortes. Occasion exceptionnelle de vous procurer de bons meubles à très bon marché, aux Enchères Cherrier, 105, St-Germain. Tél. 723-4373.

TURCOTTE TELEVISION SERVICE ENR., 117, 13e rue. Réparation radios, TV et accessoires électriques. Tél. 723-4607. (7)

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-322, édifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa, et portant la mention : "SOUMISSION POUR REPARATIONS AU HAVRE DE PECHE, GRANDE-RIVIERE, COMTE DE GASPE (P. Q.)", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI, 28 FEVRIER 1962.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer en déposant une somme de $20.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de :

L'ingénieur en chef, pièce E-443, édifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa; l'ingénieur régional, case postale 260, Rimouski, et au bureau de l'Association des Constructeurs (BUILDERS' EXCHANGE) à Québec (P. Q.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Sinon, il sera confisqué.

Si la soumission est de $25,000 ou plus ou ne tiendra compte que de celles :

a) auxquelles est annexé l'un des différents dépôts de cautionnement mentionnés aux documents de soumission,

b) qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services
administratifs et secrétaire.

Décès de M. R. Vaillancourt

Natif de Bic

Un citoyen avantageusement connu dans la région de la Côte Nord, M. René Vaillancourt, est décédé à Sept-Iles, le 1er janvier à l'âge de 64 ans et 4 jours.

Il était né au Bic, le 26 décembre 1898, du mariage de Georges Vaillancourt et de Aglaé Vaillancourt dont la famille comptait deux filles et six garçons.

Pendant sa jeunesse, il travailla à bord des navires faisant le transport dans la région du golfe St-Laurent et de Terreneuve.

En 1924, il épousait Cécile Côté à Bersimis et quittait la navigation pour travailler comme mécanicien et s'établit à Montréal où il demeura jusqu'en 1936. De 1936 à 1945, il travailla à l'érection du barrage Gouin, comté Laviolette, après quoi il s'établit à Forestville jusqu'en 1949 et de là à Sept-Iles où il devait demeurer jusqu'à son décès survenu le 1er janvier.

Outre son épouse, le défunt laisse pour pleurer sa perte son fils et sa belle-fille, M. et Mme Gilbert Vaillancourt, de Sept-Iles; sa fille et son gendre, M. et Mme B. Monaghan, de Sept-Iles; Mlle Odette Vaillancourt, ainsi que son neveu et sa nièce, M. et Mme Jean Vaillancourt.

Le service funèbre fut chanté es l'église St-Joseph de Sept-Iles, lunli matin, le 5 janvier, à 9 heures. Les porteurs d'honneur étaient MM. Eugène Bernatchez, A. Paquette, W. Kelderman et A. Préfontaine. Le groupe de porteurs était composé de MM. R. Fournier, L. Hogan, G. Mineault, F. Lévesque, Léo Lévesque et Adrien Bois.

La dépouille mortelle fut inhumée au cimetière de Sept-Iles.

On demande
IMMEDIATEMENT
à louer
à Rimouski
Logement de 2 ou 3 pièces meublées et chauffées avec chambre de bain. Ecrire à
Case postale 110
Répartement. V. A.
Rimouski, Qué.

Ste-Flavie

Marguilliers

M. Ernest Roy a été élu marguillier en remplacement de M. Jules Cazes, sortant de charge. Les marguilliers du banc sont maintenant MM. J.-Aimé Desrosiers, Gonzague Deschênes et Ernest Roy.

Décès

Le 14 janvier, est décédé, à l'âge de 71 ans, M. Arthur Coulombe, époux de dame Blanche-Eva Rinfret. Son service et sa sépulture ont eu lieu à Mont-Joli, le 17 janvier.

LE PLUS

VERSATILE

AU MONDE

Choisissez le seul véhicule qui s'adapte également bien au travail et au plaisir, sur la route ou hors la route. La "Jeep" Universal peut remorquer, soulever, creuser et labourer ainsi qu'exécuter une centaine d'autres travaux. Comme véhicule à tout faire, il est le préféré du sportif, du commerçant, du cultivateur, etc.

Essayez la "Jeep" Universal aujourd'hui !

L'insurpassable Jeep® Universal

* Marque déposée

RIMOUSKI AUTOMOBILES INC.
Boulevard St-Germain
Tél. : 723-5114

BELLAVANCE INC.

REPARATION

MACHINES :
à écrire
à additionner
calculatrices

2 techniciens qualifiés

à notre atelier

723-7877

BELLAVANCE Inc.
120a st-germain Rimouski

Pour vos ANNONCES
Signalez 723-6529

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

SPPLEMENT
SUR LE
"PERE NOUVEL"

10,277 patients traités à l'hôpital St-Joseph de Rimouski

1,206 NAISSANCES

RAPPORT ANNUEL

	1960	1961
Patients traités à l'hôpital	10,174	10,277
Séjour moyen	8.9 jrs	9.4 jrs
Capacité en lits	335	333
Décès avant 48 heures d'hospitalisation	72	57
Décès après 48 heures d'hospitalisation	98	97
Pourcentage des décès après 48 heures	0.9%	0.9%
Interventions chirurgicales	3,737	4,505
Naissances	1,022	1,206
O.R.L.O. Opérations	1,111	1,365
Traitements et consultations	3,872	4,245
Aérosolthérapie	2,650	3,206
Test d'allergie	107	297
Centre de lutte contre intoxications	48	51
Radiographies	26,912	30,725
Traitements de radiothérapie	968	653
Traitements de physiothérapie	2,007	2,310
Electrocardiogrammes	2,007	2,310
Métabolismes de base	550	493
Examens de laboratoire	78,268	97,791
Banque de sang : examens	8,384	12,408
Donneurs de sang	1,520	1,677
Consultations externes	6,969	8,010
Pharmacie : prescriptions médicales	64,512	65,858
PERSONNEL		
Aumôniers	2	2
Religieuses	39	37
Infirmières licenciées	34	50
Gardes-bébés graduées	10	17
Comptable		1
Technicien en laboratoire	1	1
Etudiantes infirmières	122	143
Infirmiers	12	16
Employées	135	165
Employés	17	30
Pharmacien licencié	1	1
TOTAL :	373	463

Directeur médical : M. le Dr Maurice Côté.

Bureau médical

Dr Jean Morisset
président

Conseil d'administration de l'hôpital : Soeur Saint-Clément-de-Rome, supérieure, Soeur Sainte-Marie-Paul, assistante, Soeur Sainte-Thérèse-du-Sauveur, conseillère, Soeur Saint-Jean-Luc, économe.

Membres du bureau médical : Dr Jean Morisset, président; Dr J.-Octave Drapeau, vice-président; Dr Gilles Ouellet, secrétaire; Dr Raoul Bélanger, Dr Gérard Langis, Dr Victor Lepage, Dr J.-Jacques Ringuet, Dr M.-A. Boudreau, Dr Adéodat Saucier, Dr Napoléon Langis, Dr Gérard Dion, Dr Gérard Forbes, Dr Dollard Simard, Dr Jean-Paul Lamontagne, Dr Gaétan Bérubé, Dr Guy Bérubé, Dr Langis Lamontagne, Dr Guy Goulet, Dr Jacques Filiatrault, Dr Hubert Paradis, Dr Sabin Plourde, Dr Yvon Morin, Dr Guy Martineau, Dr Georges-Henri Gagnon, Dr J.-Alexandre Tardif, Dr Marcel Grégoire, Dr Lucien Gendreau.

Membres du comité conjoint: Dr J.-Octave Drapeau, Dr Victor Lepage, Dr Napoléon Langis, 4 religieuses choisies par le Conseil d'Administration.

Membres du comité de créances : Dr Raoul Bélanger, Dr Victor Lepage, Dr J.-Jacques Ringuet, Dr Adéodat Saucier, Dr Napoléon Langis et le Dr Gérard Dion.

Membres du comité des dossiers : Dr Marcel-A. Boudreau, Dr Adéodat Saucier, Dr Napoléon Langis, Dr Gérard Forbes, Dr Jean-Paul Lamontagne, Dr Guy Bérubé, Dr Guy Goulet, Dr Hubert Paradis, Dr Sabin Plourde, Dr Guy Martineau, Dr Georges-Henri Gagnon, Dr Marcel Grégoire, Dr Lucien Gendreau.

Membres du comité des tissus : Dr J.-Jacques Ringuet, Dr Gérard Dion, Dr Jacques Filiatrault, Dr Yvon Morin.

Membres du comité de pharmacie : Dr Victor Lepage, Dr Gérard Dion, Dr Dollard Simard, Dr Langis Lamontagne, Dr Gaétan Bérubé, Dr Alexandre Tardif.

Membres du comité de bibliothèque : Dr Dollard Simard, Dr Jean-Paul Lamontagne, Dr Alexandre Tardif.

Membres du comité d'infection : Dr J.-Octave Drapeau, Dr Adéodat Saucier, Dr Gaétan Bérubé.

Membres du comité des normes : Dr Gérard Langis, Dr Langis Lamontagne, Dr Yvon Morin.

Le Dr Maurice Côté, directeur médical, et le Dr Jean Morisset, président du bureau médical, font partie ex-officio de tous les comités.

Les autorités de l'hôpital remercient chaleureusement tous les généreux bienfaiteurs qui, à l'occasion des fêtes, ont distribué avec largesse jouets et bonbons de toutes sortes à nos chers enfants hospitalisés, privés des joies familiales, ainsi qu'au personnel hospitalier. Elles désirent rendre un témoignage de reconnaissance et de gratitude à tous les organisateurs de ces fêtes charitables qui ont participé de quelque manière que ce soit à donner de la joie à leurs chers malades.

GAGNEZ $10.00

TROUVEZ un nom au boulevard

Les Rimouskois n'ont pas d'idées...

Si l'on en juge par les réponses reçues à notre concours "Trouvez un nom au boulevard", on est porté à croire que les Rimouskois n'ont pas d'idées.

Nous s'avons reçu que deux suggestions de Rimouski et d'autres de Padoue, St-Anaclet et Esprit-Saint.

Les noms applicables au nouveau boulevard de Rimouski, soumis à date, sont boulevard :

Dionne
Tessier
St-Laurent
Mgr Courchesne
René Lepage
Arthur Buies
de la Cardonnière

Notre concours se continue, évidemment. Les Rimouskois sont particulièrement invités à nous soumettre d'autres suggestions.

Nous accorderons un prix de $10.00 à celui qui aura fourni le nom qui sera choisi par le conseil de ville.

Adresser à L'Echo du Bas St-Laurent, C. P. 116, Rimouski.

Noces d'or de la Rév. Mère Marie de l'Immaculée-Conception

La Rév. Mère Marie de l'Immaculée-Conception, née Bernadette D'Anjou, partie de Rimouski en 1937, après l'incendie du monastère, y revenait le 6 décembre dernier. Le 8 décembre, la communauté lui offrait une fête intime à l'occasion de son jubilé d'or. Il y eut présentation d'adresse, cantate de fête, voeux, etc.

La jubilaire, émue de la délicate attention de ses soeurs religieuses, remercia chaleureusement. Elle ne croyait pas, après 25 années d'absence, être de retour pour célébrer ses cinquante années de vie religieuse avec sa communauté de Rimouski.

M. l'abbé Léonard Gosselin, aumônier, se fit l'interprète de l'auditoire pour souligner cet heureux anniversaire et offrir les voeux des religieuses et de leurs élèves.

M. l'abbé Ernest Simard, principal de l'Ecole Normale, rehaussait aussi de sa présence cet heureux anniversaire.

Nos sincères félicitations à l'heureuse jubilaire, à sa communauté et à sa famille.

Fiançailles

Au réveillon de Noël ont eu lieu les fiançailles de Mlle Yolande Lechasseur, fille de M. et Mme Jean-Baptiste Lechasseur, de St-Marcellin, avec M. Roland Duchesne, fils de M. et Mme Fulgence Duchesne, de St-Robert.

Les Ambulanciers de Mont-Joli ont fourni 4,000 h. de service

Une courte rétrospective des nombreuses activités qui se sont déroulées au cours de l'année 1961, nous prouve éloquemment que les membres de la division masculine de Mont-Joli n'ont pas connu le chômage.

Toujours animés du grand désir de bien servir la population, les ambulanciers n'ont rien négligé pour atteindre leur but qui est de se dépenser pour le service de la Foi et de l'Humanité.

Les quelques chiffres qui suivent démontrent d'une manière élogieuse l'immense besogne accomplie au cours des 12 derniers mois :

Nombre d'ambulanciers : 19.

Nombre d'assemblées régulières : 17.

Heures en services divers : 4011.

Donneurs de sang aux hôpitaux de la région : 144.

38 personnes ont bénéficié de béquilles durant 1675 jours.

16 malades ont bénéficié de chaises roulantes durant 1850 jours.

2 patients ont bénéficié d'un ressusciteur, 16 jours.

4 blessés et malades ont été transportés, 42 milles.

40 personnes malades ou blessées ont été secourues.

4 ambulanciers ont participé à la recherche de personnes disparues.

En plus de la présence à de nombreuses manifestations religieuses, civiles ou sportives, la division 331 a fondé, au cours de l'année, la division de Ste-Angèle de Mérici, a organisé un cours en secourisme suivi par 145 personnes, a participé à l'Exposition Industrielle et Commerciale du Bas St-Laurent, à la parade organisée en l'honneur de Monsieur Canada (Gaétan Damours), à la parade lors du congrès provincial des Cercles Combattifs du Québec, à la parade du Jour du Souvenir, à l'inspection annuelle tenue à St-Octave de Métis et à contribuer au succès de la grande course de cyclistes en août dernier.

Ces chiffres révélateurs sont d'autant plus impressionnants qu'ils représentent des milliers de services, accomplis bénévolement, sans aucune rémunération.

Les officiers et ambulanciers de la division masculine de Mont-Joli désirent remercier toutes les brigades de la région de Mont-Joli, tous les collaborateurs, les généreux donateurs, leurs nombreux amis et admirateurs et tout spécialement toutes les personnes, hommes ou femmes qui, au cours de l'année 1961, ont accepté de donner bénévolement leur sang pour aider la guérison des malades, des infirmes ou des blessés.

Puisse l'année 1962 apporter à tous une vie heureuse, exempte de maladies ou d'accidents de la route.

J.-R.-R. Gagnon,
surintendant.

L'habitude de se grouper en grappes permet aux chauves-souris de conserver la chaleur animale, l'été, pour digérer, et leur basse température, l'hiver, pour dormir.

Conseillers élus pour les cercles antialcooliques St-Germain

M. Eugène Lavoie
président

Dimanche, le 15 janvier, avait lieu, au Centre des Loisirs St-Germain, une réunion d'élection du Cercle St-Germain.

M. Emile Thibault, président diocésain, a agi comme président d'élections et Mlle Thérèse Gagnon, ex-présidente, comme secrétaire.

Le vote a donné le résultat suivant : M. Eugène Lavoie, du Service de Bien-Etre aux Aveugles, a été élu président pour succéder à M. Ernest Dassylva; les vice-présidents élus sont MM. Maurice St-Pierre, Ernest Dassylva et Maurice Raymond; le trésorier, M. Joseph Tremblay; le secrétaire, M. Paul-Emile Tremblay.

Chez les Jeanne d'Arc, la présidence a été confiée à Mlle Rose-Emma Heppell, de l'Echo du Bas St-Laurent; les vice-présidentes sont Mlles Cécile Côté et Thérèse St-Laurent; la trésorière, Mme Edouard Rouleau; la secrétaire, Mlle Florence Lebel. A la prochaine réunion on remplira les cadres de l'exécutif du Cercle.

Le président d'élections, M. E. Thibault, remercia les officiers et officières qui ont accepté de travailler pour ce mouvement d'importance capitale.

Dans son mot de la fin, M. l'abbé Robert Saindon, aumônier, prodigua ses conseils et félicita tout le conseil d'avoir accepté de travailler pour cette noble cause; il ajoute avec humour que ce n'est qu'à la fin du terme qu'il pourra mieux apprécier le travail accompli.

La prière termina l'assemblée.

Mlle Rose-Emma Heppell
présidente

Buffet du Club Lions de Rimouski

Samedi soir dernier, les membres du Club Les Lions, de Rimouski, tenaient un buffet froid au Manoir Normandie, de Rimouski-Est. Sur la photo ci-dessus on voit une partie des invités autour d'une table magnifiquement garnie.

Echos mondains

M. et Mme Rosaire Garon et leur famille, de St-Siméon, Charlevoix, ainsi que Mme Barthélémy St-Coeur, de Baie-Comeau, ont visité leurs parents M. et Mme Joseph Garon, de Nazareth.

Mme Georges Thériault et M. et Mme Marcel Duchesne ont visité M. et Mme Roland Richard, de Baie-Comeau.

M. et Mme André Plante et leur petit-fils Serge ainsi que M. et Mme Damien Millier, de Baie-Comeau, en visite, pour le Jour de l'An, chez Mme Hubert Lévesque, de St-Anaclet.

Naissance

A l'hôpital de Rimouski, est né, le 5 janvier et baptisé le 7, Gaétan, enfant de M. et Mme Albert Morneau, du 3e rang de Rimouski. Parrain et marraine, Réal et Gaétane, frère et soeur; porteuse, Mme Onésime Lepage. Ce baptême fut le premier en l'église de Ste-Odile, en 1962.

Honneur à une jeune coiffeuse

Une jeune Rimouskoise, Mlle Nicole Picard, qui vient de terminer son cours en coiffure dans la capitale québecoise, s'est particulièrement signalée aux examens de l'Ecole de Coiffure Lemieux, en décembre, en se classant deuxième des vingt-sept élèves de la promotion 1961. Mlle Picard décrocha son brevet avec grande distinction, suivant de très près la première des diplômées.

Elle est la fille de M. et Mme Jean-B. Picard, de Rimouski. Mlle Picard exercera son métier en notre ville.

Trophée de la Brigade Ambulancière à Mme J. Rouleau

Mme Jeanne Rouleau, de la rue de l'Evêché, à Rimouski, qui s'est mérité le trophée de la Brigade Ambulancière féminine St-Jean, de Rimouski. Ce trophée est décerné à chaque année à la plus méritante pour son dévouement selos le nombre d'heures de service bénévole.

Cette année, le trophée a été décerné à Mme Rouleau, qui avait à son crédit 564 heures de dévouement dans la Brigade de Rimouski.

Ce trophée, décerné depuis quatre années, est une gracieuseté de la Maison St-Pierre Enr., de Rimouski. Les récipiendaires sont Mlle Monique Jean, Mme Rita Tremblay-St-Pierre, Mme Marguerite Portelance et Mme Jeannette Rouleau.

Ste-Agnès

Baptêmes

2 novembre, Joseph-François-Romain, enfant de M. et Mme Lorenzo Otis (Lorraine Doucet). Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Otis, grands-parents.

25 novembre, Joseph-Gilles-Daniel, enfant de M. et Mme Aldège Parent (Lorraine Blanchet). Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Parent, grands-parents.

26 novembre, Joseph-Ghislain, enfant de M. et Mme Fulgence Proulx (Gilberte Gagné). Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Gagné oncle et tante.

2 décembre, Joseph-Jacques-Michel, enfant de M. et Mme Mario Paradis (Solange Gagnon). Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Gagnon, grands-parents.

10 décembre, Marie-Jacinthe, enfant de M. et Mme Arger Couture (Louise Ross). Parrain et marraine, M. et Mme Arger Couture (père), grands-parents.

10 décembre, Marie-Joëlle-Angélique-Désirée, enfant de M. et Mme Cancellier (Marie Martens). Parrain et marraine, M. et Mme Camille Cancellier, grands-parents.

24 décembre, Joseph-Adéodat-Denis, enfant de M. et Mme André-Albert Fournier (Yvette Ouellet). Parrain et marraine, M. et Mme Adéodat Fournier, oncle et tante.

25 décembre, Marie-Annette-Noëlla, enfant de M. et Mme Roland Turcotte (Monique Côté). Parrain et marraine, M. et Mme Yvon Turcotte, oncle et tante.

31 décembre, Marie-Claire-Danielle, enfant de M. et Mme Marius Guimond (Monique Lévesque). Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Labbé, oncle et tante.

31 décembre, Marie-France-Noëlla, enfant de M. et Mme Roger Soucy (Clémence Roy). Parrain et marraine, M. et Mme Léo Meunier, oncle et tante.

6 janvier, Joseph-Michel, enfant de M. et Mme Clément Roy (Rose-Armande Landry). Parrain et marraine, M. et Mme Emile Roy, grands-parents de l'enfant.

6 janvier, Joseph-Christian-Lucien-Michel, enfant de M. et Mme Jean-Marie Aubry (Marina Landry). Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Dassylva.

14 janvier, Joseph-Robin, enfant de M. et Mme Yvon Lévesque (Paulette Lechasseur). Parrain et marraine, M. et Mme Antonio Larouche.

Le nouveau marguillier élu est M. Jean-Marie Gosselin; le marguillier sortant de charge était M. André Brisson; les deux autres marguilliers sont MM. Robert Sénéchal et Gérard Roy.

Mariages

Le 26 décembre, M. Pierre-Paul St-Laurent, fils de M. et Mme Louis St-Laurent, de St-Pie X, a épousé Mlle Claudette Tremblay, fille de M. et Mme Pierre Tremblay, de Ste-Agnès.

26 décembre, M. Jean-Clément Savard, fils de M. et Mme Louis-Gérard Savard, a épousé Mlle Claudette Canuel, fille de M. et Mme Maurice Canuel, de Ste-Agnès.

Première messe à l'Ecole Ste-Agnès

Samedi, le 13 janvier, M. le curé Alcide Côté disait la première messe à l'Ecole Ste-Agnès qui a été ouverte en septembre dernier. Ce couvent est dirigé par les Rév. Soeurs Ursulines.

Bénédiction de la patinoire

La patinoire d'hiver a été bénite dimanche, le 14, à 2 heures. L'on sait que l'admission à cette patinoire est gratuite tant pour les enfants que pour les adultes, soit dans l'après-midi ou la soirée.

L'installation des jeux à l'intérieur avance rapidement.

Naissance

Martine, enfant de M. et Mme Edmond Pineau (Gertrude Jean), de Rimouski, annonce la naissance de son petit frère Jean-Marc, né à l'hôpital St-Joseph, de Rimouski, le 4 janvier, et baptisé, le 14, par M. l'abbé Lucien Rioux, de l'archevêché. M. et Mme Martin Pineau, grands-parents, étaient les parrain et marraine. La mère portait son fils pour la cérémonie baptismale, à la cathédrale St-Germain, de Rimouski.

Cours de préparation au mariage

TROIS-PISTOLES

Le Dr Maurice Desjardins, D.D.C., président diocésain, nous fait part que des cours de préparation au mariage ont débuté le 16 janvier, à Trois-Pistoles, au Centre Paroissial, pour 14 semaines. Ces cours seront donnés pour les jeunes gens qui désirent se marier bientôt.

L'expérience du passé incite les organisateurs à reprendra la série de cours cette année. On invite les jeunes gens et jeunes filles qui se destinent au mariage dans l'année à suivre ces leçons. Les cours seront dispensés pour les intéressés de Trois-Pistoles, St-Jean de Dieu, Ste-Françoise, St-Mathieu, St-Simon, St-Eloi et Notre-Dame de l'Isle-Verte.

Les responsables de ces cours de préparation au mariage, pour le secteur de Trois-Pistoles, sont M. et Mme Marcel Belzile, Dr et Mme Raymond D'Anjou, M. et Mme Maurice Ouellet, M. Jérôme Bouchard, Mlle Ghislaine Banville et Mlle Louise Côté.

LE 20e OUVRAGE DE Mme GREGOIRE-COUPAL

Mme Marie-Antoinette Grégoire-Coupal a publié récemment au Centre de Psychologie et de Pédagogie un nouvel ouvrage intitulé **"Des pins, des tuiles et du soleil"**. Aventures méditerranéennes. Illustré de 20 photos pleine page, en hors texte, cet ouvrage est le vingtième publié par Mme Grégoire-Coupal; il contient des récits de voyages en Provence, Corse, Sardaigne, Sicile et Italie.

Mme Grégoire-Coupal a également réédité, toujours au Centre de Psychologie et de Pédagogie, **"Le Batelier du Gange"**, biographie romancée de Son Ex. Mgr Larose, c.s.c., évêque de Chittagong, au Pakistan de l'est.

Petit gâteau aux raisins secs

Quiconque est allé en Angleterre, connaît les Petits Gâteaux aux raisins secs, originaires d'Eccles, dans le Lancashire. Ce sont de petites pâtisseries rondes, incrutées de raisins de Corinthe. Notre recette, cependant, est une version quelque peu modernisée de la traditionnelle. La garniture, composée de raisins secs et d'écorces confites, à laquelle on ajoute de la fine chapelure, est enfermée dans une pâte riche et recouverte d'une glace au blanc d'oeuf et au sucre.

Ces gâteaux se conservent si bien que l'on peut les préparer à l'avance et ainsi en avoir sous la main lorsque l'occasion s'en présente. Les écoliers seront certainement aussi très heureux d'en trouver quelques-uns dans leur boîte à lunch.

- 2¼ tasses de farine tout-usage tamisée une fois ou 2½ tasses de farine à pâtisserie tamisée une fois
- 1 c. à thé de poudre à pâte
- ¾ c. à thé de sel
- ⅓ tasse d'eau froide
- ¾ tasse de shortening froid
- ¾ tasse de raisins de Corinthe
- ¼ tasse d'écorces confites et de cédrat haché
- 1 c. à thé de zeste de citron râpé
- ¼ tasse de chapelure fine
- ⅔ tasse de cassonade légèrement pressée
- 1 c. à thé de cannelle moulue
- ¼ c. à thé de muscade râpée
- 2 oeufs
- 2 c. à table de beurre ou de margarine
- 1 c. à table d'eau froide
- Du sucre granulé

Tamiser ensemble dans un bol, la farine tout-usage ou à pâtisserie, la poudre à pâte et le sel. Mélanger ⅓ de tasse de cette préparation au ⅓ de tasse d'eau froide et brasser en pâte lisse. Incorporer le shortening au reste du mélange de farine en le coupant, à l'aide d'un mélangeur à pâtisserie ou de deux couteaux, de la grosseur de petits pois. Répandre la pâte ici et là sur le mélange sec, en remuant légèrement à l'aide d'une fourchette jusqu'à ce que le tout colle ensemble — ajouter un peu d'eau froide si nécessaire. Ne pas trop mélanger. Former une boule et l'envelopper dans du papier paraffiné. Mettre au froid pendant la préparation de la garniture.

Préchauffer le four à 450°F. (très chaud).

Mélanger les raisins de Corinthe, les écorces et le cédrat, le zeste de citron, la chapelure, la cassonade, la cannelle et la muscade. Battre ensemble 1 oeuf entier et 1 jaune d'oeuf; leur ajouter le beurre ou la margarine fondus; ajouter au mélange de fruits et bien brasser. Abaisser au rouleau la moitié de la pâte à ⅛ de pouce d'épaisseur; détailler des ronds à l'aide d'un emporte-pièce fariné de 4½ pouces — on pourra aussi se servir d'une coupe à sorbet de 4½ pouces, renversée. Déposer environ 1 cuiller à table du mélange de fruits au centre de chaque rond de pâte. Humecter les bords et les souder ensemble au-dessus de la garniture. A l'aide d'un rouleau à pâtisserie abaisser les gâteaux à environ ½ pouce d'épaisseur. Les retourner. Pratiquer 3 fentes parallèles sur le dessus de chaque gâteau. Les disposer espacés d'un pouce sur des plaques à biscuits non graissées. Procéder de la même façon pour le reste de pâte et de garniture. Battre ensemble le blanc d'oeuf qui reste et la cuiller à table d'eau froide. Badigeonner le dessus des gâteaux avec ce mélange, puis les saupoudrer ensuite d'un peu de sucre granulé. Cuire au four préchauffé de 12 à 15 minutes. Laisser refroidir sur des grilles.

AIDONS les missionnaires par L'Oeuvre de la propagation de la foi

- membre ordinaire $2.00
- membre perpétuel $40.00
- membre bienfaiteur $100.00

L'OEUVRE ACCEPTE :

- les prêts à fonds perdus
- les legs testamentaires

S'adresser à : **M. l'abbé ROBERT MICHAUD,** Directeur de la Propagation de la Foi, Grand Séminaire, Rimouski.

L'HOROSCOPE

LE BELIER : 21 mars au 19 avril — Vous prendrez plaisir à rendre service à une amie qui se trouve dans l'embarras. L'intuition vous guidera dans cette affaire difficile à démêler. Améliorez vos relations avec les parents alliés. Dans les amours : succès dus à une augmentation de prestige et de charme.

LE TAUREAU : 20 avril au 20 mai — Si vous n'émettez pas de prétentions exagérées, il y a de grandes chances pour que vos supérieurs tiennent compte de votre demande d'augmentation. Vous avez en ce moment le vent en poupe; ne faites rien qui puisse nuire à votre réputation. Les rapports du coeur sont en harmonie.

LES GEMEAUX : 21 mai au 21 juin — A condition de faire preuve de décision, vous passerez une excellente journée avec vos collègues et vos parents. L'être cher, comme d'ailleurs vos concurrents, semble indécis. Votre patience et votre amabilité à l'égard de chacun vaudront plus que discours et emportements.

LE CANCER : 22 juin au 21 juillet — Dans le domaine du coeur, félicité la plus complète aujourd'hui. Mettez vos comptes à jour si vous voulez vous épargner la surprise de vous voir réclamer un arriéré de quelque importance. Dans la soirée, vous aurez l'occasion de faire apprécier vos talents par des inconnus.

LE LION : 22 juillet au 21 août — Accordez-vous un peu de temps pour réfléchir à vos problèmes : vous découvrirez vite par où pèchent vos méthodes. Ne vous laissez pas décourager par des pessimistes, au moment où vous avez besoin de courage et d'initiative. Confiez-vous plutôt à l'être aimée et appuyez-vous sur lui.

LA VIERGE : 22 août au 22 septembre — Un calme relatif se fera dans une affaire de coeur que vous auriez souhaitée passionnée. Efforcez-vous de dissiper votre mélancolie. Il est inutile de ruminer des déceptions passées; en revanche, vous pourrez vous divertir, ce soir, avec des compagnons optimistes.

LA BALANCE : 23 septembre au 22 octobre — Votre optimisme vous portera à négliger certaines contingences, et il se pourrait que vous fussiez rappelé à l'ordre sévèrement. Evitez les attitudes inconvenantes ou les paroles irréfléchies : des envieux les utiliseraient contre vous. Couchez-vous tôt ce soir.

LE SCORPION : 23 octobre au 21 novembre — Avant d'exécuter quoi que ce soit, demandez à ceux dont vous dépendez de préciser leurs buts. Vous éviterez ainsi de mal faire ce qui vous sera commandé. Vous aurez avec votre coinjoint(e) ou un être cher une conversation intéressante au sujet d'un projet que vous caressez depuis longtemps.

LE SAGITTAIRE : 22 novembre au 21 décembre — Les perspectives sentimentales seraient des plus satisfaisantes si vous n'étiez pas enclin à faire de concessions et à demander conseil à un parent âgé.

LE CAPRICORNE : 22 décembre au 20 janvier — Aujourd'hui, il y a une possibilité de mésentente familiale, ou de brouille avec ceux de vos collègues qui sont irascibles ou intolérants. Tenez-vous à l'écart des discussions qui ne vous concernent pas. Une agréable soirée en compagnie d'un être cher vous attend.

LE VERSEAU : 21 janvier au 19 février — Les soucis personnels de votre conjoint(e), ou de votre ami intime, affecteront votre humeur; ne refusez pas votreaide aux personnes qui ont confiance en vous et qui sollicitent vos conseils. Tenez-vous sur vos gardes : il se pourrait que l'on vous propose une mission délicate en faisant appel à votre bon coeur.

LES POISSONS : 20 février au 20 mars — Vous êtes maintenant en mesure de faire respecter vos droits, ou d'exiger que l'on tienne les promesses que l'on vous a faites. Au cours d'une discussion, vous recueillerez des idées intéressantes. Restez chez vous ce soir; une bonne lecture vous détendra les nerfs.

LA REINE REGARDE LES "DIABLES DANSEURS"

S.M. la reine Elisabeth et le prince Philippe ont un sourire amusé en regardant les "diables danseurs" au durbar royal qui a eu lieu récemment à Bo, dans la province Sud-Ouest du Sierra Leone.

La Reine et le prince Philippe visitent le Sierra Leone pendant leur voyage en Afrique Occidentale.

le coeur vers le bonheur

La coquetterie, vertu nécessaire

Q. Depuis de nombreuses années, je garde à la maison une soeur de ma femme. Mais considérant le peu de soins qu'elle apporte à son extérieur et le débraillé dans lequel elle se complaît, j'en suis venu à considérer la coquetterie comme une vertu nécessaire, voire même indispensable. Qu'en pensez-vous ?

OBSERVATEUR

R. Plaire est un art qui reste malheureusement l'apanage d'un nombre encore trop restreint et on se demande parfois s'il ne reste pas à découvrir... Ça se résume au fond à une question de charité et je crois qu'on devrait insister davantage sur tous les aspects que peut revêtir une charité bien comprise.

C'est certes très bien de prier les uns pour les autres, de donner aux pauvres et de secourir l'infortuné, mais c'est encore de la charité que de soigner sa tenue, sa coiffure, voire même son maquillage, afin d'offrir à ceux qui nous regardent un spectacle sympathique et attrayant.

Il ne s'agit pas ici d'une coquetterie de mauvais aloi dont les fins peuvent être plus ou moins inavouables, suivant l'intention qui l'anime, mais d'une coquetterie inquiète de propreté, de mise soignée adaptée aux exigences de l'heure; de coiffure seyante, d'extérieur agréable en un mot; autant d'atouts qui rendront peut-être plus supportable certaines lacunes de caractère ou certains défauts agaçants.

C'est quand l'enfant est tout jeune qu'il importe de lui inculquer ce sens de la tenue et de lui apprendre cet aspect de la charité. C'est avoir de la dignité que de se vouloir présentable pour chacun et à toute heure du jour et je conviens avec vous que rien ne doit être plus déprimant que la vision de cheveux embroussaillés, de peau mal lavée et d'ongles ternis. On peut être laid, mais a-t-on le droit d'abîmer cette laideur ? Ayez beaucoup de charité et efforcez-vous de ne vous attacher qu'aux vertus de votre belle-soeur, car elle doit tout de même en posséder quelques-unes... Bon courage.

Du poids et de la taille

Q. Auriez-vous l'obligeance de me dire le poids normal d'une fillette de 14 ans qui mesure 5 pieds ? Quelle grandeur et quelle taille sont exigées pour une hôtesse de l'air ? Je suis un peu trop grosse, comment pourais-je maigrir ? Y a-t-il des livres qui se vendent à ce sujet et où m'adresser. **MILLE MERCIS**

R. Le poids normal d'une fillette de 14 ans est d'environ 110 livres. Mais il ne faut pas s'alarmer d'un léger excès; vous êtes à un âge où la taille se forme et tout redeviendra normal si vous avez la précaution de prendre de l'exercice au grand air, de dormir suffisamment et d'éviter les aliments trop riches en sucre et en farineux de même que les liqueurs gazeuses. Vous pourriez également pratiquer certains exercices qui tendent à diminuer l'embonpoint, mais on ne conseille pas de le faire sans auparavant demander l'avis du médecin, car il faut procéder avec méthode, sinon ces exercices risqueraient de vous fatiguer. Votre médecin se chargera de vous indiquer une brochure quelconque à ce sujet. En ce qui concerne la profession d'hôtesse de l'air, je sais qu'on exige un bilinguisme parfait et au moins une 11e année, mais vous auriez tous les détails voulus en vous adressant à Trans-Canada Air Lines, Montréal. Bonne chance !

Attachement exagéré pour les animaux

Q. Un couple de nos amis ont un chien, un chat et un oiseau. Ne trouvez-vous pas ridicule l'attachement exagéré de ce couple sans enfant pour un animal domestique qu'il soit chat ou tigresse, chien ou singe, quand il y a des légions d'enfants qui sont privés de foyers nourriciers ? Ces petits êtres ne coûteraient pas beaucoup plus à ces âmes en mal de se donner. Par quel incompréhensible égoïsme se privent-ils de la joie d'être papa ou maman d'une créature de Dieu pour donner tous leurs soins à un animal si velu soit-il. **SUZANNE**

R. Il est assez difficile de porter un jugement équitable quand on ignore les raisons profondes qui déterminent tel ou tel individu à poser tel ou tel acte de telle ou telle façon. Je ne condamnerai donc pas vos amis ne sachant pas à quels mobiles ils peuvent obéir pour se soustraire à des charges familiales quelconques. Savez-vous s'ils n'ont pas déjà à faire face à des obligations onéreuses qui les empêchent de se vouer au genre d'apostolat que vous préconisez ?

Ils gardent un chat, un chien et un oiseau. Et après ? Laissez-moi vous faire remarquer en passant que c'est beaucoup moins dispendieux que d'élever un enfant. Il n'en reste pas moins vrai cependant (et je partage tout à fait votre opinion) qu'une légion d'enfants pourraient bénéficier de la douceur comme des avantages d'un vrai foyer si trop de parents en état de le faire ne s'encroûtaient dans un égoïsme révoltant et dans une routine dont ils se croient incapables de se libérer. C'est à faire frémir d'indignation de penser que des personnes, dites raisonnables et équilibrées, prennent plaisir à parer de joyaux, fabriqués spécialement pour les besoins de la cause, des caniches et des toutous dont le seul mérite est d'avoir une chienne de mère, c'est le temps de le dire. Il y en a qui ont perdu le sens des valeurs comme il y en a d'autres qui savent exploiter la bêtise humaine et à quel point !

Vous avez raison, Suzanne, de croire qu'un petit enfant c'est la chose la plus merveilleuse que Dieu puisse nous prêter. De quelle mission de choix sont investis un papa et une maman dont l'action agit directement sur une âme ! J'admets avec vous qu'élever des enfants, ça exige énormément de sacrifices et de don de soi, mais que n'oublie-t-on ces ennuis et ces labeurs quand on voit nos fils et nos filles transposer dans leur vie les enseignements qu'on s'est efforcé de leur inculquer. Parvenus à un certain âge, c'est bien entendu que nos enfants s'éloignent, mais ils laissent une présence dans notre coeur et ça doit beaucoup aider à peupler ce vide que les ans creusent inexorablement autour de nous.

A tout événement, je crois que personne ne contestera qu'il est infiniment plus agréable et plus réconfortant de contempler un sourire d'enfant qu'un faciès velu si bichonné soit-il.

L'influence du directeur de conscience

Q. Quelle est l'influence immédiate d'un directeur de conscience chez un étudiant de 19 ans. **MAURICE**

R. Tout dépend, mon cher Maurice, quel esprit vous anime quand vous sollicitez un entretien de votre directeur de conscience. Si vous désirez le rencontrer uniquement pour lui poser des "colles" ou observer ses réactions à la suite du récit de vos prouesses, il est évident que, vos intentions n'étant pas tout à fait pures, vous n'en pourrez retirer grand profit.

Mais comme je présume qu'il doit être tout de même question de Dieu dans vos conversations, soyez rassuré, elles sont salutaires parce que le seul fait de consentir ou d'accepter de mêler Dieu à ce qui nous concerne, ça assainit et ça purifie, même si ce n'est pas notre intention première.

Si votre directeur de conscience est nanti d'un jugement droit et équilibré, si ses moeurs sont pures, vous avez intérêt à écouter ses directives et à les suivre, elles ne pourront que vous servir, surtout à un âge où les passions vous sollicitent et où tout s'agite dans le domaine des idées. Mais pour que son action sur votre âme soit efficace et valable, il serait préférable que vous ayez le désir sincère "de vous corriger, de supprimer les obstacles, d'acquérir les vertus qui vous manquent, de former chez vous l'homme moral et religieux, d'avoir une foi plus vive et une charité plus intense".

Un bon directeur de conscience peut orienter une vie vers les sommets. Faites-lui confiance, la grâce agira !

MARIE-BRIGITTE

Confiez vos problèmes à
LE COEUR VERS LE BONHEUR,
C. P. 110 - Rimouski

Ecole Normale Tanguay

Tableau d'honneur de décembre

Brevet A, 4e année

Sylvio Richard, Rutter, Ont.; Pierre Boulette, St-Benjamen; Raymond Dubé, Rimouski; Jacques Dubé, Mont-Joli; Christian Lavoie, Notre-Dame-du-Lac; G.-Henri Aubut, Val-Brillant; Jacques Therrien, Beauport; Paul-Emile Tremblay, Rimouski; Noël Lepage, Ruisseau-Castor; Jean-Louis Brillant, St-Narcisse; Jean-Guy Lévesque, Ste-Anne-des-Monts; Claude Dumont, St-Eleuthère; Réjean Marin, Baie-Comeau; Yvan Berger, Sayabec; Jean-Noël Ouellet, Notre-Dame-de-la-Doré; Yves Michaud, Ste-Rose-du-Dégelis; Alfred Boulet, Ville Jacques-Cartier; Raymond Fortin, Desbiens; Jacques D'Amours, Ste-Françoise; Rodrigue Emond, Rimouski.

Brevet A, 3e année

Olivier Philibert, Petite-Matane; Hugues Pelletier, Ste-Anne-des-Monts; Jean-Raymond Lepage, Ruisseau-Blanc; Guy Landry, Nouvelle; Normand Michaud, Rimouski; Jean-Maurice Anctil, Ste-Anne de la Pocatière; Marc-André Thibault, Rimouski; Jean-Serge Desrosiers, Matane; Gilles Bujold, Val-d'Espoir; Laurent Banville, St-Narcisse; Claude Bisson, St-Léon de Standon; Roger Demeule, Causapscal; Gérard Litalien, St-Omer; Jean-Eudes Dumas, Mont-Joli; Blondin Laplante, Ste-Rose-du-Dégelis; M.-Aurèle Dionne, Les Hauteurs; Gérard Tremblay, St-Prime; Vilmont Moreau, Grande-Rivière; Gilles Rioux, Trois-Pistoles; Jean-Louis Paradis, Kamouraska; Lionel Bouillon, Sayabec; Anselme Lafrance, Chute-aux-Outardes; Léonard Parent, St-Mathieu; Dieudonné Guimont, Matane; Roméo Aspirot, St-Jogues; Donald Lavoie Escourt; Roch-André Leblanc, Dugal; Julien Truchon, Rimouski; Fernand Blier, St-Ulric; Yves Thériault, Havre St-Pierre; Célestin Hubert, Pointe-Basse; Laval Lévesque, St-Ephrem; Yvon Bérubé, Trois-Pistoles.

Brevet A, 2e année "A"

Jean-Paul Sirois, St-Moïse; Romain Labrie, Sayabec; Aubert Simard, Chicoutimi; Engelbert St-Laurent, Nouvelle; Jean-Paul Lavoie, Lac-au-Saumon; Denis Sirois, Matane sur-Mer; Bertrand Landry, St-Alexandre; Jean-Paul Morin, Baie-des-Sables; Gaétan Lajeunesse, Brownsburg; Raynald Belzile, St-Jean de Dieu; Patrick Cyr, New-Richmond; Gilles Althot, St-Noël; Gérard Savard, Ste-Thérèse de Colombier; Gaston Martin, Rimouski; Jacques Leblanc, Nouvelle-Ouest; Pierre-André Cloutier, St-Joachim de Tourelle; Rodrigue Dionne, Ste-Angèle.

Brevet A, 2e année "B"

Irenée Tremblay, Tadoussac; Marie-Louis Malenfant, Esprit-Saint; Camille Didier, Causapscal; Robert Giasson, St-Elzéar; Régis Chassé, St-René Goupil; Jean-Marc Harel, St-Cléophas; Bertrand Thériault, St-André, Kam.; André Tanguay, Causapscal; Marien Pelletier, Cabano; Denis Laverdière, St-Lazare; Normand Gauthier, Nouvelle; Gilles-Maurice Bouchard, St-Irenée; Yvan Belzile, Amqui; Mario Thériault, Squatteck; Réjean Gagné, St-Adelme; Jean-Yves Chamberland, St-Joseph de Lepage; Henri Bernier, St-Adelme; Maurice Pelletier, Ste-Angèle; Julien Richard, Havre St-Pierre.

Brevet A, 1ère année "A"

Magella Dubé, Notre-Dame-du-Lac; Marc-André Rioux, St-Jean de Dieu; Gilles Ouellet, St-Damase; Jean-Guy Chapados, St-Jacques; Jean Landry, St-Alexandre; Fabien Nadeau, Schefferville; Gilles Anctil, St-Joseph de Lepage; Réal Nadeau, Cap-d'Espoir; Jean Beaulieu, Notre-Dame-du-Lac; Donimique Landry, St-Narcisse; Richard Lepage, Matane; Georges Leblond, Trois-Pistoles; Ghislain Audet, St-Alphonse; Bernard Bégin, St-Juste-du-Lac; Dieudonné Paquet, St-Nil; Pierre Thibault, Ste-Anne-des-Monts; Jean-Marc Bouchard, Nazareth; Gilles Deschênes, Rimouski; Richard Paradis, Matane; Benoît Lafontaine, Baie-Comeau; Yvan Parent, Cap-Chat; Jean-Louis Bélanger, Notre-Dame-du-Lac; Magella Dion, Grosses-Roches; Réal Deschênes, St-Alexandre; Jean-Paul Gagné, Rimouski.

Brevet A, 1ère année "B"

Patrice Poirier, Mont-Joli; Richard Cavanagh, St-Siméon, Bon.; Jacques Girard, Forestville; Jean-Yves, Grande-Rivière; Gilles Cormier, Chandler; Claude Lavoie, Ste-Rose-du-Dégelis; Côme Roy, Price; Yvon Loisel, St-Jacques; Raynald Dubé, Ste-Blandine; Michel Cyr, Havre St-Pierre; Normand Thibault, St-Simon; Jacques Bossé, St-Paul-du-Nord; Gratien Audet, Causapscal; Jean-Guy Imbeault, Matane; Jean-Marie Lebrasseur, St-Godefroi; Yves Lévesque, St-Donat; Robert Fournier, Petit-Pabos; Jacques St-Pierre, St-Ulric; Marc Dumais, Rimouski; Gilles-Marie Duchesne, Ste-Blandine; Jean-Cyr Caron, St-Clément; Gaétan Dubé, St-Fabien; Jean-Paul Quimper, Les Boules; Daniel St-Amand, St-Nil; Jean-Guy Lavoie, St-Simon; André Chouinard, Biencourt; Bertin Heins, Forestville; Rodrigue St-Pierre, Port-Cartier; Benoît Beaulieu, Notre-Dame-du-Lac.

Ecole de Commerce

Tableau d'honneur de décembre

Pré-Commerce 2e année

Maurice St-Pierre, Rivière-du-Loup; Jean-Eudes Desrosiers, Biencourt; Michel Leblanc, Carleton; Marc-André Malenfant, Amqui; Claude Audet, Amqui; Bertrand Bérubé, Amqui; Bertrand Bard, Escourt; Carol Caron, Rimouski; Jean-Guy Beaulieu, Sayabec; Rodrigue St-Laurent, Luceville; Gilbert Drapeau, Ste-Françoise; Jacques Pineau, Mont-Joli; Bernard Gasse, Ste-Marthe; Jean-Paul Veilleux, St-Jean de Dieu; Yvan Gagné, Rimouski.

Pré-Commerce 1ère année

Jean-Marie Dumont, Trois-Pistoles; Gilles St-Louis, St-Thomas de Cherbourg; Jean-Paul Briand, Carleton; Claude Harrisson, Matane; Lucien Duchesne, Ste-Blandine; Angelo Dumas, Matane; Sabin Lemieux, Rimouski; Michel Lebel, Rimouski; René Michaud, Rimouski; Raymond Roy, St-Fabien; Jean-Guy Bélanger, Amqui; Marc Lepage, Causapscal; Pierre Garneau, Rimouski; Yves Lebel, Ste-Anne de la Pocatière; André Lepage, Rimouski; Guy Lavoie, Rimouski; Gilles Fortin, Price; Gaétan Bélanger, St-Fabien; Ronald Lévesque, Cap-Chat; Normand Deschênes, Sayabec; Denis Blanchet, St-Pamphile; Jean-Claude Bérubé, Ste-Blandine; Claude Robillard, Ste-Hélène; Marius Pineault, Rimouski; Réal Francoeur, Rimouski; Guy Castonguay, Causapscal; Jacques Bélanger, Sayabec; Marcel St-Laurent, Rimouski; Jacques Boutet, Rimouski; Jacques Roy, Matane; Jacques Lévesque, Rimouski.

Ecole St-François-Xavier

Concours de décembre

1ère année : Claire Michaud, Ruth Lavoie. Effort : Kathleen Michaud, Harold Dubé.

2e année : Bruno Santerre, Marie Girard. Effort : Benoît Michaud, Louise Duchesne.

3e année : Pierre Langis, Louise Landry. Effort : Marcel Raboin, Christian Corbin.

4e année : Mario Lepage, Daniel Legault. Effort : Louis Marmen, Pierre Landry.

5e année : Denise St-Jean, Dominique Langis. Effort : Hélène Blanchard, Jacinthe Bélanger.

6e année : Frances Moyle, France Pérusse. Effort : Lyse Albert, Maud Roy.

7e année : Suzanne Caron, Francine Dechamplain. Effort : Christiane Lévesque, Diane Roy.

8e année : Michèle Dubé, Micheline Bélanger. Effort : Paulette Dufour, Monique Doucet.

9e année : Marie Pérusse, Louise St-Amand. Effort : Claire Gagné, Denise Gagné.

Causapscal

ECOLE ST-JOSEPH

Concours de décembre

2e année : Mme Conrad Parent, titulaire. Serge Parent, Linda Simard.

3e année : Nicole Parent, Claire Bolduc, Marie-France Laferté.

4e année : Mlle Andrée Dufour, titulaire. Thérèse Tremblay, Gervais Deschênes, Réjean Veilleux, Boby Audet, Mildred Couturier.

5e année : Michel Bouchard, Clarisse Slater, Christiane Veilleux, Louiselle Couturier, Marcel Tremblay.

St-Jos. de Lepage

COUVENT DES REV. SRS DU ST-ROSAIRE

Tableau d'honneur de décembre

1ère année : Annette Roussel, 95%.

2e année : Daniel Gagné, 98%.

3e année : Diane Gagné, 97%; Rodrigue Roy, 87%.

4e année : Aline Lebeau, 89%.

5e année : Micheline Anctil, 98%.

6e année : Ginette Bérubé, 84%.

7e année : Mireille Bérubé, 83%.

Est-ce ton cas ?

Si tu veux boire et le peux,
C'est ton affaire.
Si tu ne veux pas boire
et ne le peux,
C'est notre affaire.

Alcooliques Anonymes
Case postale 13
RIMOUSKI
Tél. 723-6224

MONUMENTS

GRANIT et
Louis-Georges Rousseau
MARBRE

ATELIER :
400 St-Germain Tél. RA 3-2678
RESIDENCE :
42 St-Valérien Tél. RA 3-6138
RIMOUSKI, P. Q.

Vente chez PEOPLES

SUCCURSALES :

Riv.-du-Loup
•
Rimouski
•
Mont-Joli
•
Matane
•
Ste-Anne-des-Monts

DES GERANTS AVANT

ACTUELLEMENT EN COURS LES INVENTAIRES !

CARDIGANS et CHANDAILS POUR DAMES

100% "Shetland Shag", manches longues avec collet "JUMBO". Poignets et bandes diminuées. Grandeurs assorties.

Valeur régulière : 5.98

Extra spécial 2.00

-SPECIAL-

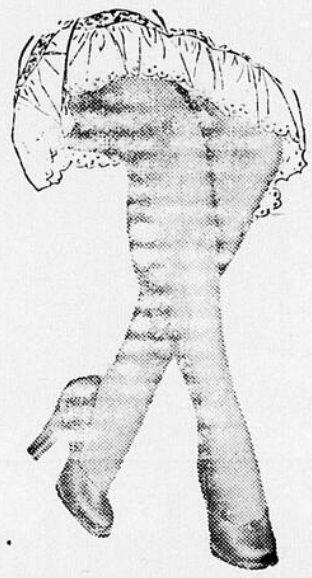

NYLONS

En mèches, sans couture. Les plus nouvelles teintes.

Grandeurs 8½ à 11.

2 PAIRES POUR .89

SOULIERS EN CUIR pour dames

Talons hauts.

Couleurs : vert, magenta.

Val. rég. 7.98.

4.00 PAIRE

CHAPEAUX POUR DAMES

Faites votre choix dans notre collection de feutres, fourrures, derniers styles et teintes, pour tous les goûts.

Valeurs régulières jusqu'à 9.98

2.00

GRANDE VALEUR ! BAS PRIX !

SACOCHES

GRAND ASSORTIMENT

Noir, brun, vert, etc.

Val. rég. 2.98

2 pour 3.00

JUPES	POUR DAMES **Valeur régulière 2.98**	**2.00**
BLOUSES	POUR DAMES **Valeur régulière 2.98**	**2.00**
SLACKS	POUR DAMES **Valeur régulière 2.98**	**2.00**

EPARGNEZ SUR LES ROBES

VALEURS JUSQU'A 19.95

2 pour 10.00

EPARGNEZ SUR NOS PRIX D'ESCOMPTE PEOPL

CHEMISES BLANCHES
POUR GARCONS

Avec poignets doubles et boutons nchettes. Gr.: 8 à 14 ans

V l. rég. 1.98 OUR **1.27**

CAMISOLES et CALECONS
A MANCHES COURTES

et caleçons à jambes longues
Grandeurs P. M. G.
Rég. 0.79

2/1.00

CHEMISES SPORT
POUR HOMMES

Un doeskin pré-rétréci dans une grande variété de motifs et couleurs. Ample pour plus de confort

Val. rég. $2.49

2 pour 3.

MANTEAUX D'AUTO
POUR HOMMES

en nylon hydrofuge et autres matériels. Doublure piquée, 4 poches, 2 avec rabats et collet en tricot.

Val. rég. $13.98

9.99

PANTALONS POUR HOMMES

UN EXCELLENT ACHAT DE PANTALONS DE TOILETT POUR HOMMES EN MATERIEL "TICONDA".

Ceintures à même, plis, fermeture éclair, 2 poches avant et arrière avec bouton. Teintes assories. Gr. 30 à 42.

3.00 paire

CHEMISES
EN DOESKIN POUR GARCONS

Les plus nouveaux plaids et motifs à carreaux.
Grandeurs : 8, 10, 12
Val. ré. $1.49

3 POUR 2.00

SOUS-VETEMENT
"PENMAN'S 71

Grandeurs: 28 et

seulement
Val. rég. $2.98 pour **2.00**

Profitez également de tous nos autres "spé

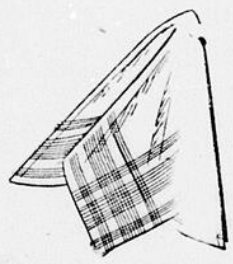

Grand assortiment de MOUCHOIRS
pour hommes

Mouchoirs blancs comme neige, de belle qualité importée, bordure de couleur.

Prix régulier $1.20 la douzaine

12 pour .99

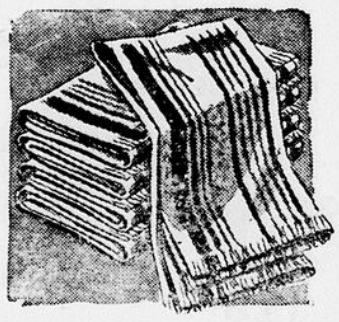

SUPER SPECIAL
DANS CETTE VENTE

SERVIETTES EN RATINE

Assortiment grandeur 14" x 26", rayées et teintes unies.

Valeur régulière 0.59.

Chacune .36

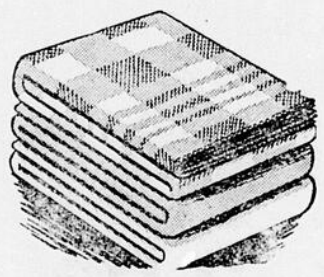

DRAPS
EN FLANELLETTE

Légers - Bas prix - Doux

Blanc avec rayés bleu.
Grandeur 60" x 80"

Val. rég. $2.98 pour **1.99**

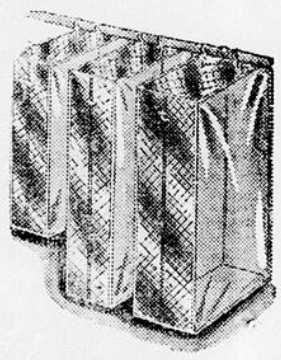

SACS A VI
EN POLYTHEN

En plastique épais avec fermeture éclair 36" pour plus de commodité. Longueur 54". Contient jusqu'à 16 vêtements.

Prix rég. $1.39

Satisfaction garantie ou argent remis !

OPLES REDUCTIONS de 33% à 50%

UR
MMES
DE TOILETTE
CONDA".
00
paire

PYJAMAS en flanellette

pour filles

Vêtement 1ère qualité. Chaude flanellette, teintes unies et empiècement imprimés. Grandeurs: 7 et 8.

Val. rég. $1.59

1.00

BLOUSES pour fillettes

Manches longues.

Coton "sanforised"
Valeur régulière $1.00
Grandeurs : 6, 6x, 8, 10 ans.

3 POUR 2.00

BAS DE TRAVAIL

De première qualité. qualité. Couleurs brique, renforcis de nylon pour une plus longue durée.

Val. rég. 0.49

4 paires pour 1.00

SOUS-TEMENTS

NMAN'S 71"

leurs: 28 et 30

2.00

JIMS SLIM

POUR FILLES EN CORDUROY

Taille demi-élastique, coupe ample. Grandeurs: 8 et 10 ans.

Val. rég. $2.59

SPECIAL 1.57

ROBES

DE COTON POUR FILLETTES

Grand choix de modèles assortis.

Val. ré. $3.98

2 pour 5.00

HABIT DE NEIGE

Pour garçons et fillettes Réduits de

50%

spéciaux avant inventaire" non annoncés ici

Très belle valeur pratique!

A VETEMENTS

POLYTHENE EPAIS

épais a-
e éclair
lus de
Lon-
Contient
vête-

$1.39

.88

PANTALONS

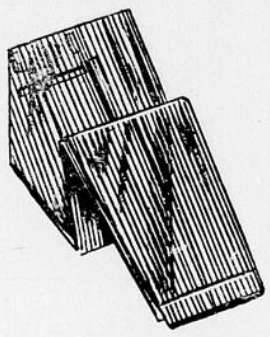

Doublé pour enfants. Grand choix de styles et couleurs.

Grandeurs: 4, 6, 8

Val. rég. $1.99

2 paires 3.00

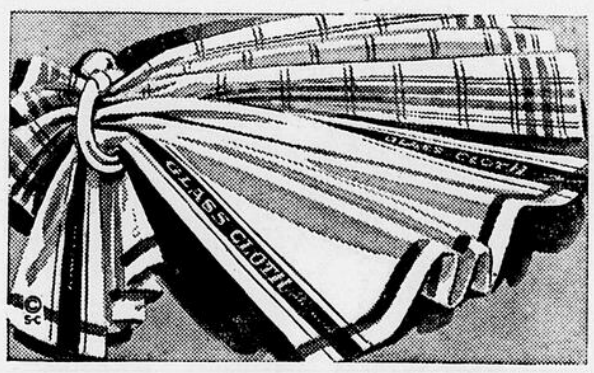

LINGES A VAISSELLE

Linges absorbants, séchant rapidement. Couleurs rayées. Grandeur approximative 15" x 32".

Val. rég. 0.49 **3 POUR 1.00**

Gants DE TOILETTE

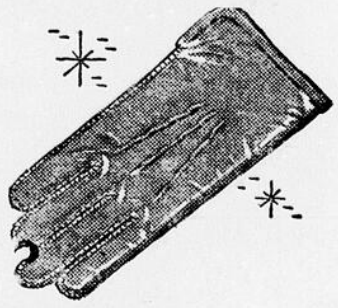

Doublés pour hommes. En cuir chaudement doublés sans boutons.

Prix régulier $2.98

Spécial 2.00

Magasinez chez Peoples et économisez!

Achetez chez PEOPLES pour qualité !

AUBAINE SPÉCIALE

ROBES DE CHAMBRE

En flanellette, coupe ample, aux motifs carreautés.

Grandeurs : P. M. G.

Valeur régulière : $2.49.

SPECIAL AUBAINE 2 pour 3.00

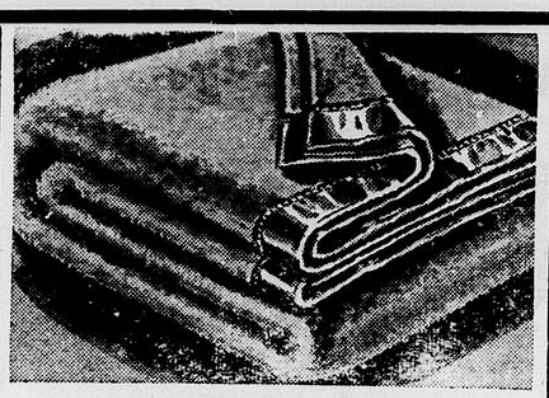

COUVERTURES

Mélange de rayonne et nylon de la plus belle qualité Blanc avec bordure bleue, rose, jaune, vert. Entièrement lavables.

Val. rég. $3.98 **pour 2.84**

DEMI-JUPON et CULOTTE

Ensemble jupon et culotte appareillant dans une enveloppe attrayante. Choix de blanc et plusieurs teintes.

Valeur régulière 1.59.

LE SET .84

BOTTES

A courroie pour garçons

Bottes chaudement doublées et bord en fourrure pour plus de chaleur. Courroie ajustable et semelle de longue durée.

Grandeurs assorties.

Val. rég. 2.98 POUR 2.00

Val. rég. 3.98 POUR 3.00

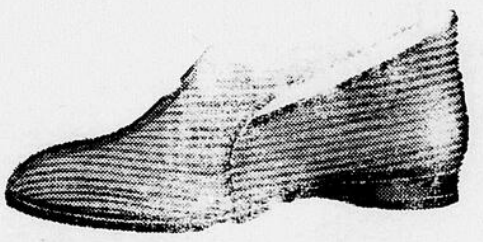

PANTOUFLES POUR FILLETTES

Matériel Corduroy. Semelle résistante. Couleurs : noir et rouge.

Val. rég. 1.49 POUR 1.00

EXTRA SPECIAL

GRAND CHOIX DE

JUPES EN LAINAGES

Coupe ample, nouveaux styles Plaid motifs à carreaux et teintes unies.

Grandeurs de 10 à 20 ans.

Valeur régulière : $4.98.

2 POUR 5.00

PEOPLES

Rivière-du-Loup — Rimouski — Mont-Joli
Matane et Ste-Anne-des-Monts

POUR MIEUX VOUS SERVIR !

30e ANN. DES COURS D'ETE A TROIS-PISTOLES

M. Casaubon est arrivé à Trois-Pistoles le 10 janvier et une réception chaleureuse lui fut offerte par les principaux dignitaires de cette ville.

Pour préparer les cours d'été qui auront lieu cette année pour la trentième année, à Trois-Pistoles, M. Casaubon fit la visite de tous les hôtes, jeudi dans la journée, et le soir, à l'hôtel Manoir, un souper mixte eut lieu pour souligner ces préparatifs.

Il y eut réunion des comités consultatifs conjoint et adjoint, pour la bonne marche des prochains cours. M. J.-Ernest Allard, président du comité consultatif adjoint, avait l'entière responsabilité du souper mixte et agissait comme maître de cérémonie. M. l'abbé Louis-Maurice Roy, vicaire à la cure de Notre-Dame-des-Neiges, de Tr.-Pistoles, représentait Mgr Ls-David Rioux, curé, et M. l'abbé Aubin Fougère, curé de la paroisse St-Jean-Baptiste de Rivière-Trois-Pistoles, était l'invité d'honneur.

On remarquait à la table d'honneur, outre M. Théo. Casaubon, S.H. le maire Gérard Desrosiers, Mme la Mairesse, Mme Gérard Desrosiers, M. et Mme J.-Ernest Allard, Mme Ls-Ernest Dionne, M. et Mme Roger Rioux, M. et Mme Marc Martin, Dr et Mme J.-Paul Langlais, M. l'abbé Louis-Maurice Roy, M. Charles Morency, M. J.-Antoine Lauzier, Dr Epiphane Litalien, M. François Côté, M. Patrice Côté ainsi que M. et Mme Armand Lévesque. S.H. le maire Gérard Desrosiers souhaita la bienvenue.

M. Casaubon rendit un témoignage d'estime aux fondateurs des cours, soit MM. le Dr W. Sherwood Fox, Dr H.E. Jenkin, qui furent de précieux collaborateurs dans le passé. Il souligna aussi que beaucoup d'inscriptions lui sont déjà parvenues pour l'an 1962.

Personnel enseignant

Le même personnel qu'en 1961 sera à la trentième session : M. Clément Paradis, B.A., L.Péd.; M. Wilfrid Parisien, B.A., L.Ph.; M. James Coulton, B.A., M.A.; M. Achille Ferland, B.A., L.Péd.; M. M.-F. Lafratta, B.A., M.A.; M. Roland Legault, B.A., L.Ph.; M. Lloyd McCarty, B.A.; M. Jos. Potvin, B.A.; M. Gilles Robert, B.Péd.; M. Carl Théodore, B.A.; M. Louis Belzile (Peinture); la secrétaire est Mlle Jeannine Desgagné.

Le Comité consultatif se compose comme suit : Dr H.E. Jenkin, B.A., D. ès L., F.A.G.S., F.R.S.A., président honoraire; Dr E. Litalien, I.R., F.R.S.A., président; Mgr Louis-David Rioux, p.d.; M. Eugène Boucher, n.p., secrétaire honoraire; Dr Marcel Catellier, m.d.; MM. Charlemagne Côté, Camille D'Amours, Wilfrid D'Amours, P.-Antoine D'Auteuil, Lucien Desautels, Gérard Desrosiers, Mme Ls-Ernest Dionne, MM. J.-H. Duval, Isidore Labrie, J.-Alphonse Landry, Hervé Larrivée, J.-Antoine Lauzier, Siméon Lavoie, Charles Morency, Chs-Henri Rioux et J.-Hervé Rousseau, n.p.

Le Comité consultatif adjoint se compose du Dr H.E. Jenkin, président honoraire; MM. J.-Ernest Allard, président; Régis Belzile, A. Côté, François Côté, Patrice Côté, J.-Marc D'Amours, J.-Théo. D'Amours, Léon D'Amours, R. D'Anjou, A. Deschênes, Jean-Louis Deschênes, Maurice Desjardins, A. Labrie, R. Labrie, Dr Jean-Paul Langlais, N. Larrivée, G. Lebel, Armand Lévesque, Robert Lévesque, Robert Lindsay, Marc Martin, Mme Marc Martin, MM. Maurice Maurais, Charles-E. Pelletier, Placide Pelletier, L. Proulx, Armand Rioux, Roger Rioux, Roland Rioux et Jean Thériault.

Les cours d'été, pour la trentième session, débuteront le 5 juillet dans le théâtre du Centre Paroissial, pour se terminer le 16 août 1962. Les cours d'été prirent naissance en juillet 1933; à ce moment-là on enseignait aux anglophones le français, et depuis 1941, des cours d'anglais sont dispensés aux personnes de langue française.

Site de Trois-Pistoles

On ne voit nulle part le long de l'Atlantique pareille rencontre de la mer et de la montagne, dans un cadre aussi riche en intérêt historique. La petite ville de Trois-Pistoles est située sur la route de Gaspé, à 145 milles de Québec, sur la rive sud du fleuve, et rappelle le style d'antan du vieux Québec.

Les cours

L'enseignement est pratique et comporte des dictées, des exercices de grammaire, d'élocution et de conversation, de phonétique, de traduction orale et de composition. Les cours ont lieu le matin de 9 h. 15 à 11 h. 45 tous les jours, sauf le dimanche. L'après-midi, les étudiants de langue française sont répartis en petits groupes qui rencontrent d'autres petits groupes d'étudiants de langue anglaise pour échanger des conversations.

Certificats

L'Université décerne des certificats d'anglais à ceux qui suivent régulièrement les cours et qui réussissent les épreuves finales.

Droit d'inscription : -60.00

La formule d'inscription dûment remplie devra être adressée à M. T.-J. Casaubon, directeur, Cour de Vacances, University of Western Ontario, London, Ont. En même temps envoyer la somme de -10.00 comme arrhes. Ce montant n'est pas remboursable.

Programme de loisirs

Pour faire face aux dépenses de ce programme, chaque étudiant doit verser la somme de $5.00.

Bibliothèque

Une centaine de volumes seront à la disposition des étudiants.

Assurance-groupe

Une police d'assurance sera en vigueur pour la durée des cours à Trois-Pistoles et les voyages, aller et retour. Prime : $2.50.

Bourses du Département de l'Instruction publique

Une quarantaine d'instituteurs ou d'institutrices suivront les cours pendant six semaines. L'enseignement est gratuit, les frais de voyage, de logement et de pension sont payables par chaque étudiant ou étudiante. Les personnes qui suivront avec succès les cours recevront une allocation de $75.00.

Bourses à 3 étudiants de Trois-Pistoles

Le Conseil de Ville de Trois-Pistoles accorde $60.00, la Ch. de Commerce de Trois-Pistoles, $60.00, et le Conseil 3917 des Chevaliers de Colomb, deTrois-Pistoles, $60.00.

Autres bourses

Assemblée Archevêque Roy, 4e Degré des Chevaliers de Colomb, Rivière-du-Loup, $60.00, et différentes autres bourses pour des étudiants d'Ontario seulement.

Logement

L'hôtel Manoir et des maisons privées offrent des chambres aux étudiants entre $17.50 et $23.50 par semaine.

Chemin de fer

Les étudiants qui utiliseront le chemin de fer Canadien National jour se rendre au cours auront droit à une réduction au retour s'ils demandent le reçu de leur premier billet.

Cours de peinture

Ils seront donnés du 19 juillet au 16 août, toute la journée. Ceux qui suivront les cours de langue pourront suivre les cours de peinture l'après-midi à un taux réduit.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. T.-J. Casaubon, directeur, Cours de Vacances, The University of Western Ontario, London, Ontario. Sur demande, on vous enverra un prospectus pour les cours de vacances.

Absent

Le Docteur A. Saucier avise qu'il sera absent de son bureau jusqu'au 1er mars.

Trinité-des-Monts

Statistiques

La population de la paroisse est de 1,277 âmes, réparties entre 178 familles. Au cours de l'année 1961, il y a eu 40 baptêmes, 12 mariages et 3 sépultures d'adultes.

Va-et-vient

M. et Mme Maurice Bouillon nous ont quittés pour aller demeurer à Mont-Joli.

Décès

Le 10 janvier, a été chanté l'hymne des anges du petit Julien Lafrance, 3 mois, enfant de M. et Mme Elie Lafrance (Gertrude Proulx). Il laisse ses parents et ses frères et soeurs : Lauréanne, Christian, Roger, André, Gervais et Marguerite.

ARGENT A PRETER

En première et deuxième hypothèque

Taux d'intérêt raisonnables. Jusqu'à 15 ans pour rembourser. Partout dans la région. Consentis pour toutes fins valables, sur propriétés privées, maisons à logements, édifices à revenus, commerces, cultivateurs, etc., etc.

YVON CARON
464 St-Germain
Rimouski
Tél. RA 3-8433

au Québec

la VIE a ses bons moments

et MOLSON les rend meilleurs!

Les producteurs de Rimouski-Témiscouata vendront 8,000 cordes de bois à un prix plus élevé

L'Office des producteurs de bois de la région Rimouski-Témiscouata vient de conclure une transaction avantageuse avec la compagnie Fraser, d'Edmundston, N.-B.

L'hon. Bona Arsenault a annoncé que cette société achètera 8,000 cordes de bois des cultivateurs et des colons de cette région, à un prix qui, en tenant compte du point de livraison, donnera $2.25, $2.50 et même $3.00 de plus la corde aux producteurs.

C'est la première fois, a dit le ministre des Terres et Forêts, que la compagnie Fraser consentait à transiger directement avec l'Office des Producteurs de cette région et c'est la première fois qu'elle achète une quantité aussi considérable de bois de pulpe. Jucqu'ici, la moyenne de ses achats de bois dans la région couverte par l'entente était, en moyenne, de 2,350 cordes annuellement, depuis cinq ans.

La Fraser a consenti également à prendre livraison du bois au quai de Cabano, sur le lac Témiscouata, au lieu de forcer les producteurs à transporter ce bois jusqu'à Edmundston. C'est une économie de 35 à 50 milles.

M. Arsenault a félicité M. Charles-Eugène Belzile, président de l'Office des producteurs de bois de Rimouski-Témiscouata, le secrétaire de cet office, M. André Fecteau, et les membres de l'Office pour le succès de leurs négociations avec la compagnie Fraser.

Rappelons que ces négociations ont été rendues possibles par la loi Arsenault votée au cours de la dernière session de la Législature, et qui a, depuis, rapporté des augmentations de prix du bois de pulpe dans plusieurs endroits de notre province.

5 permis de construction

Assemblée du Comité de Construction et de Zonage, mercredi, le 10 janvier 1962. Sont présents : MM. Yvon Côté, Paul-R. Dufour, Gabriel Gagné, André Hébert, Léo Lachance, Gérard Lebel, Gaston Martin, Léon Ruest, J.-Roger Lebel, inspecteur des bâtiments.

Demandes de permis

Par M. Hervé Moisan, 7 av. Michaud, pour des transformations à l'intérieur de son édifice à logements, $375. Un plan à l'échelle ayant été soumis, le permis est accordé.

Par le Ministère des Travaux publics, av. de la Cathédrale, pour des réparations à l'intérieur de leur édifice, $1,990.00. Accordé.

Par M. J.-Alphonse Boucher, 490 St-Germain, pour construire un garage temporaire, $235. Accordé.

Par M. Robert Saindon, 86 rue Dubé, pour construire un garage temporaire, $100. Accordé.

Par M. J.-Roger Lévesque, 405 St-Germain, pour aménager une salle de jeux au sous-sol de sa maison, $500. Accordé.

Propriété à vendre

Située dans St-Pie X, 104, 16e rue

"SPLIT LEVEL", sous-sol fini. Occupé depuis 4 mois seulement. Hypothèque avec la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement transférable. Vendue pour cause d'un transfert à Québec. S'adresser à :

JULES DELISLE
Tél. 723-8586

Funérailles de M. A. Rousseau

de Rimouski

En l'église-cathédrale de Rimouski, le 15 janvier, M. le chanoine Léopold Côté, curé, officiait à la messe des funérailles de M. Antonio Rousseau, de Rimouski, décédé subitement à l'âge de 55 ans et 6 mois. Il était l'époux de dame Alice Belzile. MM. les abbés Robert Saindon et Laurentin Lévesque agissaient comme diacre et sous-diacre; M. le curé avait aussi présidé à la levée du corps.

La croix, qui précédait le cortège, était portée par M. Jérémie Ouellet; portaient le cercueil, MM. Paul Lauzier, Gabriel Rioux, Adrien Gagnon, Wilfrid Sénéchal, Henri Thériault et Jean-Baptiste Lavoie, tous confrères de travail du défunt.

Le drapeau Lacordaire accompagnait le cortège, rendant hommage à cet abstinent Lacordaire depuis 17 ans.

Assistaient au choeur : Mgr Philippe Saintonge, p.d., vicaire général; MM. les chanoines Léo Bérubé et René Roy, de l'Archevêché; M. le chanoine Augustin Bélanger, aumônier à la Maison-Mère des Rév. Soeurs du St-Rosaire; M. l'abbé Robert Lebel, du Grand Séminaire; M. l'abbé Pierre Bélanger, aumônier diocésain Lacordaire; M. l'abbé Raoul Roy, curé de St-Pie X; M. l'abbé A. Morin, aumônier à l'Hôpital St-Joseph, de Rimouski; M. l'abbé Marcel Morin, du Petit Séminaire; M. l'abbé Marius Côté, du Service Social; MM. les abbés Martin Proulx, Oscar Bérubé, Ls-D. D'Auteuil et Euclide Dubé; M. l'abbé A.-C. Morin, assistant-aumônier au St-Rosaire; M. l'abbé Rodier Voisine, aumônier à l'Institut Familial.

Outre son épouse, M. Rousseau laisse ses enfants : Géraldine (Mme Roland Côté), Raymonde (Mme Marc Lebel), de Rimouski; Samuel, de la RCAF, à Chatham, N.-B. et son épouse (Gertrude Cimon); Carol, de Rimouski. Ses frères et soeurs, Victor, de Québec; Roland et Paul, de Rimouski; Jean-Marie, de Montmagny; Simone (Mme Fernand Canuel), de Rimouski; Gabrielle (Mme Charles-H. Goulet), de Rimouski; Mlle Elizabeth (Betty), g.m., au Service Social, de Rimouski, et Mlle Margot, aussi de Rimouski. Il était le gendre de Mme J.-S. Belzile, de St-Fabien. On a remarqué une très nombreuse assistance d'autres parents et amis qui avaient tenu à aller rendre un digne témoignage d'estime au défunt et à sa famille; assistaient aussi un fort contingent de religieuses de N.-D. du St-Rosaire et autres religieux et religieuses; des représentants de différentes associations Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, de la St-Jean-Baptiste, des Chevaliers de Colomb, du Club Automobile, de l'Aviation Royale du Canada, de même que les Cadets de l'armée, des représentants de compagnies et autres tant de la ville que de l'extérieur; les compagnons de classe de Carol et son professeur, Mlle Clotilde Lachance. La famille a aussi reçu de nombreux témoignages de sympathies, messes, offrandes de fleurs, messages, etc. MM. Paul Lauzier et Henri Thériault ont fait la quête pendant le service. La chorale St-Germain rendit avec âme la messe de requiem. M. le chanoine Alphonse Fortin accompagnait à l'orgue.

M. Rousseau a succombé après une brève maladie. Il a été à l'emploi des Rév. Soeurs du St-Rosaire pendant quarante années, comme surintendant de la maintenance du chauffage, de la force motrice, de la réfrigération et de la mécanique générale.

Né à Val-Brillant, sa famille était venue s'établir à Rimouski en 1915.

M. Rousseau était aimé des siens et de tous. Le défunt, pendant sa vie, a su montrer qu'un homme avant tout doit être parfait chrétien, bon, juste et surtout charitable.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial St-Germain. La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Bissonnette & Frère, de Rimouski.

Nos condoléances à la famille.

Abeilles et guêpes abaissent la température du nid par des battements d'ailes à l'entrée ou par l'évaporation de l'eau qu'elles apportent au nid.

On prépare les plans de l'Ecole de Métiers de Causapscal

Les démarches pour la construction d'une école de métiers à Causapscal ont porté fruits. De bonne source, on a appris que des architectes préparent actuellement les plans de la future construction, évaluée à près de $700,000.

Des cours de métiers sont présentement donnés dans le sous-sol du centre paroissial. Ce local a une capacité de 45 élèves et on a dû s'ingénier pour en placer 61, même après plusieurs élèves refusés. On y enseigne deux métiers, l'électricité et la mécanique automobile, et on travaille actuellement pour organiser le cours de menuiserie.

L'initiative des membres de la Chambre de Commerce, du Conseil et de la Commission scolaire est bien récompensée. L'Ecole de Métiers a pris une telle expansion, à Causapscal, qu'un édifice adéquat s'avère urgent.

Gérant de succursale

demandé par société de prêts hypothécaires pour l'ouverture d'un bureau à Rimouski. Expérience du prêt hypothécaire ou du moins de l'immeuble et du commerce de finance sont nécessaires. Ecrire en mentionnant âge, expérience et salaire désiré à :

SOCIETE D'ENTREPRISE DE CREDIT INC.,
1825, boulevard Graham,
VILLE MONT-ROYAL, P. Q.

HOTEL A VENDRE - LICENCIE
MONT-JOLI

72 chambres - Grill - Salle à manger
Très bien situé
Termes avantageux - Direct du propriétaire
S'adresser à: Casier Postal 700,
LAVAL OUEST, Comté Laval, P. Q.
Téléphone - Montréal, NAtional 7-4721.

Votre PROTECTION

OBTENEZ LA PLEINE VALEUR DE VOTRE DOLLAR EN SERVICES ET EN MARCHANDISES

CHAQUE SEMAINE

UN SPECIAL

Une marchandise offerte à un prix défiant toute concurrence

VENEZ NOUS VOIR ou TELEPHONEZ-NOUS !

TELEPHONES { **RIMOUSKI : 723-7464** / **LUCEVILLE : 739-4630**

LA COMPAGNIE DE BOIS DE LUCEVILLE, LTEE

LUCEVILLE, Qué.

Pour tous vos besoins en bois de charpente et matériaux de construction, consultez-nous. L'expérience et l'intégrité de notre personnel sont votre garantie de satisfaction.

AVIS PUBLIC

The Canada and Gulf Terminal Railway Co.

Requérante

Avis est, par les présentes, donné aux usagers de la requérante qu'une requête sera présentée à la Régie des Services Publics de la Province de Québec aux fins de discontinuer le service quotidien des trains de voyageurs numéros 4 et 5, entre Mont-Joli et Matane, laissant respectivement Mont-Joli vers Matane à 5.35 heures p.m. H.N.E. et Matane vers Mont-Joli à 6.55 heures p.m. H.N.E. Cette discontinuation de service est demandée pour la période s'étendant du premier décembre de chaque année au trente-et-un mars inclusivement de l'année suivante et, pour l'année courante, suivant l'ordonnance à intervenir. Toute personne qui désire prendre connaissance de la requête peut le faire en se présentant au bureau de la principale place d'affaires de la requérante à Mont-Joli, 65 avenue Pelletier, au bureau des procureurs soussignés ou à celui de la Régie.

Quiconque a des objections à faire valoir à l'encontre de cette demande devra le faire, par écrit, au bureau de la Régie des Services Publics de la Province de Québec, 1305 Chemin Sainte-Foye, Québec, dans les huit (8) jours de la publication du présent avis, au plus tard le 3 février 1962.

Rimouski, le 16 janvier 1962.

Côté & Tremblay,
procureurs de la requérante,
6, rue Saint-Jean,
case postale 175,
RIMOUSKI, P. Q.

Initiation de Chevaliers de Champlain

Les cérémonies d'initiation se dérouleraient, mensuellement, chez les Chevaliers de Champlain, de Rimouski, d'ici mai prochain. La première initiation de l'année eut lieu, mardi dernier, en la salle de réception de l'Ecole Ste-Agnès, sous la présidence du Dr Jean-Paul Morin, grand intendant de l'Abitation rimouskoise.

Furent admis chez les Chevaliers de Champlain de Rimouski, MM. Jean-Guy D'Anjou, Lawrence et Jean Fournier, de Rimouski; Désiré Fournier, Arthur McCarthy, de Nazareth; Florian Malenfant, de Notre-Dame du Sacré-Coeur. Ce qui porte les effectifs à quarante-et-un membres dont le chevalier-capitaine est Michel Tremblay.

Prirent alors la parole le gouverneur régional, Lucien Bertin, l'intendant adjoint, Yvon Desrosiers, et l'aumônier de l'ordre à Rimouski M. l'abbé Marcel Morin.

St-Donat

Fiançailles

Au réveillon de Noël, M. et Mme Romuald Hallé ont donné une réception, à l'occasion des fiançailles de leur fille Lisette avec M. Joseph Paquet, fils de M. et Mme Elzéar Paquet, tous de St-Donat.

Egalement à Noël, ont eu lieu les fiançailles de Mlle Graziella Dubé, fille de M. et Mme Auguste Dubé, avec M. Clément Desrosiers, fils de M. et Mme Léon Desrosiers, tous de St-Donat.

Va-et-vient

M. et Mme Louis Francoeur et leur fils Jean-Pierre, de Cornwall, Ont., étaient en visite chez des parents à St-Donat, Luceville et Ste-Angèle.

Mlle Marcelle Fortin et son ami M. Jean-Louis Martel, de Baie-Comeau, étaient en visite chez Mme Jean-Baptiste Fortin.

Mlles Thérèse, Colette et Louiselle Garon, de Montréal, étaient en visite chez leurs parents, pour le Nouvel An.

MM. Maurice, Gaston Hallé et Gaétan Joubert, de l'Armée canadienne, étaient en promenade chez leurs parents.

MM. Romuald et Georges Hallé, travaillant à Forestville, étaient dans leurs familles à l'occasion des fêtes.

M. Gilbert Robichaud est parti à son travail, au lac Jeanine.

M. Adrien Dupont était dans sa famille à l'occasion des fêtes.

M. Charles Bérubé, de Montréal, dans sa famille, à Noël.

MM. et Mmes Adjutor Lavoie et Alphonse Brillant et Mme Edmond Bouchard visitaient M. et Mme Firmin Canuel, de St-Narcisse.

MM. et Mmes Firmin Canuel, de St-Narcisse, et Jean-Charles Trembiay, de Matane, visitaient M. et Mme Adjutor Lavoie.

M. et Mme Maurice Chénard, de St-Anaclet, ont visité M. et Mme Adjutor Lavoie.

Mlles Jeannine Fortin et Fernande Morin étaient en promenade à Baie-Comeau, chez Mlle Marcelle Fortin.

Plusieurs étudiants et étudiantes étaient dans leur famille pour les vacances des fêtes: Mlles Jacqueline Hallé, étudiante au couvent de Ste-Anne de la Pocatière; Michelle Hallé à Nicolet; Dolorès Côté, Monique Francoeur, à l'Ecole Normale de Mont-Joli; MM. Jacques Bérubé, de l'Université Laval, de Québec; Réjean Pigeon, Gaston Couture, à Matane, Jacques Halle, à St-Paulin Dalibaire.

Naissance

M. et Mme Maurice Thériault sont les heureux parents d'une septième fille, baptisée sous le prénom de Guylaine. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Marie Bérubé, oncle et tante; porteuse, Mlle Aline Thériault, soeur de l'enfant.

A VENDRE

Cause de départ

BUNGALOW

très moderne, six pièces, situé à Sacré-Coeur. Fini extérieur bois rouge de Californie.

TEL.: 723-8216

André Thériault

Manufacturier de MONUMENTS FUNERAIRES

Lettrage, polissage de pierre, etc... etc...

Spécialité: Pierre de construction et d'ornementation.

Pierre naturelle au prix de la pierre artificielle

Atelier: 18, Bellavance — Tél.: 723-2744 RIMOUSKI, Qué. — Résidence: 35, Belzile

A VENDRE

Comptoirs, armoires murales à portes vitrées avec ou sans miroir; système d'intercommunicateur avec 4 stations, bustes pour hommes (têtes de caoutchouc), supports de toutes sortes, générateur 7½ kilowatts horloge électrique. Pour information, appeler

TELEPHONE : 723-7538

DEVENEZ PROPRIETAIRE

Modèles de maisons à votre choix ainsi que terrains. Prêts acceptés et inspectés par la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement. LEGER COMPTANT.

2 maisons, genre bungalow, 6 pièces.

ROLAND LEVESQUE

Entrepreneur général

Téléphone : RA 3-3772

200, Cathédrale — RIMOUSKI

St-Anaclet

Va-et-vient

M. l'abbé Nazaire Hudon, professeur à l'Ecole d'Agriculture, de Rimouski, a passé la période des fêtes au presbytère, chez son père, M. Nazaire Hudon, et ses soeurs et frères.

M. et Mme Jos. Banville et leur fils Jean-Guy, de Baie-Comeau, ont visité des parents et amis de la région.

Mlle Patricia Caron, de Chute-aux-Outardes, a passé la période des fêtes parmi les siens.

MM. Amédée et Denis St-Laurent sont retournés à leur emploi, à Montréal, après avoir passé le jour de Noël dans leur famille.

M. Calixte Pouliot, de Hauterive, visitait des amis.

Mlles R.-Andrée Gagné et Ginette Julien ont visité M. et Mme Roméo Munger, Mlle Nicole Julien, et... de l'hôpital Ste-Justine, ainsi que des amis de Montréal.

M. Laurent Heppell, employé à Baie-Comeau, a passé les vacances des fêtes chez ses parents M. et Mme Fernand Heppell.

Mme Rosaire Lavoie et ses enfants Véronique et Jean-Nil étaient de passage chez des parents, à Esprit-Saint.

M. et Mme Clément Fournier et leurs enfants, de St-Pie X, ainsi que M. et Mme Laurent Ruest et leurs enfants, de Ste-Agnès, en visite chez M. et Mme Georges-Emile Lavoie et autres parents.

M. L. Gagné, professeur à Bic, chez ses parents M. et Mme Paul Gagné pour les vacances des fêtes.

Mme Omer Chassé est de retour d'un voyage à Montréal et Sorel, chez son fils et sa fille.

Convention de vente de bois

L'Office des Marchés Agricoles du Québec, lors de sa séance du 15 décembre 1961, a homologué la convention intervenue le 3 décembre 1961, entre l'office des producteurs de bois de Rimouski-Témiscouata, et M. Lucien Caron, de Ste-Rose-du-Dégelis.

4,410 âmes à Causapscal

Au cours de l'année 1961, il y a eu dans la paroisse, 150 baptêmes, 33 mariages et 18 sépultures. La paroisse compte actuellement 757 familles pour une population de 4,410 âmes, dont 3,402 communiants.

Marguilliers

M. Joseph Raymond a été élu marguillier, en remplacement de M. Eugène Frenette dont le terme d'office est expiré. Le banc d'oeuvre se compose maintenant de MM. Albert St-Laurent, Ferdinand Didier et Joseph Raymond.

Rapport de la Fabrique

A l'assemblée de tous les francs-tenanciers, pour la reddition des comptes de la Fabrique, le rapport financier indiquait: recettes, $42,889.31; dépenses, $38,412.62. L'actif de la Fabrique est de $15,476.00.

Bertin

& FILS

DECORATEURS

REMBOURREURS

de meubles
Remodelage
Polissage
Réparations
de matelas

Fabricants de matelas et meubles

Spécialistes en tapis

383 St-Germain RIMOUSKI

723-6555

POURQUOI ATTENDRE AU PRINTEMPS?

■ **FAITES-LE MAINTENANT**

AVEC UN PRÊT POUR L'AMÉLIORATION DES MAISONS

Les prêts pour l'amélioration des maisons sont accordés par l'entremise de votre banque en vertu de la Loi nationale sur l'habitation pour réfection ou réparation à l'extérieur ou a l'intérieur d'une maison, ainsi que pour un grand nombre d'autres travaux d'amélioration. Vous pouvez emprunter jusqu'à $4,000 remboursables en une période allant jusqu'à 10 ans. Ces prêts peuvent également être consentis aux propriétaires d'immeubles en location.

■ **FAITES-LE MAINTENANT**

AVEC UN PRÊT POUR L'AMÉLIORATION DES FERMES

Les prêts pour l'amélioration des fermes, garantis par le gouvernement, sont offerts par l'entremise de votre banque, jusqu'à concurrence de $7,500 et remboursables en une période allant jusqu'à dix ans. Ces prêts peuvent être appliqués à l'achat de tout genre d'équipement aratoire et à l'amélioration de la maison ou des bâtiments de la ferme.

■ **FAITES-LE MAINTENANT**

AVEC UN PRÊT AUX PETITES ENTREPRISES

Renseignez-vous sur les prêts garantis par le gouvernement, consentis aux petites entreprises par l'entremise des banques à charte, pour fins de travaux d'amélioration, jusqu'à concurrence de $25,000 et remboursables en une période allant jusqu'à dix ans.

Pour obtenir conseils et renseignements, adressez-vous au Service National de Placement.

Autorisé par l'Hon. Michael Starr, Ministre du Travail du Canada.

1022F

TERRAZZO
MARBRE
CIMENT FINI
MOSAIQUE
TUILE
CERAMIQUE
et PLASTIQUE

LES ENTREPRISES G. ROY LTEE

TERRAZZO — TUILES — PRELARTS

POSEURS D'EXPERIENCE — ESTIMES GRATUITS

65-A, DE LEVECHE RIMOUSKI TEL. 723-7858

TUILES vinyl et de caoutchouc
PRELART à la verge
VENTE et POSE

Tuile Prélart SPECIAL 11¢ pièce

Une institutrice de Cacouna reçoit une visite indésirable

Un individu de l'Isle-Verte a été appréhendé dans une maison d'école de Cacouna, vers 2 heures, mercredi matin, peu de temps après qu'il s'y fut introduit par effraction avec l'intention apparente de s'attaquer à l'institutrice.

Cette dernière était heureusement accompagnée d'une jeune fille.

Dérangé dans ses plans, l'intrus a donné de boîteuses explications à son intrusion et avait même payé le bris de la vitre enfoncée lorsqu'un agent de la PP, venu de Rivière-du-Loup, se présenta. La maîtresse d'école avait eu le temps d'appeler à son aide sans que l'homme en prit connaissance. L'inculpé n'en serait pas à ses premières tentatives du genre.

La Sûreté provinciale à Causapscal

La municipalité de Causapscal a maintenant l'avantage de posséder ses bureaux de la Sûreté provinciale. L'hon. Bona Arsenault, ministre des Terres et Forêts et député du comté de Matapédia, en a fait l'inauguration, le Jour des Rois.

M. l'abbé Omer D'Amours, curé de la paroisse, a bénit l'établissement en présence des membres du conseil municipal, de la Commission scolaire, de la Chambre de Commerce et de la Sûreté provinciale.

Etaient présents : MM. Georges Barriault, maire du village; Robert Lévesque, secrétaire de l'hon. Bona Arsenault; Louis McCliche, officier en charge de ce nouveau bureau; Charles Viel, président de la Chambre de Commerce; Louis Tremblay, secrétaire de cette association. Assistaient accompagnés de leur épouse, MM. Antonio Lepage, P.-Emile Bellavance, Camille Morissette, Jos. Brassard, Zénon Parent et Charles Veilleux. On remarquait également la présence de M. Marius Trépanier, officier de la circulation, et de M. Wilfrid Tremblay, policier municipal.

La population souhaite la bienvenue à M. McCliche et un plein succès dans ses nouvelles fonctions.

NOUVEAUTÉS 1962

Un monde de merveilles RCA VICTOR pour le divertissement chez soi

23TA609 "Le Gershwin II". Combiné complet doté des plus récents perfectionnements. TV New Vista, écran 23". Tourne-disques stéréo et radiorécepteur AM/FM à SON INTÉGRAL (4 haut-parleurs). Meuble "Contemporain" plaqué noyer, acajou ou "fruitwood", $599.00*. Style "Provincial" ou "Moderne" moyennant léger supplément. S'obtient avec adaptateur peu coûteux pour la radio FM en stéréo.

— *avec la puissante* TV "NEW VISTA" *et l'incomparable* STÉRÉO À "SON INTÉGRAL"

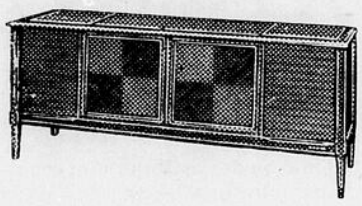

SHC-765 "Le Coppelia II". Stéréo à "Son intégral". Radiorécepteur AM/FM à AFC et oeil magique. Changeur automatique Garrard. 12 watts. Placage noyer, acajou ou "fruitwood", ou fini blanc patiné. $499.00*. S'obtient avec adaptateur peu coûteux pour la radio FM en stéréo.

23TC607 "Le Winston". Console, TV New Vista, écran 23", style scandinave. Plaqué noyer. 2 haut-parleurs, contrôle de tonalité, indicateur lumineux de canaux. Châssis et syntonisateur New Vista donnent une image plus nette que jamais. $399.95*.

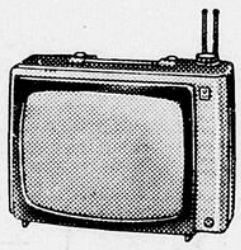

19PT913 "Le Travel-Mate". Syntonisateur New Vista à longue portée. Antenne en V intégrée. Circuit stabilisateur de l'image. Compensateur automatique de la puissance du signal, circuits scellés cuivre. Gris/ébène, bleu/gris, érable/gris. $249.95*.

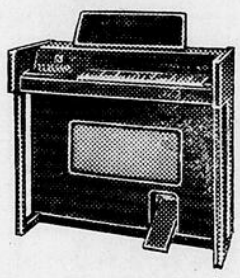

P/601 Le Pianorgan. Le dernier cri en divertissement chez soi. S'apprend en quelques minutes. 41 touches de piano, plus 60 boutons d'accords pour les basses. Une fidélité parfaite. Un instrument qui fera la joie de toute la famille. $249.95*.

"Merveille" de la télévision: le syntonisateur exclusif "New Vista" permet de capter les stations éloignées avec plus de puissance et de netteté que jamais auparavant. Circuits stabilisateurs maintenant l'image en place. Mêmes circuits de *haute précision*, scellés cuivre, que dans les satellites et les fusées spatiales — pratiquement indestructibles.

"Merveille" de la stéréophonie: le "Son intégral". Systèmes de haut-parleurs séparés, donnant au son un relief et une présence incomparables. La plupart des appareils stéréo RCA Victor peuvent être équipés pour recevoir les *émissions de radio FM en stéréo* par l'addition d'un adaptateur. Technique et style en avance de plusieurs années.

Une "merveilleuse" occasion d'épargner de l'argent sans rien sacrifier sur la qualité vous est actuellement offerte pour échanger votre appareil contre un nouveau RCA Victor.

Pour tous détails sur ces merveilles, voyez sans tarder le marchand RCA Victor.

C'EST LE TEMPS D'ÉPARGNER EN CHANGEANT POUR UN NOUVEAU RCA VICTOR

** Les prix courants proposés peuvent varier quelque peu selon la finition, les frais de transport, conditions de vente et taxes locales.*

RCA VICTOR

LE NOM LE PLUS RESPECTÉ EN REPRODUCTION VISUELLE ET SONORE

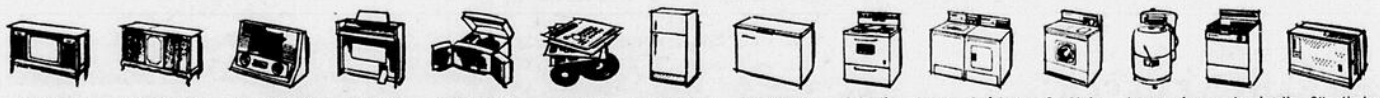

Téléviseur · Appareil stéréo · Radiorécepteur · Pianorgan · Electrophone · Disques · Réfrigérateur · Congélateur · Cuisinière · Laveuse et sécheuse · Combinée · Laveuse · Laveuse de vaisselle · Climatisateur

ASSUREZ-VOUS LA MEILLEURE QUALITÉ – CHANGEZ POUR UN NOUVEAU RCA VICTOR

VOYEZ VOTRE DEPOSITAIRE RCA VICTOR

Amiot & Goulet Enr.
168-A St-Germain — Tél. 723-7567
RIMOUSKI

Côté & D'Amours Inc.
104, rue St-Germain Tél. 723-6523
RIMOUSKI

Guité & Ruest Enr.
RADIO TECHNICIEN
80, rue St-Laurent — Tél. 723-7534
RIMOUSKI